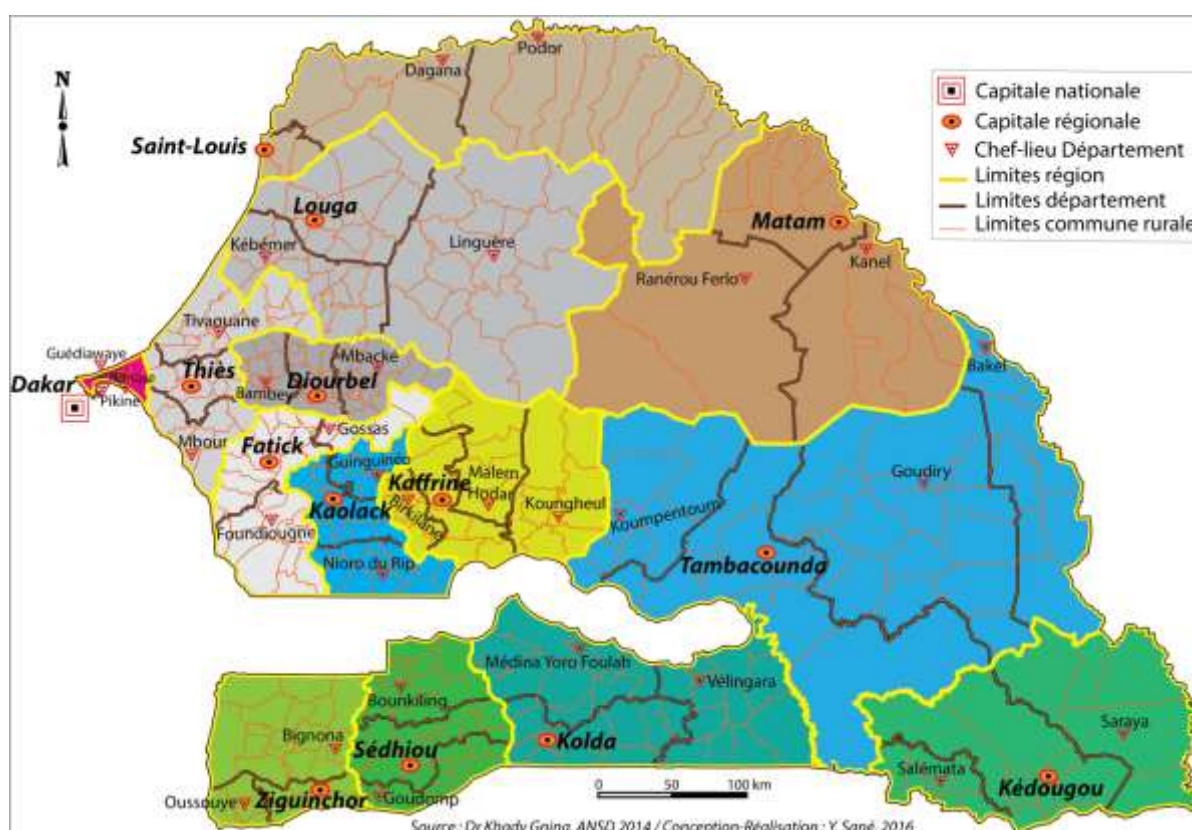


Cadre Stratégique Commun Sénégal 2022-2026



Organisation territoriale de l'Axe 3 de la décentralisation

25 février 2021

Nous dédions ce CSC à Simon, qui nous a quittés bien trop tôt... Simon, tu restes présent et ce CSC ne serait pas ce qu'il est sans ton travail, ta présence, ta patience, tes sourires...

Table des matières

Liste des abréviations	6
PARTIE 1: Introduction et élaboration du CSC	8
Les objectifs à atteindre	8
Le déroulement des activités	8
Conclusion de la partie préliminaire	9
Implication des partenaires locaux	9
Rédaction du CSC	9
Construction d'approches communes basées sur des méthodologies d'actions individuelles	10
Difficultés rencontrées	10
Richesse du processus	10
Contexte général et analyse des risques	11
11la situation économique, politique et démographique	11
Le Plan Sénégal Émergent 2019-2023 et les Objectifs de Développement Durable	11
La Covid-19	13
La mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation	16
La réforme foncière	16
La migration	17
Le genre	18
L'environnement	20
Risques généraux liés au contexte du Sénégal	22
PARTIE 3: cibles stratégiques (CS)	25
26Cible 1 – Territoires, gouvernance et droits humains	25
Analyse contextualisée	25
Pertinence	26
Vision du genre et de l'environnement	27
Champs d'intervention	27
Approches	28
Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués	29
Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux	30
Risques et mesures d'atténuation	30
Cible 2 - Promouvoir les systèmes alimentaires durables	32
Analyse contextualisée de la cible et sa pertinence	32
Vision du genre et de l'environnement	33
Champs d'intervention	34
Approches	34
Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués	35
Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux	36
Risques et mesures d'atténuation	36
Cible 3 - Promouvoir les dynamiques économiques, sociales, inclusives et entrepreneuriales	38
Analyse contextualisée	38
Pertinence	39
Vision du genre et de l'environnement	41
Champs d'intervention	42
Approches	43
Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués	43
Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux	44
Risques et mesures d'atténuation	45

Cible 4 - Enjeux sanitaires	47
Analyse contextualisée	47
Pertinence	49
Vision du genre et de l'environnement	49
Champs d'intervention	50
Approches	50
Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués	51
Acteurs impliqués: ACNG et leurs partenaires locaux	51
Risques et mesures d'atténuation	52
Cible 5 - NYOFAR (on est ensemble)	54
Analyse contextuelle, pertinence et objectif	54
Approches	54
Champs d'intervention et activités	55
Activités par champ d'intervention	55
Evaluation collective et indicateurs de changement	55
Modalités de fonctionnement	56
Implication des acteurs	56
Risques et mesures d'atténuation	57
PARTIE 4: RELATIONS AVEC LES CSC THÉMATIQUES	59Liens de la CS1 avec les CSC thématiques58
CSC Villes durables	58
CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)	59
CSC Enseignement supérieur	59
CSC Travail Dément	59
Liens de la CS2 avec les CSC thématiques	59
CSC Travail Dément	59
CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)	60
CSC Enseignement supérieur	60
CSC Villes durables	60
Liens de la CS3 avec les CSC thématiques	60
CSC Travail Dément	60
CSC Enseignement supérieur	60
CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)	60
Liens de la CS4 avec les CSC thématiques	61
CSC Travail Dément	61
CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)	61
PARTIE 5: SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS	63PARTIE 6: PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF71ANNEXE 1: insc
CS3	73
CS4	74
CS5	77
ANNEXE 3: les CS thématiques	80CSC RESILIENCE77
CSC ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	81
CSC TRAVAIL DÉCENT	85
CSC VILLES DURABLES	90
ANNEXE 4: Participants et Observateurs	100

Liste des abréviations

ACC	Analyse du Cadre Contextuel
ACNG	Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale
AE	Agro-écologique
AI	Acteur Institutionnel
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD	Agence Régionale de Développement
AVC	Accident Cardio-Vasculaire
BD	Broederlijk Delen
BFEM	Brevet de Fin d'Études Moyen
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champs Écoles Paysannes
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNPE	Comité National pour la Protection de l'Enfance
COVID	COrona Virus Disease
CRAFS	Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
CRD	Comité Régional de Développement
CS	Cible Stratégique
CSC	Cadre Stratégique commun
CT	Collectivités Territoriales
DIADEEM	Dispositif d'Accompagnement A Distance d'Expérimentations Multipartenaires
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation
EAD	Enseignement à Distance
ESS	Économie sociale et solidaire
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FOAD	Formation (ouverte) à distance
FYNW	Fédération Yakar Niani Wouli (Tambacounda)
GNPEF	Groupe national des Partenaires de l'Education et de la Formation
ICH	Indice de Capital Humain
IDH	Indice de Développement Humain
IDP	Iles De Paix
MNT	Maladies Non-Transmissibles
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OSC	Organisations de la Société Civile
PAD	Partenaire au développement
PADES	Programme d'Appui au Développement de l'Éducation au Sénégal
PAP II	Plan d'Action Prioritaire
PAP2A	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
PAQUET(-EF)	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (du secteur de l'Éducation et de la Formation)
PFONGUE	Plate-Forme des ONG de l'Union Européenne
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBF	Programme National de Bourse de sécurité Familiale
PNMS	politique nationale de migration du Sénégal
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRES	Programme de Résilience Économique et Sociale
PSE	Plan Sénégal Émergent
RAC	Revue Annuelle Conjointe
RACINE	clubs RACINE (acteurs de la chaîne de valeurs agroécologique)
RN	Ressources naturelles
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
RSJ	Réseau Siggil Jiggen
RSL	CSC Thématique RESILIENCE
SAD	Systèmes Alimentaires Durables
SEF	Secteur de l'Éducation et de la Formation
SNAEF	Stratégie Nationale pour l'Autonomisation économique des Femmes
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
SOS VE	SOS Villages d'Enfants Belgique
TAE	Transition Agro-écologique
TaFAé	Task Force Agro-Écologie
TD	CSC thématique Travail Décent
TIC(E)	Technologie de l'Information et de la Communication (pour l'Éducation)
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollars
VBG	Violences Basées sur le Genre
ZES	Zones Economiques Spéciales

1 PARTIE 1: Introduction et élaboration du CSC

La démarche des ACNG belges au Sénégal est présentée ci-dessous; une phrase la résume :

« la contrainte est devenue un intérêt, car on s'est senti partie d'un tout où chacun a pu apporter quelque chose aux autres, également dans des secteurs qui nous concernent moins. On apprend beaucoup en essayant de s'intégrer dans une dynamique collective. » (Citation d'un des ACNG)

1.1 Le temps de la réflexion

Courant 2019, les échanges entre les ACNG amènent à poser un constat : le CSC est une démarche intéressante, mais le cadre actuel est trop complexe et difficile d'utilisation. Cette observation débouche sur la réalisation d'une journée de partage, en octobre 2019. Ces premières réflexions confortent la volonté de travailler dans le cadre d'un processus organisé et appuyé, selon une démarche d'intelligence collective, avec un engagement effectif de chaque ACNG. Un projet d'apprentissage collectif a permis le recrutement d'une équipe de consultants qui a accompagné les ACNG dans la mise en œuvre de la démarche apprécative, en tant que méthodologie pour cadrer cette réflexion. Celle-ci concilie des aspects rétrospectifs (leçons apprises) et prospectifs (le futur CSC)

1.2 Les objectifs à atteindre

Les objectifs de cette démarche ont été identifiés comme suit par les ACNG :

- Proposer une nouvelle approche du CSC se basant sur les processus et les dynamiques
- Permettre aux acteurs du CSC de s'appropriier et s'engager dans la formulation du nouveau CSC
- Actualiser l'Analyse Contextuelle Commune, de façon à ce que ces informations viennent nourrir la réflexion stratégique du groupe et sa progression.

1.3 Le déroulement des activités

Pour faciliter la préparation du CSC 2022-2026, un « groupe projet » composé de 7 ACNG volontaires (CRB, BD, Solidagro, SOS Faim, APEFE, Eclasio/UNI4COOP, Rikolto) a été constitué pour co-animer le processus aux côtés des consultants. Les programmations prévues et étapes ont été à de nombreuses reprises modifiées, étant donné la crise du COVID. Finalement, l'ensemble de celles-ci, à l'exception d'un atelier sur Thiès en octobre, ont été réalisées de façon virtuelle.

La première étape a concerné l'actualisation de l'ACC. Les points suivants ont été validés :

- Dans son ensemble, l'ACC écrite en 2015 reste valable. Un nouveau document complémentaire est rédigé, qui insiste sur les changements et évolutions depuis 2015 (y compris ce qui est dû à la Covid 19) et sur les analyses en découlant.
- Ces analyses s'adaptent au contexte des 6 zones agro-écologiques dans lesquelles les ACNG interviennent, à l'évolution du jeu des acteurs sur lesquels nous voulons cibler nos partenariats et appuis et elles incluent une analyse des risques, enjeux, opportunités.
- 4 thèmes transversaux (ou davantage portes d'entrées ou enjeux) ont été retenus, à la suite d'une réflexion collective. Chacun de ces thèmes a d'abord été traité au sein d'un focus groupe, auquel toutes les ACNG étaient invitées à participer :
 - Territoires et gouvernance
 - Systèmes alimentaires durables
 - Dynamiques économiques, sociales, inclusives, entrepreneuriales
 - Enjeux sanitaires (au sens large du terme)

Ces thèmes ont été retenus car ils permettent une approche systémique et holistique tant dans leur analyse que dans la réflexion autour des pistes d'actions qui permettent de les aborder et en partie de les résoudre. Elles sont donc propices au développement d'analyses collectives complexes et à l'émergence de synergies entre les ACNG belges, leurs partenaires, et d'autres acteurs y compris ENABEL. Ces thèmes ont été à l'origine de la formulation des 4 premières cibles du CSC Sénégal 2022-2026.

Les focus groupes ont eu lieu durant le mois de juillet 2020, avec une participation moyenne de 10 ACNG/groupe. Une synthèse générale a ensuite été rédigée.

1.4 Conclusion de la partie préliminaire

A la suite de cette première analyse, la pertinence du choix de ces 4 thématiques a été validée par l'ensemble des ACNG. La « culture commune » des ACNG, exprimée au travers du CSC a été validée.

Ce travail a suscité une forte mobilisation des ACNG et de leurs partenaires, directement ou indirectement via une consultation de chaque ACNG avec ceux-ci, de nombreux échanges, connaissances mutuelles, identification de futures synergies pertinentes et construites sur une base solide.

Il a débouché sur l'identification de cibles stratégiques lors d'un atelier qui s'est tenu les 21 & 22 octobre 2020. Ces cibles ont été validées par l'ensemble des ACNG.

Cet atelier a clôturé le projet du fond d'apprentissage et l'accompagnement des consultants. Il a permis de définir, ajuster et partager des choix auxquels chacun peut adhérer. Ces choix comprennent l'identification d'une cinquième cible (au-delà des 4 cibles liées aux 4 thématiques préalablement identifiées), centrée sur le processus entre les ACNG. Celle-ci a été incluse dans le CSC.

1.5 Implication des partenaires locaux

Compte tenu des impératifs de coordination, il n'était pas possible de convier l'ensemble des partenaires nationaux de chaque ACNG à participer activement à toutes les concertations. En revanche, chaque ACNG s'est engagé à relayer les éléments de réflexion du groupe projet (étape préliminaire) et à solliciter des échanges directs avec ses partenaires (processus rédactionnel). A chaque étape, des temps d'échange nécessaires à l'intégration des ajouts des partenaires, étaient prévus à travers des sondages, des rencontres et des appels téléphoniques pour alimenter les analyses et croiser les regards. Des temps préparatoires avec les partenaires nationaux en amont de certaines rencontres telles que les focus groupes en vue de l'actualisation de l'analyse contextuelle et les réunions portant sur les synergies et complémentarités ont permis une concertation inclusive et riche.

Lors de l'atelier présentiel des 21 & 22 octobre 2020, des partenaires nationaux représentant les ACNG du prochain programme ont participé activement aux échanges; ils ont apporté des questionnements pertinents et des projections nouvelles sur le processus.

Le cadre stratégique commun du Sénégal résulte d'une véritable co construction de concertations, d'analyses et de propositions concrètes des partenaires nationaux et des ACNG.

1.6 Rédaction du CSC

Des Coordinateurs de Rédaction se sont proposés pour coordonner la rédaction de chacune des cibles, dans un processus hautement participatif.

Chaque version du document a suivi la chronologie proposée par le vade-mecum, de sorte que les différentes parties ont été progressivement remplies, complétées, ajustées et validées. Chaque étape s'est ouverte par une lettre aux participants mentionnant les objectifs de l'étape et les invitant, s'il y a lieu, à une ou plusieurs réunions.

Parallèlement, des échanges ont été proposés par chaque rédacteur de cible, ils se sont concentrés sur les approches, les éléments narratifs et l'identification des synergies. Les coordinateurs de rédaction de chaque cible n'ayant ni la même disponibilité, ni le même soutien de leurs participants, certains ont pris de l'avance sur d'autres. A chaque fois, l'exemple des premiers a inspiré les derniers, dans une dynamique d'émulation. Malgré la fatigue due à la longueur du processus, une réunion générale tenue le 16 février, avec seulement 24h de préavis, a vu la participation de seize responsables.

Les ACNG observateurs ont été informés en temps réel de l'avancement des travaux et l'un d'entre eux a intégré le groupe des participants en cours de route.

1.7 Construction d'approches communes basées sur des méthodologies d'actions individuelles

Le processus collaboratif, socle du CSC du Sénégal, dans lequel l'ensemble des ACNG se sont inscrits, a permis de garantir un espace de débats entre les ACNG mais aussi d'améliorer la connaissance des acteurs et de leurs approches. On peut citer l'initiative portée par les coordinateurs de rédaction de chaque cible, portant sur l'organisation de réunions de présentation des premières pistes de réflexion de programmes des ACNG, ce qui a favorisé l'émulation, les synergies et la convergence vers des approches communes.

Les champs d'intervention des ACNG sont reflétés dans chacune des cibles stratégiques et résultent de la combinaison de réflexions propres, issues de leur théorie de changement, et des méthodologies d'action harmonisées.

1.8 Difficultés rencontrées

Le processus a été parfois difficile à suivre par les participants, car ils sont simultanément concentrés sur la rédaction de leurs programmes et l'identification de leurs partenaires locaux, en particulier les nouveaux ACNG au Sénégal. En conséquence des incertitudes qui pèsent encore sur les programmes propres aux ACNG, le document de CSC tel que présenté et validé offre une photographie du Cadre Stratégique Commun du Sénégal au temps T mais ce cadre sera appelé à évoluer rapidement.

1.9 Richesse du processus

Le projet d'apprentissage collectif mis en œuvre en 2020 au Sénégal a renforcé une dynamique déjà existante, grâce à une forte mobilisation des ACNG, et contribué à construire des bases solides pour la structuration du nouveau CSC. La mise en forme des interactions entre les ACNG et leurs partenaires avec l'intégration des contextes et des points de vues divers a abouti à des accords communs visant à rendre compatibles et complémentaires des approches relatives aux changements recherchés.

L'implication, la disponibilité et les initiatives prises par les ACNG dans l'élaboration de ce dispositif formel traduisent la richesse d'un processus de co-construction et par conséquent, une réelle appropriation de ce cadre de gouvernance et de suivi.

2 Contexte général et analyse des risques

2.1 la situation économique, politique et démographique

Démographie :

Selon le rapport de l'ANSD (février 2019), le Sénégal compte 15 726 037 habitants en 2018 dont 7 896 040 de femmes (50,2%) et 7 829 997 d'hommes (49,8%). Plus de la moitié des personnes vivant au Sénégal résident en milieu rural (53,3%) et on constate de fortes disparités dans la répartition de la population entre les régions.

Le Sénégal enregistre un taux de croissance démographique annuel de 2,7% en 2019¹, les moins de 15 ans représentent 41,7% et les moins de 25 ans 62% de la population. La structure démographique sénégalaise présente les caractéristiques d'une population très jeune avec une prépondérance des femmes, ce qui constitue une fenêtre d'opportunité pour le développement du pays. Le Sénégal est classé 168^{ème} en fonction de l'indice de développement humain (de 1 [le mieux classé] à 188 [le moins bien classé])².

Cette croissance démographique annuelle est supérieure à la croissance annuelle du PIB per capita (2,4% de la croissance du PIB per capita en 2019), entraînant également une augmentation du nombre de pauvres³.

Economie

Le Sénégal a connu pendant 6 années de suite un taux de croissance au-dessus de 5% (6,7% en 2018 ; 6% en 2019), ce qui est tout à fait honorable dans un contexte régional et international difficile. La part du secteur primaire dans le PIB a augmenté entre 2014 et 2018, passant respectivement de 13,4 % en 2014 à 14,3 % en 2015, 14,4 % en 2016 et 15,2 % en 2018. Avec plus de 50% des emplois, le secteur primaire reste un des principaux moteurs de l'économie nationale.

Toutefois, les effets attendus de cette croissance économique ne sont pas ressentis par la population évoluant en dehors des secteurs publics et privés classiques et par celle qui habite dans les régions périphériques. L'essentiel de la croissance macroéconomique est tiré par les grandes entreprises étrangères du secteur tertiaire (TIC, etc.). L'écrasante majorité des Sénégalais ne travaillent pas dans ces secteurs et ne profitent pas des fruits de la croissance (en dehors de la redistribution) et le nombre de pauvres augmente fortement en valeur absolue, renforçant les inégalités au détriment du milieu rural et des banlieues des villes. Cette tendance s'est renforcée avec la pandémie de la COVID 19 puisque le taux de croissance a chuté à - 0,7% en 2020 (malgré une perspective de croissance avant la pandémie de 6,8%)⁴.

Politique

Élections locales et législatives : les élections locales, qui devaient avoir lieu en 2019, ont été successivement reportées, sans qu'une date définitive ne soit fixée jusqu'à présent. Le souhait affiché par le chef de l'Etat Macky Sall était d'organiser ces élections locales fin 2021. Toutefois, on s'achemine vers un nouveau report du scrutin. Dans l'attente, les députés ont voté la prorogation du mandat des conseillers municipaux et départementaux. Le couplage avec les élections législatives prévues en 2022 est en discussion.

Elections présidentielles : depuis les dernières élections présidentielles (2019), lors desquelles le président sortant avait été réélu dès le premier tour avec 58,27% des voix, le Sénégal retient son souffle dans la perspective des prochaines élections, qui auront lieu en 2024. Le doute plane sur une troisième candidature du Président en place, et cette situation embrase le climat politique depuis plusieurs mois, opposant les partisans d'un troisième mandat aux opposants au président en place.

¹<https://data.worldbank.org/indicator/sp.pop.grow?locations=SN>

² Human Development Report 2020 : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020.pdf>

³ www.data.worldbank.org

⁴ sources: Gouvernement et FMI

2.2 Le Plan Sénégal Émergent 2019-2023 et les Objectifs de Développement Durable

Le Plan Sénégal Émergent est le référentiel de la politique économique du pays qui vise l'émergence économique du Sénégal à l'horizon 2035. L'engagement politique du Sénégal dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable s'est très tôt manifesté à travers une approche participative et inclusive. A ce titre, des travaux d'alignement et d'intégration de ses engagements internationaux dans la mise en œuvre du PSE ont été effectués. L'analyse du niveau d'alignement du PSE aux ODD montre que les trois axes composant le plan couvrent largement le champ des ODD.

- L'axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et croissance », vise la création durable de richesses et l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. Il cadre parfaitement avec 5 ODD : ODD 1 (pas de pauvreté) ; ODD 2 (faim zéro) ; ODD 7 (énergie propre à un coût abordable) ; ODD 8 (accès à des emplois décent) ; ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) ;
- L'axe 2 : « Capital humain, Protection sociale et Développement durable » doit permettre d'améliorer considérablement l'offre et la demande de services sociaux et la couverture sociale. Il contribue directement à 9 ODD : ODD 3 (bonne santé et bien-être) ; ODD 4 (accès à une éducation de qualité) ; ODD 5 (égalité entre sexes) ; ODD 6 (eau propre et assainissement) ; ODD 11 (villes et communautés durables) ; ODD 12 (consommation et production responsables) ; ODD 13 (changement climatique) ; ODD 14 (vie aquatique) et ODD 15 (vie terrestre) ;
- L'Axe 3 : « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », répond aux exigences de bonne gouvernance, de développement local, de sécurité, d'intégration africaine et de promotion de la paix. Il contribue à 3 ODD : ODD 10 (inégalités réduites) ; ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) et ODD 17 (partenariats).

Le PSE accorde une priorité aux investissements à fort impact économique et social. Il identifie le développement du Capital Humain à la fois comme facteur et condition du développement économique et social. L'indice de développement humain (IDH) passerait de 0,51 en 2017 à 0,53 en 2023. L'indice de capital humain (ICH) devrait également connaître une amélioration significative. Toujours en 2023, le taux brut de scolarisation au primaire est attendu à 96,3%, et 81,6% des ménages devraient accéder à l'électricité en milieu rural⁵.

La mise en œuvre de la deuxième phase du PSE (2019-2023) devrait permettre une accélération de la croissance économique pour atteindre un taux supérieur à 9% ainsi qu'un relèvement substantiel des principaux indicateurs sociaux, en perspective de la réalisation de l'agenda 2030 sur les Objectifs de développement durable et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

A travers la mise en œuvre du PSE, le Sénégal donne une forte impulsion au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de ses orientations stratégiques, qui intègrent l'ensemble des cibles prioritaires des ODD. Le dispositif de suivi-évaluation des ODD est arrimé à celui du cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques, créé en mai 2015. Il a permis d'assurer et de faciliter le suivi des ODD par un bon niveau de renseignement des indicateurs. Un rapport annuel de synthèse de la Revue Annuelle Conjointe (RAC) de la politique économique et sociale, complété par un rapport portant spécifiquement sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des ODD, est produit annuellement par l'Etat sénégalais⁶.

Une simulation montre que la prise de nouvelles dispositions est nécessaire pour atteindre l'ensemble des ODD en 2030. En effet, si la tendance actuelle se poursuivait, le Sénégal serait à environ 50% de performance dans l'atteinte des ODD. Aujourd'hui, le pays occupe toujours la 118e place sur 156 dans le classement de la réalisation des ODD. Le pays manque encore de financements pour établir un tissu économique solide et pour mettre en place toute l'infrastructure favorisant le développement local. Le Sénégal doit aussi s'assurer que le progrès ne reste pas concentré à Dakar mais qu'il se diffuse dans tout le pays.

C'est pourquoi des mesures ont été prises pour l'intégration des ODD dans la phase II du PSE et dans la territorialisation des politiques publiques. Les acteurs concernés devront assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires pour couvrir les besoins de financement des ODD..

La Société civile face au PSE et aux ODD

⁵ Davantage d'informations seront précisées dans la pertinence pour le développement de la cible 3 car celle-ci s'intègre dans l'axe 1 du PSE.

⁶ <https://dgppe.sn/rapports-detudes-et-de-recherche/?limit=&q=revue%20annuelle%20conjointe&catid=41>

La société civile sénégalaise est l'une des plus actives de l'Afrique de l'Ouest. Au 1er janvier 2020, le Sénégal ne comptait pas moins de 575 ONG et 30 000 associations qui œuvrent pour le développement économique, social et environnemental du territoire, selon le Ministère de l'Intérieur. La quasi-totalité de ces organisations de la société civile (OSC) a intégré des réseaux, plateformes et autres organisation faitières dont les principales sont le CONGAD (Conseil des Organisations non Gouvernementales d'Appui au Développement), la PFAnE (Plateforme des Acteurs non Étatiques), ONGIS (Association des Organisations non Gouvernementales Internationales au Sénégal) et la PFONGUE (Plateforme des Ong Européennes au Sénégal).

Parallèlement à l'action de l'Etat du Sénégal, une plateforme de la société civile (50 membres) pour un suivi efficace des objectifs de développement durable a été mise en place en 2017 et inclut plusieurs partenaires des ACNG: "POSCO AGENDA-2030". En effet, les Organisations de la Société Civile, dans leur diversité, ont un rôle essentiel dans la planification, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, notamment le PSE et les ODD.

POSCO AGENDA-2030 se veut un cadre de concertation, de coordination et de synergie pour la promotion et la défense des droits économiques, socioculturels, et la lutte contre les aléas liés aux changements climatiques. Son objectif est de participer activement à la mise en œuvre, la revue et l'évaluation des ODD au Sénégal, en Afrique et dans le monde. Il s'agit de traduire le *"leave no one behind"*⁷. POSCO AGENDA-2030, ainsi que le CONGAD participent au comité technique de l'Etat pour le suivi des ODD.

La crise du COVID et ses conséquences, les aléas climatiques, les résistances aux changements, la mise en œuvre insuffisante et tardive des projets et des réformes, le défi d'une localisation effective et pertinente des ODD, la faible coordination du processus des ODD entre l'ensemble des acteurs (qui sera améliorée par l'action de la PFONGUE) constituent des facteurs de risques pouvant impacter négativement l'atteinte des ODD au Sénégal; ils peuvent freiner les diminutions des inégalités à tous niveaux: genre, géographique, urbain - rural.

Le CSC Sénégal a l'ambition de contribuer au mieux à l'attente des ODD, mettant l'inclusivité au cœur de ses préoccupations, et notamment le principe du *"leave no one behind"*. Les acteurs du CSC ont dès lors approfondi les diagnostics liés à ces risques et élaboré des stratégies permettant de les combattre (cf les contextes général et spécifique de chaque cible, les cibles et les approches). On y retrouve en première ligne les notions d'inclusivité, de genre, d'environnement, dans une analyse globale et systémique. Nous nous adossons en cela aux priorités soulevées par la note de politique générale du 5 novembre 2020.

Programmation de la délégation européenne

Les ACNGs sont bien informées des nouvelles priorités et processus de l'Union européenne : NDICI, Initiatives Team Europe, Green deal via les fédérations et coupoles notamment.

La plateforme des ONG de l'Union Européenne au Sénégal (PFONGUE) est l'interlocuteur clé de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Sénégal. Elle assure également un soutien dans la facilitation du dialogue avec les pouvoirs publics sénégalais ou tout autre partenaire, public ou privé, national ou international. Plusieurs ACNGs belges sont membres de cette plateforme, ce qui facilite le partage d'information à l'ensemble des ACNGs et la participation conjointe à des initiatives portées par cette association. Lors de la précédente programmation conjointe, elle a joué le rôle de facilitateur et de contributeur. Pour la nouvelle programmation conjointe 2021-2027, l'Union Européenne a pris du retard, et contrairement à d'autres pays, la DUE au Sénégal n'a pas procédé à une consultation de la société civile comme le prévoit le nouveau mécanisme NDICI. La raison invoquée est la suivante : "Puisque l'UE et le Sénégal disposent déjà d'une stratégie qui court jusqu'en 2024, il n'y a pas lieu de réaliser une consultation thématique d'ici là"... Les consultations sur les priorités stratégiques devront donc se faire de nouveau en 2023/2024 afin de cadrer avec le calendrier UE (21-27).

Toutefois, la PFONGUE avec les ACNGs concernées élaborent en ce moment même une feuille de route qui servira pour le suivi par les OSC des cinq priorités pré-identifiées: le « green deal », le développement des TIC et du traitement des données, l'alliance pour le développement durable et l'emploi, la gouvernance, la paix, la sécurité et la stabilité, enfin, le partenariat pour la migration.

⁷ Principe fondateur de l'Agenda 2030, mis en avant également par la politique de coopération belge

La feuille de route est un outil qui vient s'ajouter à la programmation conjointe (comme la stratégie jeunesse et genre), qui est plus politique/macro avec 3 priorités :

- un environnement plus favorable à l'exercice citoyen
- la participation et le dialogue structuré sur les politiques publiques
- l'amélioration des compétences techniques et des capacités de proposition des OSC

Cet instrument contractualisera les engagements réciproques et constituera un outil opérationnel pour le suivi par les OSC (consultation et dialogue tripartite Etat / UE / OSC).

2.3 La Covid-19

Comme dans l'ensemble des pays, la COVID 19 a entraîné une crise profonde et la nécessité de revoir les politiques et stratégies préalablement définies. Nos analyses des conséquences de la crise sur nos cibles et approches se sont nourries des réflexions des autres acteurs présents au Sénégal et en Belgique.

Impacts de la crise sanitaire sur les moyens d'existence des ménages au Sénégal⁸ :

- Baisse de revenus pour 81% des actifs en activité (au 2 mars 2020)
- Chômage : le pourcentage d'actif en arrêt total d'activité oscille entre 60% et 25% selon la région (Dakar: 31%)
- Les femmes sont davantage touchées que les hommes par la perte de revenus/emplois.
- Inflation des denrées de bases de 10 à 20% suite à la suspension de la circulation et à la fermeture des marchés
- Accès difficile aux intrants agricoles, suspension des aides étatiques aux agriculteurs - > difficile préparation de la campagne agricole 2020 (accès aux intrants) ;
- 14% de sénégalais ont renoncé ou n'ont pas pu recevoir des soins de santé, pour des affections autres que le Covid-19 sur la période du 02 mars au 26 avril 2020, avec un impact plus important chez les femmes et filles;
- Réduction de la quantité et de la qualité des repas quotidiens : 23% des ménages ont perdu au moins un repas quotidien, passant de 3 à 2 repas ou parfois de 2 repas à un seul par jour.
- Endettement des ménages
- Risques d'aggravation de l'insécurité alimentaire durant la période de soudure
- Risque de lourdes conséquences sanitaires pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes

Implication de la société civile

Face au caractère majeur et inédit de la crise Covid-19, plus de 60 organisations de la société civile présentes au Sénégal, internationales et nationales, ont souhaité partager leurs réflexions et questionnements sur les impacts socio-économiques de la crise Covid-19 au sein de la plateforme des ONG européenne (PFONGUE). Durant deux mois, des ateliers virtuels ont été organisés et animés par la Pfongue et des organisations volontaires sur quatre thématiques :

- Le développement rural, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition
- Les services essentiels et l'aménagement du territoire
- L'employabilité, le développement économique, les secteurs formel et informel, intégrant l'artisanat
- Les secteurs sociaux et les populations particulièrement vulnérables

⁸ Source : enquête People&data – mai 2020 : <http://www.peopledatasense.com/premieresincidences-du-covid-19-sur-la-vie-des-senegalais>

Des notes d'analyses et de recommandations, issues de réflexions à chaud dans un contexte en constante évolution, sont le produit de cette dynamique collective et constituent une capitalisation des effets de la Covid-19⁹. De nombreuses ACNG belges (incluant indirectement leurs partenaires locaux) ont participé très activement à ce travail, pilotant la rédaction de plusieurs de ces notes: Eclasio/UNI4COOP, Exchange Expertise, Echo Com, Rikolto, We Social Movement, BD.

La société civile s'est finalement exprimée auprès de l'Etat et a porté les recommandations suivantes :

- Renforcer la distribution des kits alimentaires d'urgence de façon rapide, transparente et en concertation avec la société civile
- Capitaliser les leçons apprises dans la gestion de crise pour renforcer la résilience des services essentiels et de gestion des territoires
- Anticiper les problèmes générés par des crises majeures avec des plans de contingence permettant d'assurer une continuité
- Impliquer les populations, en tant qu'acteurs et usagers des services essentiels, y compris les travailleurs informels, pour identifier les adaptations et solutions collectives
- Prendre en compte les spécificités de chaque territoire et des populations les plus vulnérables afin de garantir l'efficacité des mesures de prévention et protection
- Accompagner effectivement les changements de comportements, de mentalités, en renforçant les ressources humaines et matérielles dans la sensibilisation de proximité.

Suite à ces travaux, certains des impacts de la crise COVID sont détaillés et analysés dans les contextes spécifiques à chaque cible. La réflexion des ACNG s'est également enrichie des notes stratégiques de la coopération belge¹⁰. On retrouve des similitudes entre les fruits de la réflexion des ACNG au Sénégal et ceux de la coopération belge dans les éléments de diagnostic et de priorité, notamment l'importance d'une approche coordonnée, multisectorielle (mise en en phase dans le CSC Sénégal au travers du choix des cibles, qui sont multisectorielles par essence), l'importance des enjeux de genre (la crise COVID ayant exacerbé les inégalités, notamment au niveau du genre) et de l'environnement (composante essentielle de la construction de sociétés plus inclusives, durables et résilientes). La société civile sénégalaise, via les ACNG et leurs partenaires, a été une partie prenante incontournable de ce diagnostic.

Le plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A)

Les effets négatifs de la COVID 19 sur la croissance de l'économie sénégalaise ont justifié une révision de la phase II du PSE avec l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) sur la période 2021-2023. Ce plan de relance économique post COVID-19 considère les axes suivants comme prioritaires : promouvoir une agriculture intensive abondante, de qualité et résiliente, une santé inclusive, un système éducatif performant, un développement d'un secteur privé national fort, un renforcement de la protection sociale et une transformation industrielle et numérique.

A travers le PAP2A, l'Etat du Sénégal, avec ses partenaires, favorisera dans ces prochaines années des actions orientées vers le développement endogène et portées notamment par la quête de souveraineté alimentaire, avec un secteur privé national plus au cœur et plus dynamique, ce qui constitue une opportunité pour l'amélioration des impacts des ACNG et de leurs partenaires travaillant dans la cible 2.

L'état n'a pas consulté la société civile dans l'élaboration de ce plan. Une analyse collective de la pertinence et du réalisme des actions du PAP2A va cependant démarrer en 2021, grâce au portage de la PFONGUE et de ses membres. Les contributions des ACNG pourront se faire sous le prisme de 3 grandes thématiques : les opportunités du développement durable pour la relance économique, la territorialisation des politiques publiques et l'inclusion sociale des populations.

Le Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES)

La propagation de la pandémie Covid-19 a entraîné des répercussions sanitaires, économiques et financières sans précédent à l'échelle mondiale. Afin d'atténuer l'impact économique de cette pandémie au Sénégal, le

⁹<https://pfongue.org/Risques-et-facteurs-de-resilience-du-Senegal-face-a-la-Covid-19-Le-point-de-vue.html>

¹⁰https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_strategique_cooperation_covid-19_et_sante_2020_-_final.pdf et https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/reponse_cooperation_be_covid_19_volet_socioeconomique_out_dgd.pdf

PRES a été créé pour « renforcer le système de santé et soutenir les ménages, la diaspora, les entreprises et leurs salariés ». Celui-ci est financé par le Fonds de Riposte contre les effets de la Covid-19 dénommé « Force Covid-19 », doté à hauteur de 1.000 milliards FCFA. Ce fonds, alimenté par l'Etat, le secteur privé, les partenaires au développement et toutes les bonnes volontés, est organisé autour de 4 composantes :

- Renforcement du système de santé
- Renforcement de la résilience sociale des populations
- Stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois
- Approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité.

Dans son axe « renforcement de la résilience sociale », le PRES a prévu une distribution de denrées de première nécessité auprès d'environ 1 000 000 ménages en situation de pauvreté. Le ciblage des couches vulnérables ne semble cependant pas suffisamment actualisé pour intégrer des populations les plus touchées par la crise, comme les travailleuses et travailleurs journaliers, qui ont immédiatement perdu leurs sources de revenus.

Rôle et implication de la société civile, intégrant les partenaires des ACNG au Sénégal

Une grande diversité d'acteurs se sont mobilisés dans la diffusion des messages, des mesures de prévention et la mise en place des filets sociaux prévus par le PRES :

- Les collectivités territoriales se sont fortement impliquées, en mobilisant leur budget propre. Avec leurs partenaires (coopération décentralisée et entreprises, ONG...), au plus proche des enjeux de leur territoire, elles ont été particulièrement réactives auprès des plus vulnérables. Leurs partenaires ont pu ainsi équiper rapidement les centres de santé en matériel d'hygiène et organiser des distributions de kits alimentaires en faveur des familles les plus vulnérables. Néanmoins, cette crise met en exergue la disparité des territoires (entre communes riches et communes pauvres) et l'absence de transfert financier suffisant de l'Etat vers les communes pour déployer les filets sociaux.
- De nombreux chefs religieux et coutumiers se sont impliqués dans la diffusion des messages et dans la mise en place de mesures - barrières (gestion des lieux de cultes).
- Les acteurs de la culture (artistes, radios...) et communautaires (association de jeunes, de femmes, ...) ont développé des outils de sensibilisation, sont allés sur le terrain pour distribuer du matériel - barrière, ont développé des outils numériques pour sensibiliser à distance via les réseaux sociaux, permettant une imprégnation des informations clés dans toutes les franges de la population.
- Les entreprises ont également fortement contribué au PRES par l'achat de vivres, de matériels pour les centres de santé. Cette solidarité des entreprises appelle à poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre d'une véritable politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En effet, au Sénégal, il n'existe à ce jour aucun arsenal législatif incitatif dans ce sens.

2.4 La mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation

L'acte 3 de la décentralisation au Sénégal a été lancée en 2013 (acte 1 : 1972, création des communautés rurales ; acte 2 : 1996 : régionalisation). L'acte 3 vise à construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement. Elle structure le Sénégal en 599 collectivités territoriales (557 communes dont 5 villes et 42 départements). La mise en œuvre de l'Acte 3 modifie profondément l'organisation territoriale. Les changements portés par l'Acte 3 sont cités ci-dessous :

- Communalisation intégrale : les communautés rurales sont devenues des communes de plein exercice ; ce qui leur donne plus d'opportunités et plus de ressources
- Disparition des régions en tant que collectivités territoriales et création des départements en tant que collectivités territoriales ; le département est l'échelle du développement territorial
- Accent mis sur le développement durable
- Création du Haut Conseil des Collectivités Territoriales, du Haut Conseil pour le Dialogue de Territoires
- Adoption de la loi sur l'intercommunalité
- Territorialisation des politiques publiques.

Une analyse poussée des conséquences de la mise en œuvre de l'Acte 3, notamment pour les ACNG et leurs partenaires, ainsi que les enjeux qui y sont liés, sont décrits dans la partie contextuelle et pertinence de la cible 1.

2.5 La réforme foncière

En 2016, le processus d'élaboration de propositions de réforme foncière a abouti au « Document de Politique Foncière »¹¹. Ce document appréhende la politique foncière dans une perspective élargie qui prend en compte la dimension du foncier rural et celle du foncier urbain, répondant mieux au contexte actuel du Sénégal marqué par des interrelations très fortes entre le foncier rural et le foncier urbain du fait de l'urbanisation accélérée, de la croissance et de l'étalement continus des villes au détriment de l'espace rural. La réforme vise à instaurer une gestion des terres apte à garantir l'exploitation durable des ressources naturelles, la sécurisation et accès équitable aux droits fonciers, la promotion d'activités économiques viables et l'impulsion d'une dynamique de développement harmonieux des territoires urbains et ruraux. L'articulation cohérente de la gestion foncière, avec l'aménagement du territoire et la décentralisation sous-tend également les ambitions de cette politique.

Implication de la société civile : CRAFS¹²

Ce document de Politique Foncière a été élaboré sous l'égide de l'Etat du Sénégal et avec l'implication non négligeable de la Société Civile, organisée au sein du CRAFS (Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal). Ces réformes devaient être traduites en textes législatifs mais aucune avancée notable allant dans le sens des intérêts du monde rural n'a été signalée jusqu'à aujourd'hui, et la réforme foncière est à l'arrêt.

Pendant ce temps, dans une dynamique contraire, le gouvernement a trouvé des moyens pour lever les contraintes foncières de ses projets: en 2017, le texte de loi portant création des Zones Économiques Spéciales (ZES) a été adopté. Cette loi permet à l'Etat de soustraire des terres du Domaine National (et du contrôle des collectivités locales) et de les inscrire dans le registre du Domaine Privé de l'Etat.

Afin de pousser l'Etat à aller à l'essentiel, le CRAFS a élaboré un document de « Propositions de Législation Foncière » (2019). Celui-ci décline des propositions législatives et réglementaires concrètes dans la perspective de l'adoption de nouveaux textes sur le foncier par les autorités. On y trouve entre autres :

- L'institution des Comités Fonciers Villageois qui devront se prononcer sur tout enjeu foncier touchant le village.
- Un meilleur suivi du partenariat avec les investisseurs privés: cahier des charges négocié par le Conseil Municipal, après avis des Comités Fonciers Villageois concernés.
- L'adoption des délibérations foncières à la majorité absolue, pour renforcer la transparence et la légitimité des décisions.
- L'immatriculation des terres du domaine national devra rester exceptionnelle et respecter l'intérêt général afin d'éviter l'extraction des terres du domaine national pour les mettre à la disposition d'investisseurs privés, sans négociation avec la Collectivité territoriale concernée.
- Sécurisation des espaces traditionnellement destinés aux activités communes
- Institution de redevances foncières sur les terres du domaine national

On peut citer également le projet financé par la Banque Mondiale, le PROCASEF (Programme de Cadastre et de Sécurisation Foncière), qui vise l'acquisition de droits réels sur les terres par les paysans. Si on peut noter des points positifs comme le cadastre rural ou la promotion des métiers du foncier, il serait également judicieux d'être très attentif au fait que l'acquisition de droits réels donne la possibilité à l'agriculteur de vendre directement ses terres.

Les problèmes qui soulèvent régulièrement des mouvements de protestation soutenus par la société civile sont :

- Les affectations des terres du Domaine National à grande échelle
- La cohabitation difficile entre les industries extractives et l'agriculture (par exemple, les ICS dans la zone des Niayes).

¹¹ http://www.hubrural.org/IMG/pdf/document_de_politique_fonciere_vf_atelier_national_de_validation.pdf

¹² voir aussi la rubrique "genre / accès au foncier"

2.6 La migration¹³

Le Sénégal a une longue tradition de migration, à la fois interne et externe. Estimée entre 2,5 et 3 millions de membres et générant des transferts financiers de l'ordre de 12,8 % du PIB, la diaspora sénégalaise est considérée comme un facteur de développement essentiel.¹⁴

Immigration vers le Sénégal

Le Sénégal est un pays d'accueil traditionnel de populations d'origines diverses. Cette immigration vers le Sénégal reste dominée par les pays limitrophes et notamment la Guinée (43%), le Mali (10%), la Gambie (7%) et la Guinée-Bissau (6%), ainsi que la Mauritanie. Mi 2020, le nombre total de migrants internationaux au Sénégal était estimé à 275 000, soit 1.6 % de la population, ce pourcentage étant en diminution (dont 47 % de femmes et 32 % de jeunes de moins de 19 ans)¹⁵

Émigration en provenance du Sénégal

L'émigration internationale (quitter son pays pour aller s'installer dans un autre) en provenance du Sénégal est à nouveau sous les feux de l'actualité, avec environ 500 victimes sénégalaises mortelles répertoriées en 2020.

Elle se caractérise principalement par des flux sud-sud, essentiellement dirigés vers les pays de la sous-région ouest-africaine, et des flux sud-nord orientés vers les pays industrialisés de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le champ migratoire sud – sud cible également certains pays de l'Afrique centrale (Gabon, Congo) et de l'Afrique du Sud. On constate aujourd'hui que les 10 premiers pays de destination des Sénégalais se répartissent entre l'Europe occidentale (France, Italie, Espagne), l'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Gambie, Côte d'Ivoire, Mali), l'Afrique Centrale (Gabon, Congo) et l'Afrique du Nord (Maroc).

Ces émigrés proviennent essentiellement des régions de Dakar (30%), de Matam (14%), de Saint-Louis (10%), de Diourbel (9%) et de Thiès (9%). Dans une moindre mesure, les régions de Tambacounda (7%), de Kolda (5%), de Louga (5%) et de Kaolack (3,5%) sont des foyers émetteurs, de même que les régions de Ziguinchor (3%), de Sédhiou (2,5%) et de Fatick (2,4%)¹⁶. La généralisation des régions de départ traduit une diffusion du comportement migratoire à l'intérieur de la société sénégalaise.

Le volume des entrées (immigration) et des sorties (émigration) est plus important pour l'année 2017, comparé aux autres années¹⁷ (deux fois plus intense par rapport à 2016 et 2015). Chaque année, sauf en 2017, il y a plus de déplacements de population vers l'extérieur que de mouvements de population vers le Sénégal.

Les réalités et enjeux de la migration ont des conséquences pour les actions des ACNG et de leurs partenaires. Divers projets visent à offrir des opportunités économiques aux potentiels candidats à l'émigration et à améliorer leurs conditions de vie. D'autres visent la réinstallation des candidats à l'exil après leur retour forcé ou volontaire¹⁸. Plusieurs ACNG belges participent à certaines de ces actions. Indirectement, les ACNG espèrent contribuer à fixer davantage les populations dans leurs territoires.

Profil des migrants

Le phénomène migratoire concerne particulièrement les jeunes des quartiers péri-urbains populaires et du milieu rural. Les ressortissants des zones traditionnelles de pêche artisanale sont aussi de plus en plus impliqués, par diminution de la ressource halieutique et donc de leurs revenus. Ceci résulte non seulement des accords de pêche conclus entre le Sénégal et l'Union Européenne (formalisés et transparents), mais probablement principalement des pêches industrielles illicites, ou étrangères obtenues via des sociétés écran sénégalaises.

¹³ pour des analyses plus poussées, cfr. <http://www.pfongue.org/-Groupe-Thematique-MIGRATION-.html>

¹⁴ Knomad.org, Global Knowledge Partnership on Migration and Development - ONU, UE, BM, GIZ

¹⁵ https://migrationdataportal.org/fr/data?i=stock_abs_&t=2020&cm49=686

¹⁶ <http://www.ansd.sn/ressources/publications/ANSD-OIM%20-%20Profil%20Migratoire%20du%20Senegal%202018.pdf>

¹⁷ https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_senegal_2018_fr.pdf

¹⁸ On peut citer Archipelago, financé par l'Union Européenne et Enabel et mis en œuvre par l'APEFE, en collaboration avec d'autres OSC, qui est un projet de formation et d'insertion qui s'adresse aux jeunes migrants de retour et chômeurs.

Le secteur informel semble constituer un grand « réservoir » de potentiels candidats à l'émigration internationale. L'émigration internationale s'est fortement généralisée et touche toutes les couches de la population active, en particulier les jeunes, en milieu rural comme en milieu urbain.

Contribution de la diaspora au développement

Les montants des transferts de la diaspora sénégalaise ont pris une ampleur considérable au cours des dernières années. On constate une prédominance de la France (647 millions USD en 2017) et de l'Italie (425 millions USD), suivis de l'Espagne (302 millions USD). En Afrique, la Gambie (264 millions USD), la Mauritanie (130) et le Gabon (116) constituent les principaux pays émetteurs. Les États-Unis contribuent à hauteur de 85 millions USD de ces transferts.

Des acteurs de la société civile s'impliquent à travers des projets de mobilisation des ressources financières et du savoir-faire des émigrés dans les secteurs porteurs et générateurs d'emplois. Ces actions restent limitées.

La politique nationale de migration du Sénégal (PNMS) a été conçue en cohérence avec la vision du PSE (2018). Elle vise à assurer "une gouvernance efficace" des questions migratoires et "maximiser" les bénéfices de la migration pour un développement durable.

Il existe une multiplicité d'acteurs impliqués dans les enjeux migratoires, dont de nombreuses organisations de la société civile et des partenaires des ACNG belges. Il importe qu'ils soient mieux coordonnés. La mise en place d'un cadre de concertation multi acteurs est recommandée.

2.7 Le genre

En 2019, le Sénégal est classé 130ème¹⁹ pour son indice d'inégalité de genre, montrant encore les énormes efforts nécessaires en la matière. Cela se traduit entre autres par une grande différence entre femmes et hommes dans 1/ les Indices de Développement humain (respectivement 0.475 et 0.546), 2/ les pourcentages des personnes ayant atteint le degré secondaire (respectivement 10 et 26.5 %), 3/la participation au marché de l'emploi à partir de 25 ans (respectivement 35 et 57.5 %) ; 4/le niveau moyen de rémunération, qui est le double chez l'homme. La pratique des mutilations génitales féminines est énorme, avec une forte prévalence de 26 % sur le plan national, variant selon les ethnies et les mariages précoces ou forcés. Ces mutilations ont augmenté à cause de la pandémie de Covid-19 (la fermeture des écoles entraînant une plus grande présence de jeunes filles à la maison, et une augmentation des mariages forcés et des excisions)²⁰.

Les filles et les femmes se retrouvent confrontées à une double inégalité du fait de leur genre et des normes traditionnelles qui leurs sont assignées; le rôle de femme au foyer continue de leur être attribué.

L'Etat sénégalais et la société civile ont la volonté de faire changer les choses petit à petit avec l'adoption de la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité envers le Genre 2016 -2026²¹. Cette stratégie a été élaborée par le Comité Consultatif National de la Femme et diverses organisations de la société civile.

Les OSC, souvent regroupées en consortium, fédération ou réseaux, ont pris une part active à la mise en œuvre de la SNEEG par des interventions directes au profit des populations ou par l'intermédiaire de leurs groupements ou associations de base. Elles interpellent les institutions étatiques sur leurs responsabilités en faveur de l'égalité de genre.

Toutefois, les actions des OSC sénégalaises auraient pu être plus efficaces et efficientes s'il y avait davantage d'harmonisation, de synergie dans leurs interventions et si plus de moyens financiers étaient mis à leur disposition.

Les OSC devraient également prendre une part active dans les instances de concertation entre acteurs de la mise en œuvre de la SNEEG, mais il n'y a pas de moyens affectés au suivi de la mise en application de la stratégie et il manque d'indicateurs de suivi.

Le contexte du genre au Sénégal est aussi marqué par l'implication de la société civile dans plusieurs avancées législatives.

¹⁹ Human Development Report 2020 : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020.pdf> et http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf

²⁰ <https://www.senegalblackrainbow.org/2021/02/06/excisions-pratiques-en-hausse/> et nombreux autres

²¹ <http://www.directiongenre.com/docs/SNEEG%202.pdf>

1. Avortement

L'avortement est un sujet complètement tabou dans la société sénégalaise à cause du poids des religions. L'avortement médicalisé n'est autorisé que "lorsque la vie de la mère est gravement menacée". A cause de cette interdiction, de nombreuses femmes souvent issues des milieux défavorisés ont recours à l'avortement clandestin en cas de viol ou d'inceste, causant de nombreux drames. C'est pourquoi, le 18 février 2021, une vingtaine d'organisations²² réunies au sein d'un comité de plaidoyer pour l'accès à l'avortement médicalisé en cas de viol ou d'inceste ont lancé une campagne de communication via une plateforme numérique. *"Elle vise à donner au grand public des informations justes et à susciter le débat sur l'avortement médicalisé en cas de viol ou d'inceste, lorsque la grossesse met en danger la santé morale et physique de la mère, la vie de la mère ou du fœtus"*. Ces Associations militent pour l'adoption d'un projet de loi autorisant l'avortement médicalisé en cas de viol et d'inceste. Le directeur des Droits humains invite les organisations de la société civile à renforcer la synergie des actions afin de mener un plaidoyer pour une adoption des projets de réformes en cours.

2. Parité

La loi sur la parité a été votée en 2010. Le texte prévoit « la parité absolue homme-femme [...] dans toutes les institutions électives ». Quels en sont les résultats ?

Depuis 2012, les femmes représentent plus de 41 % des députées de l'Assemblée Nationale, là où la moyenne mondiale se situe à 24 %. Mais la loi tarde à produire des effets visibles au niveau des membres du gouvernement, où les femmes sont très minoritaires. Au niveau des collectivités territoriales, sur 557 communes, seules 5 sont gérées par des femmes (dont la commune de Dakar depuis 2018). Dans les conseils municipaux, la règle est généralement respectée, avec la moitié de conseillères. Dans ces espaces, l'enjeu est à un autre niveau, c'est celui de la participation effective de ces femmes aux débats, pour oser défendre leur point de vue. Certaines organisations de la société civile accompagnent les femmes élues pour les informer sur leurs droits et renforcer leur leadership, mais le travail est encore énorme.

3. Viol

Une loi votée fin 2019 criminalise le viol et la pédophilie; l'absence de consentement et le viol dans le couple sont également sanctionnés. Cette loi augmente la sévérité des peines pour les auteurs qui risquent désormais des peines allant jusqu'à la réclusion à perpétuité. Il n'est cependant pas encore possible de faire une évaluation de son application.

4. Difficultés d'accès au foncier et effets sur les femmes du changement climatique

Les femmes ont beaucoup de difficultés à accéder aux ressources foncières.

En dépit de la Loi sur le Domaine National, qui prône un accès équitable des hommes et des femmes aux terres, le droit coutumier continue d'être appliqué dans la plupart des régions du pays. La terre est un patrimoine collectif détenu au sein de la famille, du lignage ou du village par le chef de terre, qui est toujours un homme. Les femmes sont donc exclues de la gestion foncière. Elles ne sont pas souvent consultées pour la prise de décisions concernant le foncier et leurs préoccupations sont faiblement prises en compte.

C'est le travail de quelques organisations de la société civile qui fait peu à peu bouger les lignes en accompagnant les demandes foncières individuelles de femmes. Une réforme foncière a été lancée à plusieurs reprises, sans jamais aboutir. La société civile veille à ce que les droits des femmes y soient pris en compte et des recommandations claires ont été faites dans ce sens au niveau du CRAFS²³.

De nombreuses autres disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux intrants, aux services de vulgarisation, au crédit, au marché ainsi qu'aux actions de renforcement de capacités (formation, assistance technique). De plus, la faible participation à la prise de décision (familiale & locale) et aux projets de gestion de l'environnement rendent les femmes plus vulnérables aux effets pernicioeux du changement climatique et moins aptes à faire face aux ces changements.

²² dont l'Association des journalistes en santé, population et développement (AJSPD), l'Association des juristes sénégalaises (AJS) et l'Association des jeunes avocats sénégalais (AJAS)

²³ voir plus haut la rubrique "la réforme foncière"

Les femmes portent le fardeau des responsabilités familiales comme l'approvisionnement en eau et la collecte de combustibles pour la cuisson des aliments et le chauffage. Le changement climatique peut rendre ces tâches plus exigeantes en termes de main-d'œuvre et de temps. Aussi, dans des conditions climatiques extrêmes, comme les périodes de sécheresse et les inondations, les femmes tendent à travailler plus pour garantir leurs moyens de subsistance. Cela signifie que les femmes disposent d'encore moins de temps pour l'éducation, la formation ou la participation à des activités génératrices de revenu.

La prise en compte du genre dans le CSC Sénégal

L'inégalité de genre touchant tous les domaines, elle est travaillée spécifiquement dans chaque cible du CSC Sénégal car les ACNG et leurs partenaires souhaitent porter une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des filles.

Une approche basée sur des stéréotypes de genre peut cependant produire des effets contre-productifs. Ainsi, une bonne intention (augmenter les connaissances des femmes) peut conduire à une diminution de leur bien-être et de leur autonomisation car des activités supplémentaires s'ajoutent à leur charge de travail déjà considérable, activités sur lesquelles elles n'ont pas un pouvoir de décision. Dans la mise en œuvre des projets, les horaires (des sensibilisations, des formations,...) doivent être pensés pour permettre la participation des hommes et des femmes. Les ACNG seront donc spécialement attentifs à ce risque.

Ainsi, travailler les enjeux de genre n'implique pas de se centrer uniquement sur les femmes et les filles, au détriment des garçons et hommes. Au contraire, les ACNG sont convaincus que c'est en travaillant aussi bien avec la population masculine que féminine sur les rapports de pouvoir et les rôles sociaux que l'on tendra vers un développement durable. C'est donc cette vision globale du genre qui prédomine dans le CSC.

En ce sens, le CSC rejoint la politique générale et aborde les 3 approches présentées dans la note stratégique genre: approche basée sur les droits humains, approche à deux voies qui mixe le gender mainstreaming avec des actions spécifiques, contextualisation aux priorités nationales et locales. La crise de la COVID-19 renforçant les inégalités de genre, elle donne une urgence supplémentaire à l'intégration de ces questions au centre des stratégies des ACNG et de leurs partenaires. La façon dont chaque cible prend en compte les enjeux de genre est détaillée dans leur chapitre respectif.

2.8 L'environnement

Malgré l'existence de nombreux codes (Mines, Forestiers, Pétrole) et la ratification de plusieurs conventions internationales par le Sénégal, peu de cohérence existe entre ces résolutions et la réalité. Les contraintes qui limitent la gestion efficace de l'environnement ainsi que sa gouvernance sont liées à plusieurs causes, notamment : les mauvaises pratiques agricoles, l'agro-business non contrôlé, l'exploitation sans règles des mines et carrières, les pratiques d'élevage inadaptées (surpâturages), la surpêche, la croissance démographique soutenue, l'urbanisation rapide, l'exode rural, la migration, la corruption.

S'y rajoutent l'existence de dépôts sauvages de déchets ménagers, industriels, médicaux et chimiques ainsi que celle des rejets liquides. La gestion de ces déchets souffre d'un déficit d'infrastructures techniques performantes. Les populations semblent peu sensibles à la question.

Ces facteurs ont pour effets de sévères menaces environnementales, une forte contribution aux changements climatiques, la dégradation des sols, la pollution des eaux et de l'air, la destruction des forêts, la baisse de la productivité agricole. La pression est aussi particulièrement intense sur les 718 km de littoral : érosion, destruction des mangroves, pressions anthropiques et pollution. Une autre conséquence très inquiétante consiste en l'augmentation progressive du stress hydrique et les sombres prévisions, à l'horizon de 2025, de la disponibilité d'eau potable : elle la disponibilité d'eau douce par habitant passerait de 4 500 m³ par an pour la période actuelle à environ 2 000 m³.

En réponse à cela, des efforts législatifs sont en cours : La lettre de politique de développement du secteur de l'Environnement et de l'Assainissement (février 2016-2020) - Sénégal vise à assurer les conditions de durabilité du développement économique et social dans une perspective de forte croissance, compatible avec la gestion et l'exploitation écologiquement rationnelles des ressources naturelles et de l'environnement.

Le Gouvernement a initié l'actualisation du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2018-2025 à prolonger jusqu'en 2030 pour à la fois prendre en compte les nouveaux enjeux et défis liés à la mise en œuvre des orientations de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2016- 2025, aux exigences relatives à la mise en œuvre des ODD, à la gouvernance participative de l'eau, au Genre et aux changements climatiques.²⁴

Fin 2020, la Contribution Déterminée Nationale (CDN) a été adoptée afin de mettre en œuvre les pratiques de gestion durable des terres et de prendre part aux stratégies globales d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. L'application effective de ces efforts devra être suivie.

Face à la crise COVID et au lien entre la dégradation environnementale et les risques de nouvelles pandémies, les acteurs du CSC contribuent, par une prise en compte systématique de l'environnement et des enjeux liés (changements climatiques, transition agroécologique durable,...) à la volonté de la coopération belge, qui vise à "Des efforts supplémentaires pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement"²⁵.

Dans chaque cible sont décrits le contexte spécifique environnemental et la façon dont cette composante est appréhendée.

²⁴ <http://www.dgpre.gouv.sn/wp-content/uploads/2019/06/brochure-pagire-1.pdf>

²⁵ note de politique Générale Coopération au Développement et Grandes Villes, novembre 2020

2.9 Risques généraux liés au contexte du Sénégal

Les risques à portée générale se trouvent repris ci-dessous.

Titre et description des risques	Niveau	Mesures d'atténuation des risques
Incertitude institutionnelle (élections reportées) Instabilité politique (élections 2024) Ces incertitudes et instabilités entraînent des risques de changement de vision, de stratégie et/ou de priorités gouvernementales. Celles-ci risquent de s'écarter de la stratégie suivie antérieurement et d'influencer les dynamiques et partenariats avec le gouvernement ou les autorités décentralisées. Un risque de grèves et de perturbations existe aussi.	Probabilité : modérée Impact : modéré	Établir des connexions avec les organisations de la société civile travaillant sur le respect des processus démocratiques et des élections. Appuyer les collectivités territoriales à intégrer le facteur incertitude Maintenir le dialogue institutionnel avec les Ministères Signer des accords de collaboration définissant les rôles et responsabilités entre les acteurs étatiques et déconcentrés et les projets Maintenir la communication régulière avec l'ambassade pour diagnostic, suivi, et analyse.
Faiblesse des outils de gestion des risques au niveau des territoires (y compris les risques liés aux ressources extractives et minières). Cette faiblesse peut entraîner des impacts plus forts de risques extractifs ou miniers mal gérés (catastrophes, conflits)	Probabilité : moyenne Impact : Fort	Élaborer des plans locaux de gestion des risques et de communication de crise Sensibiliser et renforcer les acteurs locaux sur ces thématiques; Appuyer les collectivités locales à réactualiser les plans de contingences et les plans ORSEC (Plans d'Organisation des Secours) en tenant compte des risques de catastrophes dans les industries extractives.
Non durabilité suffisante des actions entreprises par les ACNG et leurs partenaires, diminuant leurs impacts	Probabilité : faible Impact : élevé	Favoriser les démarches partenariales avec des acteurs en capacité de poursuivre les actions au-delà des financements DGD Processus hautement participatifs dans la construction du CSC et l'identification des programmes Inclure les dimensions « gouvernance », « renforcement des capacités », « suppression des inégalités de genre » et « développement de marchés inclusifs » dans les stratégies et programmes des ACNG et de leurs partenaires.
Coordination insuffisante des partenaires au développement (ACNG inclus) par les autorités au regard des multiples programmes et projets, entraînant des chevauchements, une perte en efficacité et efficience au niveau de l'aide Actions disparates et faiblement coordonnées des acteurs intervenant dans les mêmes secteurs, créant des doublons et des interférences programmatiques Potentielles difficultés de coordination pour des raisons géographiques (partenaires dans différentes régions, certaines ACNG n'ont pas de	Probabilité : faible Impact : modéré	Favoriser les synergies et complémentarités des interventions des ACNG. Animer des plateformes d'innovation intégrant les acteurs locaux et nationaux (élus locaux, services décentralisés, recherche, société civile nationale). Appuyer les cadres de concertation existants à tous les niveaux (local au national). Appuyer la participation au suivi-évaluation pour le suivi des interventions en complémentarité ou en synergie. Soutenir les autorités dans leur rôle de coordination des actions et politiques Privilégier une bonne circulation de l'information des actions dans les localités, tant auprès des décideurs, des partenaires que des utilisateurs.

représentation locale) Capacité limitée à définir des cadres de mise en cohérence entre les différents programmes, à se mettre ensemble, relativement aux contraintes et aux particularités des diverses actions La réalisation de ces risques peut entraîner un impact marginal des actions des ACNG en regard de leurs ambitions premières.		Accorder de l'attention à l'implication effective de chaque membre Garantir la souplesse de la démarche collective du CSC et de la définition/adaptation des activités collectives prévues (en fonction d'éléments d'évolution de contextes internes et externes) Garantir la souplesse de la mobilisation des moyens financiers
Résistance aux messages et approches liés aux us et coutumes, tabous, croyances religieuses et/ou traditionnelles Rejet de certains concepts, hostilité envers des ACNG qui les promeuvent et les personnes qui les incarnent. (Voir dans la CS3 d'autres risques liés aux croyances, traditions et tabous, pouvant impacter l'ensemble des cibles)	Probabilité : forte Impact : élevé	Privilégier des approches basées sur les communautés et intégrant les populations cibles au cœur des programmes, à toutes les étapes: définition, opérationnalisation, évaluation, élaboration des outils et messages clés. Développer des mécanismes de feedback des communautés parties prenantes pour bénéficier de l'information nécessaire à l'ajustement des méthodes, outils et contenus. Adapter des résultats attendus et les méthodologies de mise en œuvre Accorder un soin particulier aux approches genres
Désintérêt des jeunes en cours de programme : les programmes s'étendant sur cinq ans, le public cible risque d'exprimer des fluctuations dans ses priorités, motivation, implication. Par exemple, il est fréquent d'observer un exode rural vers Dakar, notamment lorsque les filles sont mariées et rejoignent la famille de leur mari dans les zones urbaines. Cet exode peut perturber la réalisation des programmes ciblant les jeunes filles rurales (et en conséquence diminuer leurs résultats/impacts).	Probabilité : moyenne Impact : moyen	Les tendances des zones cibles et des populations jeunes y vivant doivent être analysées soigneusement lors des identifications des programmes pour prévoir au maximum les risques et construire des projets répondant aux besoins. Il est également important de prévoir un suivi régulier des jeunes bénéficiaires pour anticiper et prévenir leur abandon, ainsi que pour s'assurer que les programmes continuent à répondre à leurs besoins, éventuellement moyennant quelques réorientations.
L'émigration clandestine par bateau est une réalité au Sénégal dont il faut tenir compte : il arrive que des jeunes fassent le choix de celle-ci avec l'espoir d'un avenir meilleur, et ce, bien qu'ils aient un emploi ou suivent une formation. Certains programmes risquent d'en pâtir. Les accords de pêche signés entre l'UE et le Sénégal appauvrissent les ressources halieutiques et favorisent l'émigration des pêcheurs ; ce phénomène est renforcé par l'érosion marine qui détruit les sites d'habitation des pêcheurs. Comme ces derniers maîtrisent l'utilisation des pirogues et du GPS, ils sont les premiers concernés par les départs. Le risque est donc augmenté dans les zones côtières.	Probabilité : forte Impact : moyen	Un travail de sensibilisation pourrait être utile en ce qui concerne les risques de l'émigration clandestine, avec pour objectif d'encourager les jeunes à identifier tous les bénéfices qu'ils ont à s'impliquer dans les projets proposés par les ACNG et à s'y maintenir. Au niveau de l'UE, les autorités belges devraient user de leur influence pour infléchir la tendance à l'appauvrissement des ressources halieutiques, non seulement sous la forme de compensations, mais aussi pour renoncer à la politique actuelle et pour appuyer résolument la modernisation du secteur de la pêche artisanale. Initier des projets de développement sur les côtes et dans les îles menacées par l'érosion côtière.
Le soutien inconditionnel du Gouvernement français aux caricatures du prophète, fondé sur la laïcité et la liberté d'expression, blesse la communauté musulmane et provoque des manifestations; ces	Probabilité : faible Impact : moyen	Les ACNG belges au Sénégal n'étant pas impliquées dans le débat, il appartient aux autorités françaises de montrer des signes d'apaisement

événements renforcent les mouvements hostiles aux intérêts économiques français au Sénégal. Ces mouvements peuvent par ricochet perturber les actions des ACNG belges		
Accaparement des terres : la gestion du foncier par les pouvoirs publics se manifeste souvent par l'attribution à des privés de surfaces réservées au domaine maritime ou au domaine public, ce qui entraîne des vagues de protestation des riverains ou des agriculteurs évincés de leurs terres.	Probabilité : forte Impact : moyen	Le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal milite pour un contrôle citoyen, un meilleur suivi par la société civile du partenariat avec les investisseurs privés, de même qu'un renforcement des dispositions légales susceptibles de freiner cette tendance. Plaider pour la mise en place d'un cadastre rural numérisé à la disposition des collectivités Territoriales.
Crise COVID : une évolution négative de la crise COVID, un aggravement du nombre de cas, des mesures de restriction des déplacements impacteront négativement les populations, ce qui demandera des réorientations des résultats et actions des ACNG	Probabilité : moyenne Impact : moyen	Le CSC et les programmes ont analysé de façon approfondie la crise COVID, ses conséquences actuelles et les scénarios possibles et en tiennent compte dans leurs processus de formulation. Une souplesse dans l'adaptation des logiques d'intervention et des budgets associés reste cependant nécessaire

3 PARTIE 3: cibles stratégiques (CS)

3.1 Cible 1 – Territoires, gouvernance et droits humains

L'essentiel

- **Nom de la cible stratégique** : *Promouvoir des territoires résilients, la bonne gouvernance locale, le respect des droits humains et incluant les citoyens dans la gestion de politiques locales durables*
- **Acteurs prioritaires** : CT (arrondissement, communes, intercommunalités, département, région, ARD)
- **Acteurs secondaires OSC** : comité de gestion villageoise, Asufor, Comité de gestion RN, chambres consulaires ... : *ceux-ci doivent se relier et interagir avec les premiers.*
- **ODD concernés** : 5 (égalité entre les sexes), 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 6 (eau propre et assainissement), 8 (croissance économique durable) 10 (inégalités réduites), 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsables), 13 (changement climatique), 16 (paix, justice et institutions efficaces).
- **ODD chapeau** : 10 (inégalités réduites), 11 (villes et communautés durables) et 13 (changement climatique), 16 (paix, justice et institutions efficaces), 17 (partenariats)

3.1.1 Analyse contextualisée

Cette cible recouvre de nombreux champs d'intervention ; plusieurs d'entre eux méritent une analyse contextuelle spécifique. Cette présente cible est le fruit d'un long processus déclenché au Sénégal dès le second trimestre 2020. Il s'appuie sur l'expérience du CSC 2017-2021 et sur les résultats et recommandations du projet d'apprentissage collectif dont l'actualisation de l'ACC. Son élaboration a nécessité la participation active des ACNG et de leurs partenaires.

1.1 Contexte de l'organisation des territoires

Les changements importants intervenus depuis 2015 sont les conséquences de la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation. Ceux-ci sont décrits dans la partie contextuelle globale. Cette mise en œuvre a des conséquences significatives pour les ACNG et leurs partenaires :

- Nécessité de « rapporter » aux préfets
- Besoins d'apprendre à mieux connaître ces « nouveaux » acteurs et leurs partenaires (chambres consulaires, ARD, ...), pour mieux identifier leurs attentes et trouver les bonnes entrées de coopération
- Prise en compte des planifications locales : plan de développement communal, plan de développement départemental.
- Prise en compte des initiatives intercommunales.

Divers enjeux restent présents pour les ACNG et leurs partenaires :

- faire du plan un véritable instrument de mobilisation des ressources et programmation prenant en compte la relation entre plan et budget au niveau local ;
- susciter la prise en compte dans la planification locale des projets structurants fédérateurs, intéressant plusieurs collectivités locales (souvent de type Haute Intensité de Main d'Œuvre);
- identifier des bases de données de projets locaux de grande envergure intéressant plusieurs collectivités locales et favoriser leur financement par l'Etat ;
- tirer parti des aménagements juridiques offerts par le Code des collectivités locales et favorables à la contractualisation (intercommunalités, contrat plan avec l'État...);
- tirer parti des modes de financement alternatifs au financement public interne (PPP, Coopération décentralisée, fonds carbone, RSE etc.).

Par ailleurs, le PACASEN (programme cofinancé par la Banque Mondiale et l'AFD) apporte un soutien budgétaire aux communes qui mettent en place des outils et des démarches vertueuses de gestion des fonds publics. Ce

programme a dans un premier temps porté sur 123 communes urbaines. En 2020 une seconde composante a été ajoutée pour couvrir les communes rurales (476 collectivités concernées).

1.2 Contexte des droits humains et plus spécifiquement des droits de l'enfant

Le respect des droits humains est une dimension indispensable à l'émergence de territoires résilients dans toutes leurs dimensions et au bénéfice de tous leurs habitants. Dans cette optique inclusive, et en accord avec les priorités de la coopération belge (principe d'inclusivité et de respect des droits), les ACNG, et plus particulièrement la cible 1, inscrivent leurs actions dans une recherche du respect des droits humains. Par rapport à ce principe d'égalité et d'inclusivité, les droits de l'enfant sont spécifiquement visés.

La prise en compte des principes généraux de la Convention relative aux Droits de l'Enfant dans le corpus du cadre juridique national sont bien reflétés dans les textes et normes réglementaires. Toutefois, dans la mise en œuvre, les principes de la participation et de la non-discrimination demeurent faiblement effectifs. Les droits de l'enfant, bien que formellement reconnus au Sénégal, font l'objet de violations récurrentes avec la persistance des pratiques comme la mendicité forcée des enfants talibés, les viols et abus sexuels sur mineurs, les violences physiques et la maltraitance, l'excision et les mariages d'enfants, la non-déclaration des naissances à l'état civil.

Les enfants privés de prise en charge parentale sont plus exposés aux violations potentielles de tous leurs droits, avec des risques élevés de négligence, d'abandon, d'abus, de maltraitance et d'exploitation.

L'équité sociale est promue par l'État du Sénégal à travers des compétences qui sont restées communes. Ces documents (Constitution 22 janvier 2001 - Charte Africaine des enfants - Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant) définissent le mode de gestion dans le domaine de la protection de l'enfance, de l'éducation, sous la responsabilité du gouvernement, mais ils influencent aussi les politiques au niveau local. La mise en place de cadres multi acteurs chargés de la protection des enfants et des femmes a été réalisée au niveau national (le CNPE - Comité national pour la Protection des Enfants), au niveau départemental (CDPE) et au niveau communal (CCPE).

1.3 Contexte des ressources naturelles

Actuellement, l'accès aux ressources naturelles ; l'eau, la terre, les semences, les produits halieutiques, etc. restent un défi en particulier pour les femmes et cela nécessite une application des textes en faveur des droits des femmes notamment pour pouvoir mettre en œuvre la SNEEG - Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre. Il s'agit donc d'un axe important travaillé par les acteurs des ACNG de la cible 1 mais également repris dans d'autres cibles.

1.4 Contexte des ressources minières et extractives

Les exploitations de gisements de gaz et de pétrole amènent la mise en place d'industries extractives très polluantes et attisent les convoitises. Le cadre de gouvernance est relativement opaque. Face à cela, on peut noter une mobilisation de la société civile, notamment des grands réseaux d'associations et d'ONG, dont certaines ACNG belges et leurs partenaires.

3.1.2 Pertinence

Dans ce contexte, il y a lieu d'aborder différemment les situations de l'espace rural et de l'espace urbain. En effet, comme ailleurs en Afrique, le Sénégal vit une accélération de l'urbanisation, une avancée du front urbain au détriment d'espaces agricoles et naturels. Cela entraîne de nouveaux enjeux liés aux spécificités des deux types d'espace, au nécessaire renforcement des liens entre espace urbain et espace rural, aux questions de sécurité alimentaire, de résilience face aux changements climatiques ou plus récemment à la pandémie COVID-19. Les ACNG, répondant par leurs stratégies et actions à donner une réponse à ces enjeux, s'inscrivent dans les priorités de la coopération belge, soulignées dans les réponses à la pandémie du COVID et dans sa note de politique globale.

La question des enjeux de réforme foncière a été décrite dans la partie générale car touchant à l'ensemble des cibles.

De nouveaux « écosystèmes » locaux se mettent en place autour des collectivités territoriales, avec les acteurs locaux, les services déconcentrés de l'Etat, les ARD, les chambres consulaires, ... L'approche territoriale représente un champ intéressant de synergies entre les ACNG et avec ces nouveaux acteurs. Cette concertation inclusive, impliquant toute la diversité des acteurs du territoire est soutenue par les ACNG de la cible 1.

Ainsi, l'approche territoire permet de sortir du cloisonnement pour prendre en compte des spécificités territoriales, faciliter davantage de cohérence et d'impact pour *in fine* contextualiser davantage, mieux ancrer les ACNG, leurs partenaires, les collaborations entre la société civile et les autorités décentralisées et pouvoir aller vers des dynamiques et des synergies plus pertinentes. Cette approche s'inscrit dans une continuité et une amélioration tant par rapport au CSC actuel (2017-2021) que par rapport aux programmes des ACNG inscrits dans cette cible. Cela permet de valoriser les leçons apprises du processus actuel. La construction de cette cible, champs d'intervention et approches, directement par les ACNG, dans une optique d'inclusion des partenaires locaux, de réflexion analytique, de continuité et d'amélioration, garantit également une cohérence entre les théories de changements de chaque acteur et les approches décrites dans le CSC.

L'approche territoire amènera les ACNG aussi à travailler avec d'autres acteurs, notamment les acteurs de la décentralisation. Ces derniers, renforcés dans leur rôle par l'Acte 3 de la décentralisation, se retrouvent face à de nouvelles missions et compétences qui nécessitent tant des ressources additionnelles (financières, techniques, humaines) de la part des autorités supra-locales que de pouvoir s'appuyer sur les dynamiques, savoirs et savoir-faire des acteurs de leur territoire. C'est dans cette logique collaborative que peuvent se construire des politiques de proximité par et pour tous les citoyens.

Les enjeux globaux présentés dans l'analyse contextuelle générale sont pris en compte par les ACNG de la cible 1 (genre, migration,...).

Liens avec la coopération bilatérale

Références au document de politique : concernant l'intervention 1, les intentions de synergies portent particulièrement sur les axes 1 et 3. Concernant l'intervention 2, c'est essentiellement autour de l'axe 1 que des liens sont à établir. Enfin l'intervention 3 devrait faire l'objet d'articulations intéressantes avec notre cible.

3.1.3 Vision du genre et de l'environnement

La prise en compte des enjeux de genre et d'environnement est décrite dans la partie générale et les ACNG de notre cible s'y retrouvent. En complément:

Genre

Spécifiquement, l'approche territoire facilite, par son focus sur les collectivités locales, le fait de donner plus de place aux femmes dans les instances de décision et de les impliquer dans le développement local (loi de 2010 sur la parité hommes/femmes dans les instances politiques, Acte 3 de la décentralisation).

De même, cette approche peut améliorer la capacité des collectivités locales et des acteurs locaux à mieux prendre en compte les besoins en services de base de toute personne, et notamment des femmes, filles, enfants.

L'approche territoire permet également de prendre en compte les enjeux de genre en travaillant tant avec les femmes qu'avec les hommes (individuellement et collectivement).

Environnement

Spécifiquement, l'approche territoriale permet une prise en compte plus systémique des thématiques liées à l'environnement et aux changements climatiques ; elle peut associer les différents acteurs locaux et projets autour de ces sujets. La prise en compte des enjeux environnementaux est une condition indispensable pour atteindre la cible, c'est-à-dire l'émergence de territoires résilients.

3.1.4 Champs d'intervention

Les champs d'intervention suivants reflètent la diversité et la complémentarité des grands axes d'actions qui seront mis en œuvre par les ACNG et leurs partenaires pour atteindre la cible. Ces champs d'intervention seront traduits dans les théories du changement et logiques d'interventions présentées par chaque ACNG dans leur programme respectif.

- Développement économique local et emploi : soutenir/développer l'économie locale et l'économie circulaire, faciliter la création d'emplois et de revenus, améliorer la gouvernance et la performance des politiques publiques locales et des collectivités territoriales
- Décentralisation : soutenir le processus de décentralisation au Sénégal, notamment la mise en œuvre de l'acte 3, appuyer les communes à exercer pleinement leurs pouvoirs et compétences, ...

- Services urbains de base : l'eau potable, la gestion des déchets, la salubrité, l'assainissement des eaux usées, l'évacuation des eaux pluviales, la protection contre l'érosion côtière, ...
- Environnement et Changement climatique : intégrer la dimension environnement et changement climatique dans les politiques locales, protéger l'environnement, favoriser les actions d'adaptation/atténuation face aux changements climatiques affectant plus durement les femmes, ...
- Gestion d'aires protégées : forêts classées, ...
- Résilience : appuyer le développement des capacités d'une communauté, d'un territoire, et des mouvements de femmes, à se préparer aux chocs et aux crises (climatiques, alimentaires, sanitaires), ainsi que des capacités à les surmonter
- Transition : accompagner l'évolution des territoires vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble (notamment les rapports de genre et les nouvelles masculinités) pour répondre aux grands enjeux environnementaux, climatiques et de la raréfaction des ressources.
- Sécurité alimentaire : prendre en compte cette question dans les approches territoriales (cela renvoie notamment à l'approche des systèmes alimentaires durables – cf. CS2)
- Bonne gouvernance, participation citoyenne: développer, encourager l'adoption de mécanismes de bonne gouvernance territoriale, partagée et inclusive ; faciliter et renforcer la participation citoyenne en veillant à la participation des mouvements de femmes.
- Migration, diaspora : accompagner la diaspora dans ses projets d'investissements ciblés sur le territoire en vue de soutenir le développement socio-économique du territoire et de ses habitants.
- Droits humains, protection et droits des enfants.

3.1.5 Approches

Les stratégies mises en œuvre par les ACNG intégrées dans le CSC ainsi que par leurs partenaires, s'organisent en un ensemble d'approches structurées et libellées comme suit :

1. Appuyer les processus multi-acteurs de concertation, de dialogue et de co-construction des politiques locales de développement : coaching territorial, accompagnement du changement.
2. Accompagner la localisation des ODD (les acteurs locaux participent pleinement à la définition d'objectifs pour chaque ODD, à leur mise en œuvre et leur suivi), au sein des territoires et des missions des collectivités territoriales : création de plateformes multi-acteurs, sensibilisation et renforcement de capacités sur les ODD, stratégies de localisation.
3. Adapter les critères de financement des Collectivités Territoriales (CT) pour les inciter à mieux prendre en compte les ODD dans les politiques locales ; capitaliser les résultats obtenus localement
4. Appuyer les processus de transition (agroécologique, climatique, genre transformateur) pour faciliter un accroissement de la résilience au niveau des CT
5. Renforcer les capacités des acteurs.trices OSC/AL (par exemple : formateurs, organismes de formation, opérateurs culturels, groupes de parents d'élèves), les capacités individuelles des membres de la société civile, les capacités des autorités décentralisées (élus, services techniques et administratifs) dans les différents domaines de compétences décentralisées, au service de politiques de développement local/territorial durables et inclusives.
6. Renforcer les communautés et les autorités décentralisées pour qu'elles œuvrent localement de manière autonome et durable à la protection des droits, notamment des populations les plus vulnérables. Cette approche inclut également les 4 points suivants :
 - 6.1 Promouvoir la participation des enfants, des jeunes, des filles et des femmes dans les efforts de pacification, de prévention des conflits, de transition démocratique, d'égalité des genres
 - 6.2 Promouvoir les droits humains et l'égalité pour tous, particulièrement ceux des groupes vulnérables (enfants, femmes, filles, personnes vivant avec un handicap ou malades, minorités)

- 6.3 Proposer une réflexion autour des masculinités en appuyant une vision co-responsable entre les hommes et les femmes sur les rôles et les responsabilités dans les différentes sphères sociales et familiales.
- 6.4 Plaider pour une meilleure application des cadres politiques, légaux et administratifs (internationaux, régionaux, nationaux et locaux) afin d'améliorer l'accès des enfants à des services de base et de protection
7. Accompagner la mise en place de processus au service d'une gouvernance territoriale améliorée, transparente.
8. Appuyer la mise en place de dispositifs de soutien à l'accompagnement du changement : systèmes d'information territoriale, hubs de communication territoriale et sociale, universités populaires, réseaux d'acteurs spécifiques à cette cible stratégique, en lien avec la CS5 - processus.

3.1.6 Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués

Le tableau ci-dessous reprend chaque approche de façon résumée, fait le lien avec les ODD et précise quels sont les ACNG qui mettent en œuvre chaque approche au travers de son programme et avec ses partenaires locaux.

N°	Approches	ODD,sous-ODD	ACNG impliqués dans l'approche	Commentaires et questions
1	<i>Processus multi acteurs de concertation, dialogue et synergies</i>	11-3, 11a, 11b 12-8, 17-17 6-5 1-5	Echos Communication SOS Faim Iles de Paix Autre Terre BD Brulocalis Le Monde selon les femmes, Solidagro	
2	<i>Localisation des ODD</i>	11-3 13-1, 17-14	Brulocalis Echos Communication	
3	<i>Critères financement CT</i>	16-7, 17-3,17-17	SOS Faim Brulocalis, Solidagro	
4	<i>Processus de transition</i>	11a, 11b, 12-8 13-1, 8-3, 8-4 6-5 2-4	Plan International BD SOS Faim Croix-Rouge Iles de Paix Autre Terre Brulocalis Echos Communication Le Monde selon les femmes Eclosio/Uni4COOP, Solidagro	PI: sous réserve du maintien de la mention de genre transformateur IP: transition agroécologique
5	<i>Renforcement de capacités</i>	11-3,11b 13-3, 6-5	BD Brulocalis, SOS VE Echos Communication, Solidagro	
6	<i>Droits humains, notamment des populations les plus vulnérables</i>	16-6, 16-7 10-2, 10-3, 10-4 8-7 6b 1-4, 1-5 5	Plan International SHC Geomoun SOS VE Dynamo International BD Brulocalis Le Monde selon les femmes, Solidagro	Notamment proposer une réflexion sur les masculinités
7	<i>Gouvernance territoriale</i>	11-3, 11b, 13-3, 8-3, 6-5, 6-b, 2-4,1-5	BD Brulocalis Le Monde selon les femmes Echos Communication; Solidagro	
8	<i>Soutien à l'accompagnement du changement dans les</i>	12-8, 16-6, 17-6, 17-19	BD, Solidagro Echos Communication	

	territoires			
--	-------------	--	--	--

3.1.7 Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux

Ce tableau reprend les partenaires locaux des ACNG belges. Ces partenaires traduisent en partie l’ancrage des ACNG belges dans le territoire sénégalais. Etant donné que les programmes sont en construction pour chaque ACNG et que les modalités de collaborations sont diverses, la dénomination “partenaires locaux” ne désigne pas forcément les partenaires qui seront retenus par chaque ACNG pour une relation conventionnée dans le cadre de leur programme 2022-2026.

ACNG belges et/ou internationaux	Partenaires locaux
BD	Symbiose - 3AP – GRAIF - JED
Brulocalis	les partenariats communaux suivants : Grand-Dakar-Berchem Ste Agathe, Léona-Hastière, Marsassoum-Anderlecht, Mbour-Molenbeek St Jean
Croix Rouge de Belgique	Croix Rouge Sénégalaise
Dynamo International	COSAED
Echos Communication	CIFAL – IGT – Enda Graf sahel - Ville de Dakar - Conseil Départemental de Kaolack
Eclosio	RESOP, ISRA, Univ Sine Saloum, DIAADEM, LCM (CNCR, IRD, ISRA, UCAD)
Iles de paix	ENDA ProNat - Am Bé Koun
SOS Faim	EGAB, UJAK, FAPAL, FONGS, CNCR, ANPDI, CICODEV, AJS, FYNW
Le Monde selon les femmes (M/F)	Enda Pro Nat, Enda Graf Sahel
SHC	INEFJA, CVT
Solidagro	ANPDI, Caritas Kaolack, CNCR, Eglise Luthérienne
Geomoun	Fédération Dimbaya Kagnaléne Service départemental de l’action sociale ziguinchor
SOS VE	SOS Villages d’Enfants Sénégal
Autre Terre	Commune Tambacounda, Caritas Kaolack, Asdes
Plan International	Association pour la promotion de la Femme Sénégalaise, Réseau Siggil Jiggeen (RSJ), Africare
Rikolto	FPA (Fédération des Périmètres Auto-gérés), CIRIZ Comité Interprofessionnel Riz du Sénégal), FEPROBA (Fédération des Producteurs du Bassin de l’Anambé), APROVAG (Association des Producteurs de la Vallée de la Gambie), INABAS (Interprofession des Acteurs de la Filière Banane au Sénégal), FENPROSE (Fédération National des Producteurs de Sésame), CICODEV, Organisations des Producteurs Maraichers de la Zone des Niayes

3.1.8 Risques et mesures d’atténuation

Nom et description des risques	Niveau	Mesures d’atténuation des risques
Certaines collectivités territoriales en zones rurales assurent difficilement leurs missions : inadéquation des ressources humaines, techniques et financières, manque de	Probabilité moyenne	Co-construire des partenariats efficaces Renforcer les capacités

concertation	Impact fort	Développer des mécanismes de concertation Veille sur les opportunités de projets et de financements
Incertitude institutionnelle (élections reportées, changement de statut), pouvant impacter les principes démocratiques ou la bonne gouvernance	Probabilité moyenne Impact moyen	Établir des connexions avec les organisations de la société civile travaillant sur le respect des processus démocratiques, des élections. Appuyer les collectivités territoriales à intégrer le facteur incertitude
Multiplicité des cadres/outils/approches, entraînant un risque de saupoudrage des moyens ou rendant difficile le développement d'actions et de stratégies intégrées et cohérentes <u>Par exemple:</u> le Haut Conseil Des Collectivités Territoriales a une forte action au bénéfice des collectivités territoriales et le Haut Conseil de Dialogue des territoires <u>Autre exemple:</u> l'Etat central met en place des Agropoles, au sein de territoires dont les départements et communes développent des politiques locales de développement économique	Probabilité forte Impact moyen	Inciter les collectivités territoriales à avoir une démarche proactive vis-à-vis des autres intervenants sur leur territoire Inciter les ACNG à avoir une démarche proactive vis-à-vis des collectivités territoriales et autres intervenants sur leur territoire Mettre en place des processus de partage et de convergence des approches Développer la gouvernance participative et inclusive des territoires (À l'exemple de la conférence territoriale annuelle organisée par l'État)
Faiblesse des outils de gestion des risques au niveau des territoires (incendies récurrents des marchés, inondations annuelles, ressources extractives et minières, crises sanitaires) Contexte actuel instable/ volatile/ incertain/ complexe/ ambigu	Probabilité forte Impact fort	Élaborer des plans locaux de gestion des risques et de communication de crise Sensibiliser et renforcer les acteurs locaux sur ces thématiques

3.2 Cible 2 - Promouvoir les systèmes alimentaires durables

L'essentiel

- **Nom de la cible stratégique** : Promouvoir une approche alimentaire durable dans nos territoires d'intervention par la TAE (Transition Agro-Écologique) et le développement de marchés inclusifs des produits issus de ces territoires
- **Acteurs prioritaires** : Communautés, OSC/ ONG/ OP aux différents niveaux (local/ national), collectivités territoriales, organisations/ réseaux de consommateurs, acteurs de l'économie sociale solidaire, services techniques déconcentrés, recherche, centres de formations.
- **Acteurs secondaires**: décideurs publics, partenaires techniques et financiers
- **ODD concernés** : ODD 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 3 (bonne santé et bien-être), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 12 (consommation et production responsables), 13 (changement climatique), 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre), 17 (partenariats pour réaliser les ODD).
- **ODD chapeau** : ODD 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 12 (consommation et production responsables), 13 (changement climatique), 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre)

3.2.1 Analyse contextualisée de la cible et sa pertinence

Le Sénégal a connu pendant 6 années de suite un taux de croissance au-dessus de 5%. Avec plus de 50% des emplois, le secteur primaire reste un des principaux moteurs de l'économie nationale (cfr contexte général).

Malgré l'importance du secteur primaire, ainsi que les potentialités agro pastorales et halieutiques, et malgré les multiples efforts réalisés dans le cadre des récents programmes visant l'autosuffisance alimentaire (PRACAS-, PNAR, etc.), le Sénégal reste fortement dépendant des importations pour sa sécurité alimentaire. Ces programmes d'autosuffisance ont certes permis de réaliser des bonds dans l'augmentation des productions, mais 2 facteurs limitent leurs effets sur la réduction de la dépendance alimentaire du Sénégal :

- Tendance à une consommation extravertie composée d'aliments bon marché importés ou fabriqués à base de produits importés: toutes sortes de boissons, des produits de boulangerie, des bonbons, des cubes de bouillon et des produits laitiers ;
- Croissance démographique de 2,5%/an et taux d'urbanisation de 3,3%/an, qui entraînent une augmentation de la demande.

La population sénégalaise est très jeune : les personnes âgées de moins de 20 ans représentent 52,1 % de la population résidente du pays et chaque année 350 000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. La question de l'insertion économique des jeunes en général, et des jeunes ruraux en particulier, fait l'objet de préoccupation.

Les derniers événements liés à l'émigration clandestine et ses nouvelles formes, ainsi que les soulèvements populaires de mars 2021 occasionnés par un problème juridico politique, renseignent sur une jeunesse en désarroi, avec peu de perspectives d'insertion et d'épanouissement dans leurs villages et au Sénégal. 18,7% de la population active est au chômage (15,5% en zone rurale), et la participation au marché du travail varie selon le milieu de résidence, avec un taux de 60,7% en milieu urbain, contre 57,7% en milieu rural²⁶.

L'attractivité du milieu rural pour les jeunes reste limitée du fait des écarts avec les villes en termes d'accès aux services de base et des conditions de vie en général. De même, l'attractivité du secteur agricole pour les jeunes dépend fortement des opportunités et contraintes des zones/ localités et des propensions des filières présentes à générer des revenus (filières horticoles/ irriguées, élevage commercial). L'accès aux ressources productives à l'échelle des localités et des familles reste un défi majeur pour l'insertion des jeunes ruraux, comme l'accès au financement et à la formation.

²⁶ agence nationale de la statistique et de la démographie

L'État du Sénégal, les ONG et d'autres organisations de la société civile ont jusque-là développé des approches majoritairement centrées sur la productivité du secteur et plus récemment sur la durabilité des ressources naturelles, mais elles n'ont pas encore suffisamment pris en compte les aspects liés aux systèmes alimentaires et à leur durabilité économique, sociale et environnementale. Pourtant, le contexte semble favorable à une approche systémique qui intègre davantage les politiques agricoles et alimentaires ; en témoignent les travaux de plusieurs institutions ou réseaux (FAO, Coalition contre la faim) sur la notion de système alimentaire durable²⁷.

Comme présenté dans le contexte général, la mise en œuvre du PAP2A²⁸ par l'État du Sénégal avec ses partenaires, favorisera des actions orientées vers le développement endogène et la souveraineté alimentaire, incluant un secteur privé national plus dynamique, ce qui constitue une opportunité pour l'amélioration des impacts des ACNG travaillant dans la cible 2.

L'approche « Système Alimentaire Durable » est jugée pertinente et nécessaire par les ACNG car elle permet une analyse transversale et moins sectorielle, mettant en lien plusieurs thèmes comme la recherche, le genre, la dimension culturelle, les politiques semencières, le marché, l'environnement, la santé humaine et animale, la protection de la biodiversité, l'environnement, les ressources naturelles, l'éducation et la communication, l'emploi et l'insertion en milieu rural, la santé nutritionnelle.

L'approche SAD permet également des interventions territorialisées, mettant en relation des acteurs généralement peu en contact (producteurs locaux, acteurs autour des écoles et cantines scolaires, acteurs de la santé) et favorise la création de micro modèles.

Enfin, elle est une réponse au contexte de la COVID 19 (et post COVID 19), qui a montré une fois de plus la vulnérabilité des systèmes alimentaires exogènes (dépendant de l'extérieur ou des circuits longs) et qui invite les acteurs à promouvoir des systèmes locaux, basés sur des relations entre les producteurs et les marchés locaux. Elle offre en effet, l'occasion de mieux articuler compétitivité économique, dynamiques sociales et contraintes environnementales.

Malgré les co-bénéfices des SAD, les ACNG qui ont constitué en Belgique une coalition contre la faim et pour la sécurité alimentaire ont constaté que les 2/3 des financements de réponse à la crise sont encore apportés à l'agriculture industrielle plutôt qu'à soutenir des dynamiques d'agro-écologie.

Cette présente cible est le fruit d'un long processus déclenché au Sénégal dès le second trimestre 2020. Il s'appuie sur l'expérience du CSC 2017-2021 et sur les résultats et recommandations du projet d'apprentissage collectif dont l'actualisation de l'ACC. Les ACNG et leurs partenaires ont élaboré collectivement cette cible.

Liens avec la coopération bilatérale

Au niveau de la politique gouvernementale

La cible 2 converge avec les intérêts de la coopération belge pour la promotion de l'entrepreneuriat durable et la création d'emplois décents. Cette convergence se focalise spécifiquement sur l'appui au développement du secteur agroalimentaire. Ainsi, la note de politique générale de novembre 2020 met en avant le rôle de la petite agriculture dans la recherche de sécurité alimentaire.

Au niveau du programme ENABEL

Enabel a lancé le projet de Professionnalisation des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Agropole Centre (ENABEL PROPAC-3) au niveau de Sénégal. L'objectif général du projet est la promotion de modèles d'organisations professionnelles agricoles pour une commercialisation plus équitable et un secteur agricole résilient, favorable à l'émergence et au développement d'un secteur agroalimentaire inclusif et durable dans le Sine Saloum.

Il existe une nouvelle opportunité pour les ACNG de s'inscrire dans le programme PARERBA d'Enabel, qui vise l'insertion socio-professionnelle des jeunes pour la réduction durable de l'émigration rurale au Sahel;

²⁷ <https://www.coalitioncontrelafaim.be/publications/systemes-alimentaires-durables-definitions/>

²⁸ plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré découlant de la révision de la phase II du PSE, suite à la crise COVID.

notamment BD et l'APEFE pourraient relancer un projet sur la création et la promotion des emplois durables dans les filières agroalimentaires agro-écologiques grâce à une gestion optimale des aménagements hydro-agricoles, avec un focus spécifique sur les femmes et les jeunes.

3.2.2 Vision du genre et de l'environnement

La prise en compte des enjeux de genre et d'environnement est décrite dans la partie générale et les ACNG de la cible 2 s'y retrouvent.

Genre

Le rôle des femmes dans les systèmes alimentaires est central à tous les niveaux, de la production à la gestion de la consommation en passant par la valorisation des productions et la gestion de certaines ressources. Les ACNG ont mis en évidence comme des nœuds névralgiques à faire évoluer : l'accès des femmes aux ressources productives, leur implication à tous les niveaux de gouvernance des systèmes alimentaires et leur organisation.

Environnement

La question environnementale est perçue de façon globale : (i) à l'échelle des parcelles ; (ii) à l'échelle des territoires ; (iii) en prenant en compte toutes les ressources terrestres, aquatiques, forestières. La durabilité est le principal nœud à faire évoluer.

Face à la crise Covid 19, les mesures restrictives prises par le gouvernement semblent avoir des répercussions très variables quant à la pression exercée sur les ressources naturelles :

- Une diminution des contrôles exercés par les agents des Eaux et Forêts, combinée à la recherche d'alternatives économiques de la part de certains acteurs ruraux, a certainement conduit à l'accroissement de l'exploitation de certaines espèces. Des cas de coupes importantes de bois d'œuvre (Caïlcédrat, Dimb) ont ainsi été rapportés dans certaines localités de la Casamance (Kabaline ou Sedhiou notamment). Pour le bois énergie, c'est le prosopis juliflora qui a subi une pression importante de la part des charbonniers de la Petite Côte où un nombre inhabituel de meules a pu être observé, certainement en écho aux difficultés de la Casamance à assurer son rôle de pourvoyeur principal en charbon de bois. Le déboisement de la mangrove notamment dans les îles du Saloum a eu des conséquences en termes de perte de la vie aquatique (poissons, coquillages, ...) et en conséquence d'insécurité alimentaire pour les populations locales.
- Dans les zones pastorales où les cheptels n'ont pas pu transhumer, des arbres ont aussi été abattus ou écorcés pour pouvoir nourrir le cheptel (baobab dans la vallée du fleuve Sénégal par exemple) et les éleveurs se sont largement tournés vers la fauche de la paille de brousse.
- Pour autant, cette situation n'est pas généralisable à l'ensemble des zones forestières du pays, car les restrictions de circulation des personnes ont eu localement pour conséquences de soulager la pression sur certaines ressources forestières. A Ziguinchor, la forte hausse du prix du sac de charbon de bois (passé de 2500 à 4000 FCFA en quelques semaines) traduit la baisse d'activité des charbonniers formels, qui n'a pas été compensée par les approvisionnements clandestins.
- A l'image de nombreuses autres régions du monde, la moindre présence humaine dans les espaces ruraux et urbains a aussi incité certaines espèces à étendre leurs territoires, ce qui a pu s'observer avec certaines populations de singes verts en Casamance (Koubanao notamment).

3.2.3 Champs d'intervention

Les champs d'intervention suivants reflètent la diversité et complémentarité des grands axes d'actions qui seront mis en œuvre par les ACNG et leurs partenaires pour atteindre la cible 2. Ces champs d'intervention seront traduits dans les théories du changement et logiques d'interventions présentées par chaque ACNG dans leur programme respectif.

- Accès équitable et durable aux ressources productives et naturelles avec une attention spécifique à l'accès et au contrôle des ressources par les femmes : semence, terre, eau (souterraine et de surface), matériel, financements, crédits, ...

- Production durable : promotion de pratiques AE et soutien à la transition (réduction des intrants chimiques, utilisation de biofertilisants, rotation des cultures, intégration agriculture-élevage , développement de l'autonomie semencière, agroforesterie, gestion durable des ressources naturelles, ...)
- Marché inclusif des produits issus de l'agriculture durable (transformation, commercialisation et distribution) : développement de circuits courts (vente directe ou autres stratégies), organisation des acteurs.trices de la chaîne de valeur AE, soutien marchés régionaux (locaux, nationaux ou internationaux)
- Consommation responsable : changement de comportements des consommatrices, des consommateurs et des enjeux de santé et de durabilité socio-économique et environnementale, sensibilisation sur les produits locaux et sains.
- Économie circulaire et gestion durable de l'environnement : gestion et valorisation des déchets, recyclage des eaux usées ...
- Plaidoyer pour des politiques locales, nationales et régionales favorables aux systèmes alimentaires durables.

3.2.4 Approches

Les stratégies mises en œuvre par les ACNG intégrées dans le CSC, ainsi que par leurs partenaires, s'organisent en un ensemble d'approches, structurées et libellées comme suit :

1. Renforcement de capacités et mise en réseau des acteurs.trices des SAD: séances d'information et d'échanges, formations sur les itinéraires techniques de production, Coaching des entrepreneurs, CEP (champs écoles paysannes), visites d'échanges en faveur des SAD, animation de cercles d'innovation SAD, expériences pilotes et diffusion de micro-modèles innovants pour passer à l'échelle, certification qualité, structuration des canaux de fournitures.
2. Mise en place ou soutien aux unités de production, coopératives, groupements, agro-dealers, engagés dans les SAD
3. Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les systèmes alimentaires
4. Appui financier aux producteurs.trices
5. Contractualisation et mise en marché des productions agro-écologiques, agro sylvo pastorales et halieutiques durables (clubs de commercialisation)
6. Appui à la mise en place de mécanismes de gestion équitable et durable des ressources naturelles
7. Renforcement des acteurs.trices du traitement et de la valorisation des déchets
8. Appui au plaidoyer politique en faveur de l'agroécologie, dont la formation des femmes aux techniques de plaidoyer et sensibilisation des consommateurs.trices en faveur de la consommation des produits locaux et des SAD

3.2.5 Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués

Le tableau ci-dessous reprend chaque approche de façon résumée, fait le lien avec les ODD et précise quels sont les ACNG qui mettent en œuvre chaque approche au travers de son programme et avec ses partenaires locaux.

N°	Approches	ODD-ssODD	ACNG impliqués dans l'approche
1	<i>Renforcement de capacités et mise en réseau des acteurs.trices des SAD</i>	1, 2, 3, 5, 8, 12	Autre terre, ECLOSIO/UNI4COOP, Île de Paix, Rikolto, Le Monde selon les femmes, SOS Faim, Brulocalis, ULB-C°/UNI4COOP, Solidagro, BD, Echos Communication
2	<i>Mise en place ou soutien aux unités de production, coopératives, groupements, agro-dealers, engagés dans les SAD</i>	1, 2, 5, 8	Autre terre, ECLOSIO/UNI4COOP, Île de Paix, Rikolto, SOS Faim,, Brulocalis, ULB-C°/UNICOOP°, Solidagro, BD, APEFE, Le Monde selon les femmes

3	<i>Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les systèmes alimentaires</i>	1, 2, 5, 8	Autre terre, ECLOSIO/UNI4COOP, île de Paix, Rikolto, Le Monde selon les femmes, SOS Faim, Brulocalis, ULB-C°/UNI4COOP, Solidagro, BD, APEFE, Le Monde selon les femmes
4	<i>Appui financier aux producteurs.trices</i>	1, 2, 5, 8	Autre terre, ECLOSIO/UNI4COOP, île de Paix, Rikolto, SOS Faim, Brulocalis, ULB-C°/UNI4COOP, Solidagro, BD, APEFE
5	<i>Contractualisation et mise en marché des productions</i>	1, 2, 5, 8	SOS Faim, BD, APEFE, le Monde selon les femmes, Solidagro, Rikolto
6	<i>Appui à la mise en place de mécanismes de gestion équitable et durable des ressources naturelles</i>	1, 2, 5, 14, 15	Autre Terre, Iles de Paix, Sos Faim, APEFE, Rikolto, Le Monde selon les femmes, Echos Communication, ULB-C°/UNI4COOP, Solidagro, BD
7	<i>Renforcement des acteurs.trices du traitement et de la valorisation des déchets/économie circulaire</i>	13	Autre Terre, Rikolto
8.	<i>Appui au plaidoyer politique</i>	12	SOS Faim, BD, Iles de Paix, AT, APEFE, Rikolto, Le Monde selon les femmes, Solidagro

3.2.6 Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux

Ce tableau reprend les partenaires locaux des ACNG belges. Ces partenaires traduisent en partie l'ancrage des ACNG belges dans le territoire sénégalais. Etant donné que les programmes sont en construction pour chaque ACNG et que les modalités de collaborations sont diverses, la dénomination "partenaires locaux" ne désigne pas les partenaires qui seront effectivement retenus par chaque ACNG pour une relation conventionnée dans le cadre de leur programme 2022-2026.

ACNG belges et/ou internationaux	Partenaires locaux
BD	GRAIF, Symbiose, 3AP, JED, RACINE, APAF
Solidagro	CNCR, ANPDI, CARITAS, EGLISE LUTHÉRIENNE DU SÉNÉGAL
Rikolto	FPA (Fédération des Périmètres Auto-gérés), CIRIZ Comité Interprofessionnel Riz du Sénégal), FEPROBA (Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé), APROVAG (Association des Producteurs de la Vallée de la Gambie), INABAS (Interprofession des Acteurs de la Filière Banane au Sénégal), FENPROSE (Fédération National des Producteurs de Sésame), CICODEV, Organisations des Producteurs Maraichers de la Zone des Niayes.
Eclosio/UNI4COOP	Les Coopératives du RESOPP; ASPAE, Taaru Askan; Agrecol; Collectif 5 Deltas
SOS Faim	ANPDI, CNCR, EGAB, FAPAL, FONGS, UJAK, CICODEV, AJS, FYNW
Iles de Paix	Am Bé Koun (ABK-S) - Solidarité, ENDA ProNat
ULB-C°/UNI4COOP	APAF, Am Bé Koun - Solidarité (ABK-S), UCAD (Université Cheikh Anta Diop), LCM (Laboratoire Commun Microbiologie), Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Association Kabongoye

3.2.7 Risques et mesures d'atténuation

Titre et description des risques	Niveau:	Mesures d'atténuation des risques
----------------------------------	---------	-----------------------------------

Un impact marginal de nos actions	Probabilité moyenne, Impact moyen	Pour réduire ce risque, il convient de favoriser les synergies et complémentarités des interventions des ACNGs, tout en animant des plateformes d'innovations SAD intégrant les acteurs locaux et nationaux (élus locaux, services décentralisés, recherche, société civile nationale).
La non-durabilité des actions entreprises	Probabilité moyenne, Impact fort	Pour réduire ce risque, il convient de favoriser les démarches partenariales avec des acteurs en capacité de poursuivre les actions au-delà des financements DGD et d'inclure les dimensions «gouvernance», «renforcement des capacités», «suppression des inégalités de genre» et «développement de marchés inclusifs».
Peu d'influence sur les politiques (soutien à l'agro-business)	Probabilité élevée, Impact fort	Pour réduire ce risque, il faut développer suffisamment de preuves à partir des actions des ACNG pour implémenter des actions de plaidoyer à l'endroit des décideurs publics et valoriser les grands réseaux dont les ACNG sont membres (3AO, DytAes)
Faible adhésion des consommateurs.trices (moyens et connaissances)	Probabilité moyenne, Impact fort	Pour réduire ce risque, il faut une conjonction de plusieurs actions en direction des consommateurs, en partenariat avec leurs associations.
Absence de politique favorisant la promotion des systèmes alimentaires durables	Probabilité Élevée, Impact moyen	Pour réduire ce risque, il faut suffisamment communiquer sur les preuves obtenues dans les projets pilotes des ACNG. Utiliser ces preuves dans les actions de plaidoyer.
La difficulté de questionner les rapports de genre et les masculinités en milieu rural	Probabilité moyenne, Impact moyen	Pour réduire ce risque, il est important de proposer des formations en milieu rural, d'analyser la situation et de déconstruire les stéréotypes de genre véhiculés au sein de la culture Sénégalaise. Construire avec les acteurs.trices ruraux des stratégies et des réponses dans une perspective de transformation des rapports de genre.

3.3 Cible 3 - Promouvoir les dynamiques économiques, sociales, inclusives et entrepreneuriales

L'essentiel

- **Nom de la CS** : assurer un enseignement inclusif de qualité et stimuler les dynamiques sociales, économiques et entrepreneuriales afin d'augmenter les opportunités d'emploi et favoriser le développement inclusif et durable de la société.
- **Acteurs prioritaires** : Ministères sectoriels, départements et services techniques tels que les Ministères en charge du Secteur de l'Education et de la Formation (SEF) (Ministère de l'Education nationale, Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion), le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, Direction de l'Entrepreneuriat féminin, Opérateurs/Centres de formation, Instituts d'enseignement spécialisé etc.
- **Acteurs secondaires** : Collectivités locales, Services déconcentrés, Chambres consulaires, Structures d'appui à l'entrepreneuriat, Structures de microfinance, réseaux Public-Privé, chaîne des valeurs etc.
- **ODD concernés** : 4 (Accès à une éducation de qualité), 5 (Egalité entre les sexes), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 8 (Accès à des emplois décents), 9 (Industrie, innovation et infrastructure).
- **ODD chapeau** : 4 (Accès à une éducation de qualité), 5 (Egalité entre les sexes) et 8 (Accès à des emplois décents)

3.3.1 Analyse contextualisée

Le contexte général économique, démographique et politique a été présenté en partie générale et n'est donc pas repris ci-dessous.

1.1 Compléments au contexte économique

Depuis 2014, le taux de croissance annuelle du PIB réel s'est établi à +4,5% et la croissance économique annuelle moyenne est de 6%. Cette évolution favorable s'explique en majeure partie par une bonne conjoncture dans le sous-secteur agricole d'une part, et la relance des activités des industries atteignant +12,5% en 2018 et des services d'autre part.

Sur le plan sectoriel, des investissements publics importants sont réalisés dans les domaines des infrastructures de l'énergie et de l'agriculture. L'étroitesse de la base de la production agricole rend l'économie vulnérable aux chocs, en particulier aux aléas climatiques, car au Sénégal l'agriculture est principalement dépendante de la pluviométrie²⁹.

1.2. Compléments au contexte démographique

Au niveau de la population, le Sénégal se situe dans la troisième phase de sa transition démographique caractérisée par une baisse de la fécondité et une poursuite de la baisse de la mortalité entraînant d'une part, un processus de ralentissement de sa croissance démographique et d'autre part, une augmentation plus rapide de la population en âge de travailler par rapport à la population à charge. Cette population à dominante jeune, avec une prépondérance des femmes (Cf. contexte global), pose par conséquent et avec acuité des défis en termes d'éducation, de formation professionnelle, d'emploi et d'accès aux autres services sociaux de base.

²⁹ Plan cadre des nations unies pour l'assistance au développement du Sénégal 2019-2023

La matérialisation du dividende démographique³⁰ étant assujettie à la maîtrise de la fécondité, à la qualité du capital humain, à une bonne gouvernance, à l'amélioration de l'environnement des affaires ainsi qu'à l'accès à l'emploi décent pour les jeunes, les défis majeurs restent les possibilités d'offres d'emplois à la jeunesse en forte croissance. En effet, cette frange de la population constitue pour le Sénégal, à la fois la plus grande opportunité et la plus grande menace pour sa stabilité et ses perspectives de croissance. Les jeunes de 17-24 ans en majorité sans emploi (34,4%) et ceux qui sont en activité le sont principalement dans le secteur informel.

Globalement, 30% de la population a moins de 10 ans, tandis que les moins de 20 ans représentent 52% entraînant l'âge médian de la population à se situer à 18 ans (ANSD février 2019), ce qui fait du Sénégal une nation majoritairement jeune dont la spécificité doit être une carte économique.

Par ailleurs, le secteur informel représente plus de 60% des emplois non agricoles et gagne de l'ampleur en zone urbaine. La création d'entreprises ne parvient toutefois pas à entraîner l'effet de stimulation de l'emploi escompté pour la capture du dividende démographique qui devrait être un atout pour la croissance économique³¹.

1.3. Contexte du système éducatif et impact de la crise COVID

Comme ébauché dans la partie contextuelle générale, la crise sanitaire à covid-19 a renforcé plusieurs vulnérabilités des Sénégalais. En matière d'éducation et de formation, elle majore les inégalités : la fermeture des établissements d'enseignement exacerbe la vulnérabilité des élèves, avec des incidences négatives sur leur bien-être immédiat et futur s'ils ne bénéficient pas de mesures spécifiques adaptées. Les élèves vulnérables sont ceux qui vivent dans des familles en situation de grande pauvreté et/ou qui possèdent des caractéristiques personnelles (par exemple, élèves en situation de handicap) qui ne garantissent pas la pleine satisfaction et protection de leurs droits (PADES - Risposte et Résilience 2020-2021). Effectivement, malgré les progrès enregistrés au cours des dernières années, près d'1,5 millions d'enfants concernés par l'obligation scolaire évoluent en dehors du système d'éducation formelle. Plus de 34% des enfants âgés entre 6 et 11 ans et 41% des enfants âgés entre 12 et 16 ans sont ainsi hors de l'école. Une très large majorité de ces enfants (près de 80%) n'ont jamais eu la chance de fréquenter l'école. D'importantes disparités existent dans la scolarisation, en lien particulièrement avec le niveau de revenus des ménages, entre les sexes et entre les lieux de résidence. Certaines régions accusent des proportions d'enfants hors de l'école supérieures à 50%, notamment Diourbel (68%), Kaffrine (64%), Tambacounda et Matam (52%). La proportion d'enfants hors de l'école atteint par ailleurs plus de 66% parmi les enfants en situation de handicap, faute de dispositifs d'inclusion scolaire et d'accompagnement adaptés³². Cette déperdition des élèves en situation de handicap implique dès lors une difficulté pour la plus grande partie d'entre eux à accéder au marché de l'emploi.

La crise pandémique creuse les inégalités spatiales et les inadéquations des options économiques en vigueur, accentuant le chômage, le sous-emploi et la rareté des emplois décents. Si ces inégalités (exclusions) et la croissance non inclusive ne trouvent pas de solutions adéquates, le Sénégal n'est pas à l'abri de menaces (y compris terroristes) et de crises économiques et sociales majeures.

3.3.2 Pertinence

Le Plan Sénégal Emergent (voir contexte global) identifie le développement du Capital Humain à la fois comme facteur et condition du développement économique et social. Il entend offrir « un meilleur accès aux services essentiels et aux transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables ». Il prévoit de mettre en place et d'actualiser des mécanismes sociaux et juridiques de protection sociale comme la Stratégie Nationale de Protection Sociale, qui prévoit à titre d'exemple le Programme National de Bourses de sécurité Familiale (PNBF) et la Couverture Maladie Universelle (CMU). Il constitue un levier essentiel de réduction des inégalités et de la pauvreté.

³⁰ Le dividende démographique décrit l'avantage économique par nature transitoire dont dispose un pays en cours de transition démographique. Cet avantage est lié à l'existence d'une population extrêmement productive, capable (si les freins sont surmontés) d'assurer un maximum de production économique

³¹ Rapport sur l'étude sur le dividende démographique du Sénégal, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification

³² PNUAD Sénégal 2019-2023

La cible 3 contribue à l'atteinte de l'axe 1 du PSE : « Transformation structurelle et d'économie et la croissance » et celui de l'axe 2 : « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ». Plus globalement, elle participe au développement économique local endogène des collectivités territoriales du Sénégal.

Plus particulièrement depuis 2013 est mis en œuvre le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF 2013-2030) qui est le cadre d'opérationnalisation de la Lettre de Politique sectorielle (janvier 2013). Le PAQUET a pour objectifs l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages, la résorption des disparités par un accès plus équitable à l'éducation et la promotion d'une gouvernance inclusive et transparente.

Pour la réalisation de sa vision d'« un système d'éducation et de formation (SEF) pacifié et stable, diversifié et intégré pour inclure en toute égalité chacune et chacun, motivant et de qualité pour la réussite de toutes et de tous, pertinent et efficace en tant qu'outil de développement des compétences nécessaires à l'émergence d'un Sénégal prospère et solidaire », le secteur de l'Éducation et de la Formation poursuit trois objectifs stratégiques:

1. Améliorer la qualité de l'Éducation et de la Formation dans toutes ses dimensions;
2. Renforcer, à tous les niveaux, la couverture, la diversification et l'équité de l'offre d'éducation et de formation
3. Promouvoir une gouvernance sectorielle intégrée, inclusive, partenariale, décentralisée, transparente et efficace³³.

Dans une perspective socio-économique axée sur le genre, s'ajoute à ce cadre de référence la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes (SNAEF 2019), entièrement alignée sur les orientations du PSE et sur les objectifs nationaux, les objectifs panafricains (Acte additionnel relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace de la CDEAO ; Aspirations 3 et 6 de l'Agenda Africa 2063 de l'Union africaine ; Plan d'actions communautaire pour la promotion et le renforcement du rôle de la femme au sein de l'UEMOA) et les objectifs internationaux (OOD 5) en matière de genre.

La SNAEF 2019-2035, qui est le cadre de référence du Sénégal en matière de promotion économique des femmes et des jeunes filles, vise à libérer le potentiel de participation des femmes à l'économie en améliorant leur participation en tant qu'entrepreneures et salariées et en éliminant les obstacles structurels que les femmes et les filles rencontrent pour participer à l'économie au même titre que les hommes. Afin de relever ces défis, la SNAEF est assortie à un Programme d'Actions Prioritaires 2020-2023 décliné en 20 actions.

Aux femmes, s'ajoute une autre population déterminante en termes de levier économique : celle des jeunes, les moins de 20 ans constituant plus 52% de la population³⁴. Effectivement, dans sa volonté résolue d'impliquer pleinement les femmes et les jeunes dans la marche de l'économie nationale, le Président de la république a mis en place la Délégation générale de l'Entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ 2018-2023), un outil public dont le but est d'intervenir de façon efficace sur les questions du financement de l'entrepreneuriat, de la création d'emplois et de richesses, de l'inclusion économique et financière, de même que l'équité sociale et territoriale. Les objectifs principaux de la DER/FJ se décomposent en 4 axes : i. la définition et la mise en œuvre de stratégies de promotion de l'auto-emploi des jeunes et des femmes, ii. la mobilisation des ressources et le financement de projets de création d'entreprises et d'activités génératrices de revenus, iii. le renforcement des capacités techniques et managériales des bénéficiaires et iv. l'encadrement et le suivi-évaluation des projets et activités financés.

Les événements récents de trouble et de violence en mars 2021 qui ont fait vaciller le Sénégal, véritable modèle de stabilité, ont en outre cristallisé les frustrations de la jeunesse maintenue sous couvre-feu, appauvrie par la pandémie de coronavirus qui a lourdement pesé sur l'économie informelle, et sans perspective. En réponse à cette crise socio-économique, le gouvernement a fait de l'emploi et l'employabilité des jeunes sa priorité en lançant un Programme d'urgence pour l'insertion socio-économique et l'emploi des jeunes (PUEISEJ 2021-2023).

Acteurs de la société civile

³³ Rapport annuel de performance 2019 / SEF, juillet 2020

³⁴ Rapport ANSD février 2019

Dans le secteur de l'éducation et de la formation, le Sénégal connaît régulièrement des crises, des bouleversements périodiques liés aux grèves tant des enseignants que des élèves/étudiants. Le pilotage et la bonne conduite des orientations de la politique éducative ne sauraient se dispenser d'un dialogue politique de qualité à instaurer par le Groupe national des Partenaires de l'Education et de la Formation (GNPEF) avec notamment les acteurs de la société civile (syndicats et associations de parents d'élèves inclus). La mise en place de ce cadre de concertation multi-acteurs, véritable instance où toutes les familles d'acteurs sont représentées pour discuter de la politique éducative, a pu favoriser, depuis 2017, une période d'accalmie et de construction. Effectivement un programme de renforcement du dispositif de représentation des organisations de la société civile dans le GNPEF, à travers des sessions de renforcement des capacités en analyse de politiques éducatives, en suivi budgétaire et en leadership transformationnel, ainsi que le partage des fondamentaux, orientations et enjeux du GNPEF, a permis aux acteurs de la société civile de mieux connaître l'instance pour y jouer un rôle de participation citoyenne de qualité dans le dialogue politique du secteur³⁵.

Compte tenu du rôle déterminant des acteurs de la société civile pour porter la voix de la population concernant les enjeux éducatifs, les acteurs de la CS3 doivent s'appuyer sur l'accompagnement de ceux-ci.

La cible 3 est le fruit d'un long processus déclenché au Sénégal dès le second trimestre 2020. Il s'appuie sur l'expérience du CSC 2017-2021 et sur les résultats et recommandations du projet d'apprentissage collectif, dont l'actualisation de l'ACC. Son élaboration a nécessité la participation active des ACNG et de leurs partenaires.

Liens avec la Coopération bilatérale

Le programme de coopération 2019-2023 déployé par Enabel, qui consiste à contribuer au développement socio-économique inclusif et durable du Pôle-territoire Sine Saloum, s'adosse à des ODD communs avec ceux poursuivis par la CS3 et en particulier l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 5 (égalité entre les sexes). Partant de ces cadres stratégiques communs et compte tenu de son pilier 1 concentré sur la Promotion de l'entrepreneuriat durable et sur la création d'emplois décents dans le Sine Saloum, il apparaît évident que certains ACNG inscrits dans la CS3 vont exploiter des opportunités de collaboration nombreuses, notamment dans la production agricole durable, le développement des filières agricoles, la formation des entreprises, sous couvert de l'approche par les droits pour les appuis qui sont concentrés autour de l'Agropole centre, et d'autres ACNG saisir des opportunités d'apprentissage mutuel et de mise en commun des approches. De même le pilier 3 *Formations, études et expertises* pourra voir des parallélismes et des partenariats dans l'objectif commun du renforcement de capacités de partenaires respectifs de chacun.

Liens avec la note de politique générale de la coopération belge au développement

La CS3 s'inscrit en adéquation avec les orientations de la stratégie nationale de la Coopération au développement en contribuant à l'éradication de la pauvreté à travers des mesures visant à augmenter les revenus, une formalisation de l'emploi, la sécurité alimentaire et la digitalisation comme moyen d'accroître la résilience des pauvres et de leur donner une voix.

Sur le plan sectoriel, les interventions se concentrent sur l'amélioration des services publics tels que les soins de santé de base, la protection sociale et l'enseignement. L'approche retenue est éminemment l'inclusivité, tout comme le prescrit la CS3 pour garantir une croissance des revenus pour les plus pauvres, une meilleure protection sociale et l'inclusion des groupes vulnérables avec un levier-clé : l'égalité d'accès à un enseignement de qualité, avec un accent sur la formation technique et professionnelle, offrant des opportunités sur le marché du travail local. L'égalité des genres demeurant un fil directeur, l'appui au secteur privé, au-delà de son objectif de croissance inclusive, participe au renforcement de l'entrepreneuriat féminin.

Au niveau européen, Educaid met l'accent sur l'importance d'une éducation qualitative et inclusive dès le plus jeune âge, en insistant sur l'éducation des filles.

Finalement, les ACNG sont en phase avec la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

Au regard des différents cadres stratégiques, la cible 3 : «promouvoir les dynamiques économiques, sociales, inclusives et entrepreneuriales » trouve toute sa pertinence. Il devient alors impératif de :

- Contribuer à améliorer l'accès des populations, hommes et femmes confondus, particulièrement les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité tels que l'éducation, en alignement aux orientations stratégiques nationales du PAQUET-EF ;

³⁵ Agence de Presse Sénégalaise : Interview de Cheikh Mbow, directeur exécutif de la Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique (COSYDEP), 27 octobre 2020

- Créer les conditions favorables au développement des initiatives entrepreneuriales portées par les populations locales sur tout le territoire national, afin de leur permettre d'exploiter les opportunités économiques de leurs territoires et de participer à la croissance dans une approche de travail et de revenus décents ;
- Donner de l'importance à l'économie sociale et solidaire (ESS), qui se caractérise essentiellement par la recherche de la performance économique dans le but de résoudre un problème social ou de prendre en charge un intérêt général ;
- Doter l'entreprise locale des ressources humaines de qualité dont elle a besoin pour sa croissance grâce à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du Territoire (résultat d'une collaboration entre les Collectivités Territoriales, les entreprises locales et les Établissements de formation professionnelle et Technique).

3.3.3 Vision du genre et de l'environnement

Genre

En matière d'éducation et de formation, les femmes sont plus touchées que les hommes par l'analphabétisme et ont un accès à la formation professionnelle particulièrement limité. Dans son dernier recensement général de la population sénégalaise, l'ANSD estime le taux d'analphabétisme à 54,6% : 62,3% pour les femmes contre 46,3% pour les hommes. Cela résulte du fait que la question de la scolarisation des filles est toujours de mise. Bien que les filles présentent de meilleurs taux de scolarisation que les garçons à partir du préscolaire jusqu'à l'école primaire, la tendance s'inverse à partir du secondaire : les indices de parité pour la réussite au BFEM et au bac sont respectivement de 0,88 et 0,89³⁶, traduisant un fort abandon scolaire des jeunes filles, qui, à l'adolescence, peuvent être victimes de mariages forcés, de grossesses précoces, de travail d'enfants et également de harcèlement sexuel en milieu scolaire³⁷. Dans l'enseignement supérieur, les inégalités deviennent plus prononcées : 60% des étudiants sont des hommes.

Conséquemment aux discriminations dont sont victimes les filles, les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme : le pays comptait en 2013 près de 2,8 millions de femmes analphabètes, contre 1,8 millions d'hommes.

De la même manière, l'environnement socioéconomique sénégalais est caractérisé par de fortes inégalités entre les hommes et les femmes. Ces inégalités se traduisent en particulier par une représentativité moins importante des femmes en matière d'emploi et de création de richesses. Aussi, le gouvernement entend-il résorber cet état de fait en mettant en œuvre la SNAEF. L'autonomisation économique des femmes désigne le processus par lequel les femmes en situation de vulnérabilité ou de dépendance économique sont amenées à renforcer leurs revenus soit à travers l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, soit à travers le travail salarié. Il s'agira ainsi, à travers ce cadre stratégique, d'améliorer l'efficacité de l'action publique en matière de promotion économique des femmes, de renforcer la contribution des femmes au processus de développement économique, en particulier sur les filières prioritaires, d'améliorer la résilience économique des ménages pauvres et vulnérables à travers l'autonomisation des femmes et de contribuer à la résilience du Dividende Démographique en tant qu'actrices économiques et en offrant à leurs enfants une formation qui leur permettra à leur tour de prendre en charge les personnes âgées.

Les filles et les femmes subissent encore de nombreuses violences basées sur le genre, limitant ou empêchant leur accès à l'éducation et à la formation technique. Trop souvent, les infrastructures ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des filles et des femmes (ex : pas de latrines sexospécifiques); les professeurs et enseignants manquent de formation et de compétences sur les problématiques de genre, d'équité et de prise en compte des spécificités.

Comme précisé en partie générale, les ACNGs apporteront une attention particulière aux besoins spécifiques des filles et femmes dans le cadre de cette cible stratégique. Ils travailleront aussi bien avec la population masculine que féminine sur les changements des rapports de pouvoir et les rôles sociaux afin d'aller vers un développement durable. C'est donc cette vision globale du genre qui sous-tendra la cible stratégique.

Environnement

³⁶ ANSD/ONU Femmes : Analyse genre des données de base existantes

³⁷ Human Rights Watch : "Ce n'est pas normal", Exploitation sexuelle, harcèlement et abus dans des écoles secondaires - octobre 2018

En matière d’environnement et de changement climatique, malgré des avancées significatives dans la promotion d’un environnement durable, le secteur reste toujours confronté aux effets induits du changement climatique. Ceux-ci se feront sentir tant sur l’agriculture de subsistance que commerciale ; sur l’élevage, la pêche continentale que sur les ressources en eau ; et les sécheresses extrêmes deviendront plus fréquentes dans les régions du Nord et de l’Est du pays³⁸.

Les contraintes qui limitent la gestion efficace de l’environnement ainsi que sa gouvernance sont décrites dans le contexte général. En cohérence avec la lettre de politique de développement du secteur de l’Environnement et de l’Assainissement, une conscientisation précoce, dès l’enseignement élémentaire, à travers la diffusion générale d’un module transversal sur le développement durable, participe au changement et à l’adoption de comportements citoyens face aux enjeux environnementaux.

Dans cette perspective, les ACNG s’accordent pour accompagner la transition écologique par des énergies vertes, renouvelables, le développement d’emplois verts, en particulier pour les jeunes et les femmes, en les incitant à privilégier des circuits courts de production et de commercialisation entre les milieux urbains et ruraux. Un intérêt certain des consommateurs pour les produits issus de l’agroécologie ou biologiques en fait un nouveau marché porteur. Le choix du numérique contribue également à la préservation de l’environnement en diminuant notamment les supports papier.

Les TICE associées à l’enseignement à distance permettent par ailleurs de réduire l’empreinte carbone en limitant les déplacements motorisés et constituent une alternative à fort potentiel en contexte de crise pandémique. La solution numérique demeure une orientation résolue de la Coopération belge au développement, portée par sa note de politique stratégique Digital for Development - D4D.

3.3.4 Champs d’intervention

Les champs d’intervention suivants reflètent la diversité et la complémentarité des grands axes d’action qui seront mis en œuvre par les ACNG et leurs partenaires pour atteindre la cible 3. Ces champs d’intervention seront traduits dans les théories du changement et logiques d’interventions présentées par chaque ACNG dans leur programme respectif.

- le plaidoyer pour la création d’un environnement favorable au développement des initiatives entrepreneuriales innovantes, résilientes et durables ;
- des méthodologies d’accompagnement personnalisé et adapté aux spécificités de chaque cible (entrepreneurs potentiels, confirmés, micro entrepreneurs) ;
- un parcours d’accompagnement vers l’insertion professionnelle précis et efficient pour les femmes, jeunes, filles et garçons, qui veulent s’insérer par l’auto-emploi (entrepreneuriat) ;
- un plan de croissance des micro entreprises pour favoriser la création d’emplois décents ;
- un appui à l’accès à l’éducation et à la formation de qualité, à tous les niveaux de manière équitable, de sorte à réduire les inégalités, en particulier pour les cibles marginalisées et vulnérables en portant une attention particulière à l’éducation inclusive ;
- le soutien d’un environnement éducatif assaini et la sensibilisation à des attitudes et comportements respectueux de l’environnement.

3.3.5 Approches

Les stratégies mises en œuvre par les ACNG intégrées dans le CSC ainsi que par leurs partenaires, s’organisent en un ensemble d’approches, structurées et libellées comme suit :

4. Promouvoir l’accès à l’éducation pour tous et le maintien dans le système éducatif, en particulier pour les enfants vulnérables et marginalisés, avec une attention particulière pour les filles et l’enseignement inclusif et spécial
5. Contribuer à l’adéquation des formations au marché du travail et à la formation continue pour une plus grande employabilité et insertion socio-professionnelle pour tous, y compris les personnes vulnérables (femmes, filles, personnes en situation de handicap, jeunes en rupture (en situation de rue), jeunes en apprentissage, migrants, personnes détenues et privées de liberté

³⁸ PNUAD Sénégal 2019-2023

6. Promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier féminin, en facilitant l'accès aux ressources, aux financements, en renforçant les capacités managériales, en développant l'esprit entrepreneurial et en orientant vers l'innovation, le consommateur local
7. Promouvoir le travail décent et le développement d'une économie sociale et solidaire axée sur l'entrepreneuriat, l'économie verte et circulaire par l'accompagnement et la professionnalisation des MPME
8. Améliorer l'offre, la qualité de l'enseignement/apprentissage et l'accessibilité à tous les niveaux d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire, technique et professionnel), notamment à l'égard des filles, des enfants vulnérables et/ou présentant un handicap en favorisant notamment le développement des NTIC et la F(O)AD

3.3.6 Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués

Le tableau ci-dessous reprend chaque approche de façon résumée, fait le lien avec les ODD et précise quels sont les ACNG qui mettent en œuvre chaque approche au travers de son programme et avec ses partenaires locaux.

N°	Approches	ODD-ssODD	ACNG impliqués	Commentaires et questions
1	<i>accès à l'éducation pour tous et maintien dans le système éducatif</i>	ODD 4 : 4.1, 4.2 et 4.3, 4.5, 4.7, 4.a ODD 5 : 5.1 et 5.b	APEFE, Plan International, SHC, Geomoun Dynamo International, SOS Villages d'Enfants Belgique	Vision <i>Genre</i> : attention particulière pour les filles car accès encore limité à cause : des normes sociales et de genre traditionnelles (rôle de femme au foyer, préférence pour envoyer les garçons à l'école), des VBG, violences en milieu scolaire, des besoins spécifiques des filles, etc.
2	<i>adéquation des formations au marché du travail et à la formation continue</i>	ODD 4 : 4.5 ODD 5 : 5.1, 5.2 ODD 8 : 8.2, 8.3, 8.5 et 8.10 8.8 et 8.b	APEFE, Plan International, Eclasio/UNI4CO OP, SHC, Geomoun Dynamo International Le Monde selon les femmes	Vision <i>Genre</i> : nécessité de les adapter aux besoins spécifiques des filles et des femmes et de façon contextualisée (par ex : prévoir des aménagements d'espaces ou d'horaires pour les filles/femmes qui sont déjà mamans, pour leur permettre d'assister aux formations)
3	<i>entrepreneuriat</i>	ODD 5 : 5.a, 5.b ODD 8 : 8.6 ODD 9 : 9.3 et 9.d	APEFE, Iles de Paix, Plan International, Eclasio/UNI4CO OP, BD, Autre Terre, Le Monde selon les femmes, Rikolto	Vision <i>Genre</i> : accès aux ressources reste très limité pour les femmes. Nécessité de promouvoir un plus grand accès aux sources de financement et facteurs de production, de sensibiliser les populations à la promotion de l'égalité des genres, de former ou renforcer les capacités des filles/femmes sur des compétences de leadership, de promouvoir les AVEC, etc.
4	<i>travail décent et économie sociale et solidaire</i>	ODD 8 : 8.2, 8.3, 8.11, et 8.10 ODD 9 : 9.b et 9.c	APEFE, Iles de Paix, Plan International, Eclasio/UNI4CO OP, BD, Le Monde selon les femmes, Autre Terre, Solidagro, Rikolto	Vision <i>Environnement</i> : contribution à la transition écologique en employant des circuits courts de production et de commercialisation (rural/urbain), promotion d'une économie circulaire avec des énergies renouvelables et des matières premières issues de l'agroécologie. Vision <i>Genre</i> : soutien à la formation des femmes transformatrices des produits agricoles et halieutiques
5	<i>enseignement/apprentissage</i>	ODD 4 : 4.c ODD 9 : 9.c	APEFE, Plan International, SHC	Vision <i>Genre</i> : nécessité de former et/ou renforcer les connaissances des enseignants sur les thématiques de genre et d'équité, d'adapter les infrastructures aux besoins spécifiques des

				filles/femmes, de prévoir des aménagements pour celles qui ont des difficultés, etc.
--	--	--	--	--

3.3.7 Acteurs impliqués et leurs partenaires locaux

Ce tableau reprend les partenaires locaux des ACNG belges. Ces partenaires traduisent en partie l’ancrage des ACNG belges dans le territoire sénégalais. Etant donné que les programmes sont en construction pour chaque ACNG et que les modalités de collaborations sont diverses, la dénomination “partenaires locaux” ne désigne pas les partenaires qui seront effectivement retenus par chaque ACNG pour une relation conventionnée dans le cadre de leur programme 2022-2026.

ACNG belges et/ou internationaux	Partenaires locaux
APEFE	<u>Partenaires institutionnels</u>: Ministères sectoriels, départements et services techniques (MEN / Direction de la Formation et de la Communication, MFFGPE / Direction de l’Entrepreneuriat féminin, MEFPAL, Direction de la Coopération Technique, Chambres consulaires, IGEF) <u>Collectivités locales</u>: Développement local, Agences régionales de Développement (ARD) <u>Services déconcentrés</u>: Inspection d’Académie, Gouverneurs, Préfectures <u>Structures étatiques, semi-étatiques</u>: ADPME, ANPEJ, ITA, structures de micro-finance (FNCF), Division de la Consommation et de la Sécurité des Consommateurs, 3FPT, ONFP <u>Réseaux</u>: Union nationale des Femmes Chefs d’Entreprise (UNFCE), Fédération des professionnelles de l’Agroalimentaire (FP2A), Association des Femmes pour la Citoyenneté et le Développement (AFCD), Réseau des Femmes pour l’Agriculture biologique et le Commerce équitable (REFABEC), Club Racine. <u>Partenaires internationaux</u>: HUB-IIT, Energy4Impact, OIF, AUF, WBI, UE
SOS Faim	ANPDI, Collège des femmes FONGS et CNCR
Dynamo International	COSAED: Collectif des Structures d’Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés
Plan International	Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise, Réseau Siggil Jigeeen (RSJ), Africare
Geomoun	Fédération Dimbaya Kagnaléne Service départemental de l’action sociale ziguinchor
Eclosio	<u>Partenaires institutionnels</u>: MEFPAL / Direction de l’Emploi, Direction de la formation professionnelle, Direction de l’insertion professionnelle, <u>Collectivités locales</u>: Conseils départementaux, communes <u>Services déconcentrés</u>: Inspection d’Académie, Gouverneurs, Préfectures, sous-préfecture, SDDR, IDSV, CAOSP, EFPT/CAI <u>Structures étatiques, semi-étatiques</u>: ADPME, ANPEJ, ITA, 3FPT, ONFP, DER et structures de microfinances, Incubateurs, Cadres de concertation (emploi/insertion). <u>Réseaux</u>: Racine <u>Partenaires internationaux</u>: EU, LuxDev, Enabel, WBI, CEDEAO/AFD, GRET
Sensorial Handicap Cooperation	<u>Partenaires institutionnels</u>: INEFJA, Centre Verbo Tonal de Dakar Autres partenaires à confirmer <u>Collectivités locales</u>: Mairies de ville et d’arrondissement <u>Services déconcentrés</u>: IA, IEF, service départemental du développement communautaire, de l’action sociale, service départemental de l’environnement, etc. <u>Partenaires internationaux</u>: WBI, DGD, ... <u>Structures étatiques, semi-étatiques</u>: ACMU, ANPEJ, SNEIPS <u>Réseaux</u>: WBI, FSAPH Fédération des Associations de Personnes Handicapées, Fédération des Parents d’élèves, la CAUSE
SOS Villages d'Enfants Belgique	SOS Villages d’Enfants Sénégal

Le Monde selon les femmes (M/F)	<u>Partenaires institutionnels</u> : Enda Graf, Enda Pronat <u>Partenaires internationaux</u> : DGD, WBI, ... <u>Réseaux internationaux</u> : Unifem, WIDE, RAAG... Belges : CCGD, FACE, CNCD... <u>Réseaux sénégalais</u> : le <u>Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal (RNFR/S)</u>, DYTAES et DYTAEL,, Groupement des femmes rurales (à travers Pronat), Réseau des femmes transformatrices des produits halieutiques (REFEPAS) (à travers Graf).
BD	<u>Partenaires institutionnels</u> : JED, 3AP, CIFOP, SYMBIOSE, GRAIF, APAF <u>Partenaires internationaux</u> : APEFE, GFA-GIZ, <u>Réseaux</u> : Club RACINE, DyTae, Tafae, 3AO
Autre Terre	Caritas Kaolack, ASDES, Commune de Tambacounda Réseaux: DyTAES
Iles de Paix	Am Bé Koun (ABK-S), ENDA ProNat
Solidagro	ANPDI, ELS, Caritas Kaolack
Rikolto	FEPROBA (Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé), APROVAG (Association des Producteurs de la Vallée de la Gambie), INABAS (Interprofession des Acteurs de la Filière Banane au Sénégal), FENPROSE (Fédération National des Producteurs de Sésame), FPA (Fédération des Périmètres Auto-gérés), CIRIZ Comité Interprofessionnel Riz du Sénégal), Organisations jeunes Agripreneurs, CICODEV, Organisations des Producteurs Maraichers de la Zone des Niayes

3.3.8 Risques et mesures d'atténuation

N° s	Titre et description des risques	Niveau :	Mesures d'atténuation des risques
1	Contexte pandémique (induisant notamment la fermeture des écoles) : dégradation du contexte sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 entraînant la fermeture des écoles et la perturbation durable de la scolarité des enfants	Probabilité: modéré à élevé Impact : élevé	Développement de l'enseignement à distance (en ligne) mais problème de fracture numérique sociale; visites à domicile par des encadreurs pédagogiques (programme 'braille à la maison'), mise en place de mesures d'hygiène préventive dans les établissements scolaires et dotation de kits d'hygiène pour maintenir néanmoins les écoles ouvertes; etc.
2	Non-adhésion des acteurs impliqués pour l'alternative des TIC associées à la Formation (ouverte) à distance (FOAD), l'Enseignement à distance (EAD) : dégradation du contexte sanitaire exigeant une mise en place durable de l'EAD	Probabilité: modéré à élevé Impact : élevé	Renforcement des capacités des corps d'enseignement et d'encadrement aux TICE pour la mise en place optimale de l'enseignement à distance; dotation de connectivité destinée aux acteurs d'encadrement, suivi, enseignement pour permettre l'EAD
3	Stabilité politique (élections 2024) : changement de vision, stratégies et/ou des priorités gouvernementales qui s'écarteraient de la stratégie suivie antérieurement avec des risques de grèves et perturbations	Probabilité : faible Impact : modéré	Appui des Partenaires au Développement à la poursuite du PAQUET II; maintien du dialogue institutionnel avec les Ministères compétents, signature d'accords de collaboration définissant les rôles et responsabilités entre les acteurs étatiques et déconcentrés et les projets; maintien du dialogue au sein de la communauté éducative (autorités, syndicats, parents d'élèves et PAD)
4	Croyances, tabous et obstacles culturels : 1. Croyance de l'entourage familial, de la communauté et des pairs qu'un enfant en situation de handicap "n'est pas capable"; peur du regard des autres enfants et parents; rejet par les autres enfants de l'enfant handicapé scolarisé en inclusion ;	Probabilité : faible à modéré Impact : modéré	1.Sensibilisation des familles et de la société: ne pas voir le handicap comme une fatalité et plaider pour le devoir citoyen d'une prise en charge par tous; 2.Sensibilisation des hommes de l'entourage familial pour une conception de la femme actrice et participante active aux décisions économiques

	2. Croyance traditionnelle en la place de la femme affectée aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants (voir aussi le risque "Croyances, tabous et obstacles culturels" du contexte général)		de la famille; développement des formations et des parcours professionnels pour les formateurs orientés vers le handicap; appui à l'autonomisation économique de la femme pour une reconnaissance de la femme comme moteur de l'économie.
5	Coordination des partenaires au développement (ACNG inclus) par les autorités en charge de l'éducation et de la formation au regard des multiples programmes et projets en appui au secteur de l'éducation et de la formation entraînant des chevauchements, une perte en efficacité et d'efficience au niveau de l'aide	Probabilité : faible à modéré Impact : modéré	Appui aux cadres de concertation existants (DPRE, Groupe thématique de l'Éducation et de la Formation des PAD), appui et participation au suivi-évaluation annuel du PAQUET, concertation des PAD pour des interventions en complémentarité ou en synergie, appui à la structuration et la co-construction entre les ACNG

3.4 Cible 4 - Enjeux sanitaires

L'essentiel

- **Nom de la cible** : Anticiper et prévenir les risques de santé : À travers une approche multidisciplinaire, les populations sont en mesure d'anticiper et de prévenir les risques de santé, en lien avec un système de santé réactif, accessible et performant, dans un environnement assaini.
- **Acteurs prioritaires** : Ministère de la Santé & démembrements déconcentrés (Districts et régions sanitaires), Collectivités Territoriales (arrondissement, communes, intercommunalités, département, région), Centres de formation et Universités.
- **Acteurs secondaires OSC** : Comités de Veille et d'Alerte Communautaire Intégré, comités de gestion, mutuelle communautaire, Groupements ruraux et associations communautaires.
- **ODD concernés** : 2 (Faim zéro), 3 (Bonne santé et bien-être), 5 (égalité entre les sexes), 6 (eau propre et assainissement), 11 (Ville durable), 13 (changement climatique), 15 (Vie terrestre), 17 (Partenaires pour la réalisation des objectifs).
- **ODD chapeaux** : 3 (Bonne santé et bien-être) et 6 (eau propre et assainissement)

3.4.1 Analyse contextualisée

L'analyse réalisée lors de l'exercice d'actualisation de l'ACC a fait ressortir différentes tendances qui ont contribué au positionnement des ACNG sur les enjeux sanitaires :

- Malgré des progrès significatifs, les taux de mortalité maternelle (236 pour 100 000 Naissances Vivantes) et infanto juvénile (56 pour 1 000 Naissances Vivantes), restent encore élevés. Le fardeau des Maladies Transmissibles persiste, alors que celui des Maladies Non Transmissibles augmente rapidement.
- Ces dernières Maladies Non Transmissibles (MNT) sont par ailleurs, selon l'OMS, responsables de 41% des décès au Sénégal. Parmi celles-ci, les principales tueuses sont : les maladies cardiovasculaires - l'hypertension artérielle et les AVC, mais également les cardiopathies rhumatismales très présentes chez les adolescents; les cancers; les maladies respiratoires chroniques -broncho-pneumopathies chroniques obstructives et asthme, aggravées en raison de la pollution de l'air en milieu urbain-; le diabète. Le Sénégal a fait le choix d'y ajouter deux pathologies génétiques : la drépanocytose et l'hémophilie. La prévalence élevée de ce type de pathologie congénitale s'explique notamment par le taux de consanguinité important dans certaines parties du pays. Les facteurs de risque responsables de ces maladies -mauvaise alimentation, sédentarité, pollutions environnementales- touchent plus durement les femmes et les enfants.
- Une tendance positive à l'amélioration de l'accès à la santé est relevée grâce à la décentralisation, à l'utilisation du registre national unique permettant d'identifier les ménages les plus vulnérables et aux mutuelles de santé. Cependant, les limites dans le fonctionnement des mutuelles comme les déséquilibres de la carte sanitaire (défavorables notamment aux régions de Matam et de Tambacounda) ne permettent pas de garantir une offre des soins de qualité, identique accessible à tous ;
- Malgré cette tendance positive, de nombreuses personnes vulnérables continuent à être exclues des soins de santé comme les personnes en situation de handicap. La carte d'égalité des chances, qui confère à son titulaire des droits et avantages en matière d'accès aux soins de santé, de réadaptation, d'aide technique, financière, d'éducation, de formation, d'emploi, de transport, ainsi que tout autre avantage susceptible de contribuer à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées, n'est malheureusement pas suffisamment distribuée. La loi d'orientation sociale (LOS) de 2010 promeut la protection et la promotion des droits des personnes handicapées. C'est cette loi qui institue la carte d'égalité des chances.)
- Le lien relevé entre l'activité humaine (industrie, agriculture) et la santé publique -cfr les facteurs de risques relevés dans les précédents paragraphes, avec leur lien de causalité sur l'augmentation des MNT chez les adultes comme chez les enfants-, révèle la nécessité de développer une approche holistique dans la définition et l'application des politiques sanitaires (One Health) ;

- À ce sujet, il existe des enjeux d'accès à l'eau et à l'assainissement dans certains espaces communautaires tels que les établissements scolaires ou encore dans certaines zones qui sont en lien avec les effets des changements climatiques (déséquilibre hydrologique du Delta du Saloum) et les activités humaines : Industries extractives (voir partie contexte général), agriculture.
- Dans cette même appréciation holistique, en sus du manque d'hygiène, certaines pratiques/coutumes sociales (consanguinité) dans des ménages vulnérables peuvent être à l'origine de maladies et de déficiences congénitales, notamment oculaires et auditives.

La fin du programme 2017-21, marquée par le contexte de la pandémie SARS Cov 2 et de sa maladie associée, Covid-19, révèle certaines faiblesses du système de santé et la façon dont peuvent être appréhendés les enjeux sanitaires par les populations :

- L'accent est remis sur les problèmes structurels de financement des structures de santé, notamment en termes de :
 - Ressources humaines et d'infrastructures, dans le cadre de la prise en charge des patients sur le plan curatif (capacité très limitée de lits pour les cas nécessitant une hospitalisation, prise en charge très spécifique des SRAS -cfr le paragraphe mentionnant la problématique des détresses respiratoires de plus en plus fréquentes-, avec manque d'équipement spécialisé et déficit de compétences du personnel médical et paramédical) ;
 - Moyens à mobiliser dans le cadre des politiques de prévention et de contrôle des infections, particulièrement dans les établissements de soins. Ce déficit de moyens s'exprime aussi bien au niveau institutionnel (comités d'hygiène, formations pour les bonnes pratiques) que logistique : les dispositifs relatifs à l'hygiène (lavage des mains, traitement des déchets, ...) sont souvent absents, le circuit des patients est inorganisé (accueil/tri des cas suspects) et les équipements de protection individuelle pour le personnel font cruellement défaut. Tout ceci a par ailleurs contribué à alimenter la réserve des populations à se rendre dans les établissements de soins durant la pandémie ;
- Ce manque de ressources en matière d'hygiène / assainissement, de capacité de détection des cas suspects et de promotion des bonnes pratiques s'observe également au niveau communautaire, notamment en milieu scolaire, encore fort coupé de l'information et des possibilités/conditions de prise en charge médicale;
- Ceci combiné à la faiblesse des filets sociaux, il en résulte que les capacités de résilience des populations impactées sont encore très insuffisantes pour leur éviter de faire appel à des stratégies de survie nuisibles à leur santé (réduction du nombre de repas quotidien, recours aux tradipraticiens) et à leurs moyens d'existence (endettement, vente d'actifs);
- Enfin, la crise sanitaire a démontré de manière encore plus visible l'exposition accrue des groupes vulnérables impactés par la crise dont les enfants, et plus particulièrement les enfants talibés.

Plus globalement, il a également été observé que

- Les collectivités territoriales ont tendance à cloisonner leurs secteurs d'intervention, rendant par là difficiles les liaisons entre le développement économique, la sécurité alimentaire et la santé ;
- La formation initiale, mais aussi l'accès à l'information, à des études/recherches pour l'aide à la décision politique restent un vrai défi au Sénégal ;
- Les cartographies et statistiques relatives aux personnels de santé indiquent un manque très net -qualitatif et quantitatif- de ressources humaines affectées à la prévention-hygiène et à la maintenance des infrastructures et équipements biomédicaux, ainsi qu'à la prise en charge de certaines maladies non-transmissibles comme les maladies mentales, gériatriques, les cancers, les néphropathies, cardiopathies ou les cancers ;
- Un manque de ressources permettant un référencement efficace et une prise en charge précoce (détection, lien avec les structures de soins) de certaines pathologies spécifiques, dont les complications peuvent entraîner une morbidité ou un handicap lourd (sensoriel ou fonctionnel), notamment chez les enfants ;
- Une absence encore très marquée de Services d'Assistance à la Transformation Digitale (systèmes d'information médicale notamment) dans les établissements de soins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

3.4.2 Pertinence

Cette approche s'intègre dans l'axe 2 de la stratégie nationale Sénégal Émergent, se donnant pour objectif d'élargir l'accès aux services sociaux et à la couverture sociale, d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et de mener une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales. Ce nouveau programme s'aligne avec l'axe 2 du deuxième Plan d'Action Prioritaire (PAP II) du PSE couvrant la période 2019-2023.

Les actions déployées s'intégreront dans les orientations définies dans le nouveau plan national de développement sanitaire 2019-2028, déclinant comme axe prioritaire l'offre de services de santé et d'action sociale de base et de qualité, universellement accessible aux populations.³⁹

Cela rejoint également les axes prioritaires mis en avant par la coopération belge dans sa réponse aux défis posés par la pandémie du covid-19. Elle précise dans son deuxième axe : « soutien aux systèmes de soin santé », l'importance d'une recherche de résilience de ces systèmes et des populations, le développement d'une approche systémique (One Health) et l'attention particulière aux plus vulnérables, et spécifiquement les femmes et les filles.

Cette présente cible est le fruit d'un long processus déclenché au Sénégal dès le second trimestre 2020. Il s'appuie sur l'expérience du CSC 2017-2021 et sur les résultats et recommandations du projet d'apprentissage collectif dont l'actualisation de l'ACC. Son élaboration a nécessité la participation active des ACNG et de leurs partenaires.

Liens avec la Coopération bilatérale

Centrer notre approche sur le patient et les communautés s'inscrit en droite ligne avec l'approche "droits" déclinée dans l'intervention 3 du programme de coopération 2019-2023 d'Enabel, en lien avec les orientations des politiques belges de promotion d'une approche basée sur les droits – en particulier les droits à la santé sexuelle et reproductive.

La digitalisation des outils de monitoring de la qualité des soins ou de la surveillance des risques sanitaires est aussi alignée avec l'engagement de la Belgique, à travers l'agence Enabel, de renforcer la digitalisation des services déconcentrés du ministère de la santé sénégalais, notamment du système d'information sanitaire.

Les ACNG intervenant dans le renforcement du système de santé veilleront à apporter une attention particulière aux outils et processus soutenus par la coopération Belge pour favoriser l'intégration et l'interopérabilité des systèmes.

3.4.3 Vision du genre et de l'environnement

L'environnement

Les changements climatiques et la modification des écosystèmes au Sahel affectent directement la santé des communautés et plus spécifiquement des plus vulnérables. La mauvaise gestion et la dégradation de l'environnement affectent la qualité de l'eau et des sols (salinisation dans la région du Sine Saloum, pollution) et donc la santé des communautés qui en dépendent pour leur nourriture et leur eau.

Les vagues de chaleur et l'augmentation de la pollution de l'air, particulièrement dans la région de Dakar, ont comme conséquence une augmentation de la morbidité et de la mortalité des maladies respiratoires. Il est donc essentiel d'intégrer aux programmes de santé une analyse des risques liés à l'environnement et de favoriser des sensibilisations sur ces risques et leurs conséquences sur la santé, permettant aux communautés et au personnel de santé de comprendre le lien entre leur environnement et leur santé. Cette approche doit être localisée pour favoriser des actions locales de prévention.

Dans ce même cadre, les mesures d'atténuation des risques, par exemple les alertes en cas de pic de pollution annoncé, doivent être accompagnées par des actions de promotion de comportements adaptés pour éviter d'y être exposé. Dans le cadre des enjeux sanitaires, il importe d'assainir l'environnement dans un but de santé publique et de sensibiliser les populations à l'adoption de meilleures pratiques d'hygiène.

Le genre

L'indice d'inégalité au Sénégal reste en dessous de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne mais les inégalités demeurent (cfr contexte général). La mortalité des femmes est parfois liée au difficile accès aux structures de

³⁹ PNDS 2019-2028, p.23

santé. Malgré l'augmentation des infrastructures sanitaires, la couverture reste en dessous des normes à tous les échelons de la pyramide sanitaire de santé. Les ratios sont loin des normes de l'OMS.

Dans ce contexte, les ACNG doivent adopter une approche holistique pour éliminer les inégalités liées au genre en matière de santé; celle-ci vise à garantir un accès aux soins de santé, aux ressources en général, ainsi qu'à des informations fiables, factuelles et précises sur la santé.

Il faut s'assurer que les interventions réduisent et en tout cas n'augmentent pas les inégalités entre les hommes et les femmes. Pour ce faire, il est essentiel de considérer la juste répartition des tâches au sein du ménage, au niveau de la santé et du bien-être (du ménage et des enfants), pour ne pas renforcer les femmes dans un rôle stéréotypé ("les enfants sont une affaire de femmes"). Il faut veiller dans nos interventions à ce que les femmes aient effectivement accès aux ressources (y compris le temps) pour l'application des bonnes pratiques qui sont promues à tous les niveaux (structure de santé, communauté).

L'implication et la sensibilisation des hommes sur ces thématiques est cruciale pour obtenir leur adhésion, car leur permission est souvent nécessaire aux femmes pour l'accès à la santé. Les hommes détiennent généralement le pouvoir sur les ressources financières et les décisions liées à la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive, particulièrement la planification familiale.

En termes d'accès aux soins spécialisés, des indicateurs sexo-spécifiques permettent d'affiner cette veille et de relayer l'information pour une sensibilisation éventuelle au niveau institutionnel.

L'État sénégalais a démontré un engagement fort sur les violences basées sur le genre. Ce positionnement doit être accompagné à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, jusqu'au niveau communautaire. Ainsi, afin de garantir l'impact de la contribution des ACNG en faveur du genre dans le secteur de la santé, la collaboration institutionnelle sera couplée avec un travail de soutien aux acteurs à la périphérie de la santé : tontines et mutuelles de santé, groupes de femmes entrepreneurs, organisations de protection sociale, relais communautaires, volontaires Croix-Rouge. Les ACNG veilleront aussi à un accès équitable et équilibré aux métiers de la santé.

3.4.4 Champs d'intervention

Les champs d'intervention suivants reflètent la diversité et complémentarité des grands axes d'actions qui seront mis en œuvre par les ACNG et leurs partenaires pour atteindre la cible 4. Ces champs d'intervention seront traduits dans les théories du changement et logiques d'interventions présentées par chaque ACNG dans leur programme respectif.

- Renforcement du système de santé avec la promotion d'approches centrées sur le patient, en particulier les plus vulnérables
- Anticipation des risques et promotion des bonnes pratiques de santé
- Détection et prise en charge précoce des épidémies et des maladies transmissibles
- Liaison entre environnement, hygiène, assainissement et santé

3.4.5 Approches

Les stratégies mises en œuvre par les ACNG intégrées dans le CSC ainsi que par leurs partenaires, s'organisent en un ensemble d'approches. Celles-ci sont organisées en 3 sous-ensembles:

Contribuer au renforcement du système de santé à travers l'amélioration de l'accès, la disponibilité et la qualité des soins pour tous et toutes, la promotion d'approches centrées sur le patient, en particulier les plus vulnérables

1. Renforcer les mécanismes de l'accès aux soins (mutuelles communautaire, stratégies de soins avancées, etc.)
2. Renforcer les systèmes de santé, en visant la disponibilité d'une offre proposant des prestations de qualité, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec la couverture géographique la plus large possible en privilégiant la santé génésique et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
3. Développer des mécanismes de dépistage/détection précoce et prise en charge des maladies transmissibles, infectieuses et tropicales, pathologies handicapantes et émergentes, en lien avec les autorités sanitaires

4. Promouvoir la sensibilisation et plaider pour le droit à la santé sexuelle et reproductive, en portant une attention particulière aux violences basées sur le genre (VBG)

Renforcer la résilience des communautés face aux chocs sanitaires et prévenir/anticiper les risques de santé

5. Promouvoir des bonnes pratiques communautaires de santé familiale et de prévention (santé mère-enfant, santé de la reproduction, nutrition, vaccination, hygiène, etc.), y compris les enjeux d'hygiène menstruelle pour les jeunes filles
6. Promouvoir les premiers secours et les mécanismes de prévention/surveillance à base communautaire pour la prévention des risques sanitaires, notamment des épidémies et épizooties

Envisager la santé humaine en lien avec l'accès aux ressources naturelles, à l'assainissement dans des environnements sains et des écosystèmes préservés

7. Promouvoir l'hygiène, l'assainissement de l'espace de vie, éducatif et sanitaire -intégrant les enjeux d'accès à l'eau;
8. Développer les liens entre environnement, agriculture durable, nutrition et santé (caravane de sensibilisation);

3.4.6 Approches, ODD, sous-ODD et ACNG impliqués

Le tableau ci-dessous reprend chaque approche de façon résumée, fait le lien avec les ODD et précise quels sont les ACNG qui mettent en œuvre chaque approche au travers de leur programme et avec leurs partenaires locaux.

N°	Approches	ODD-ssODD	ACNG impliqués dans l'approche
1	<i>mécanismes de l'accès aux soins</i>	3 (3.7, 3.8)	GRAIM (WSM), CRB, CDEB, AD, SHC, Dynamo
2	<i>systèmes de santé</i>	3 (3.1, 3.2, 3c)	CDEB, CRB, Dynamo, Action Damien
3	<i>mécanismes de dépistage/détection précoce et prise en charge des maladies</i>	3 (3.3, 3.4), 17.7	Graim(WSM), CRB, CDEB, SHC, Action Damien
4	<i>sensibilisation et plaider pour le droit à la santé sexuelle et reproductive</i>	3 (3.1, 3.7), 5 (5.2, 5.6)	CRB, CDEB
5	<i>bonnes pratiques communautaires de santé familiale et de prévention</i>	2 (2.1, 2.2)	CRB, Solidagro, BD (nutrition, ULB-C°/UNI4COOP
6	<i>premiers secours et mécanismes de prévention/surveillance à base communautaire</i>	3 (3d)	CRB, RKV
7	<i>assainissement de l'espace de vie, éducatif et sanitaire</i>	6 (6.1, 6.2, 6.3), 11 (11.1, 11.6)	CRB, SHC, Autre Terre, CDEB, Solidagro
8	<i>liens entre environnement, agriculture durable, nutrition et santé</i>	6 (6.6), 11 (11.1, 11.6), 13.1, 15.4	CRB, BD, Eclasio/UNI4COOP, SHC, APEFE, Solidagro, Autre Terre, ULB-C°/UNI4COOP

3.4.7 Acteurs impliqués: ACNG et leurs partenaires locaux

Ce tableau reprend les partenaires locaux des ACNG belges. Ces partenaires traduisent en partie l'ancrage des ACNG belges dans le territoire sénégalais. Etant donné que les programmes sont en construction pour chaque ACNG, la dénomination "partenaires locaux" ne désigne pas les partenaires qui seront effectivement retenus par chaque ACNG pour une relation conventionnée dans le cadre de leur programme 2022-2026.

ACNG belges et/ou internationaux	Partenaires locaux
Chaîne de l'espoir Belgique	Assistance Médicale Sénégal
Croix-Rouge de Belgique (CRB)	Croix-Rouge Sénégalaise
Belgian Red Cross-Flanders (RKV)	Croix-Rouge Sénégalaise

SHC	INEFJA, CVT
Eclosio/UNI4COOP	Les Coopératives du RESOPP; ASPAE, Taaru Askan; Agrecol;
BD	GRAIF, 3AP, Symbiose, JED, RACINE
Dynamo	COSAED: Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés
Solidagro	Eglise Luthérienne, Caritas Kaolack
Autre Terre	Commune Tambacounda, Caritas Kaolack, Asdes
ULB-C°/UNI4COOP	ABK-S, Association Kabongoye
Iles de Paix	Am Bé Koun, ENDA ProNat

3.4.8 Risques et mesures d'atténuation

N°	Titre et description des risques	Niveau : probabilité et impact	Mesures d'atténuation des risques
1	Chocs sanitaires et/ou environnementales déstabilisant le système de santé Le système de santé est déstabilisé par un choc externe environnemental et/ou sanitaire et n'est plus en mesure de répondre aux besoins des populations.	Probabilité : faible à modéré - la crise du Covid a montré qu'un choc d'ampleur mondiale a fortement déstabilisé le système de santé sénégalais, sans pour autant remettre en cause fondamentalement ses capacités de prise en charge médicale. Impact : fort	Soutenir des actions de résiliences du système de santé tel que les plans de contingence pour garantir le maintien d'un service minimum en temps de crise.
2	Engagement des autorités sanitaires et politiques/stabilité institutionnelle et de l'offre de service instabilité des autorités sanitaires, turnover des décideurs et interférence politique sur les orientations des programmes en matière de santé, fuite des cerveaux	Probabilité : modéré à élevé concernant la fuite des cerveaux. Les programmes nationaux s'inscrivent dans la durée et maintiennent un cadre institutionnel fort, bien que les lois de décentralisation privilégient les orientations décidées au niveau des régions sanitaires, Impact : modéré à élevé	Favoriser la fidélisation du personnel qualifié en soutenant l'accès aux formations, le développement de plans de gestion des RH dans les projets d'établissement, inscrire les actions dans le socle des programmes nationaux, participer aux rencontres régionales de coordination de façon régulière (CRD) pour garantir l'intégration des actions dans les politiques locales.
3	Alignement et coordination des partenaires techniques et financiers Actions disparates et faiblement coordonnées des acteurs intervenant dans les mêmes secteurs, créant des doublons et des interférences programmatiques	Probabilité : modéré à faible Impact : modéré	Soutenir les autorités sanitaires dans leur rôle de coordination des actions et politiques sanitaires. Privilégier une bonne circulation de l'information des actions dans les localités, tant auprès des décideurs, partenaires que des utilisateurs.
4	Croyances, traditions et tabous Résistance aux messages et approches à cause des us et coutumes, des croyances religieuses et/ou traditionnelles	Probabilité : modéré Impact : élevé	Privilégier des approches basées sur les communautés et intégrant les populations cibles au cœur des programmes, à toutes les étapes: définition, opérationnalisation, évaluation, élaboration des outils et messages clés. Développer des mécanismes de feedback des communautés parties prenantes pour bénéficier de l'information nécessaire à l'ajustement des méthodes, outils et contenus.

3.5 Cible 5 - NYOFAR (on est ensemble)

L'essentiel

- **Nom de la cible** : *Opérationnaliser le CSC comme cadre d'harmonisation, de mutualisation, de construction de synergies et d'apprentissage mutuel*
- **Acteurs prioritaires** : *tous les ACNG participants au CSC*
- **Acteurs secondaires** : *les ACNG observateurs du CSC*
- **ODD concerné** : *17 : Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.*

3.5.1 Analyse contextuelle, pertinence et objectif

La cible stratégique "nous sommes ensemble" (nyofar en wolof) constitue un outil transversal en lien avec les quatre autres cibles stratégiques. Elle a la particularité de concerner l'ensemble des ACNG qui participent au CSC-Sénégal 2022-2026.

Un des avantages de la constitution de cette cible est qu'elle se présente de façon complémentaire aux autres cibles: elle stimule la co-construction d'apprentissages entre pairs par une approche "processus", alors que les autres cibles stratégiques se réfèrent à une dynamique d'apprentissage qui vise les bénéficiaires directs des programmes ou les professionnels de leur secteur d'activités par une approche "métiers". Exemple: la CS1 renforcera les capacités des agents de la ville de Dakar.

Comme chacun s'en souvient, la genèse du CSC précédent comportait une dimension d'imposition par la tutelle qui rendait plus difficile la dynamique de rapprochement.

- Partant du constat que les bénéfices issus du CSC 2017-2021 auraient été plus importants si les participants avaient été davantage motivés à conjuguer leurs efforts au service d'objectifs communs et
- désormais plus conscients des bénéfices que peut leur apporter le Cadre Stratégique Commun (CSC),

les différents ACNGs du Sénégal ont ressenti le besoin de formaliser et de contractualiser leur collaboration sous forme d'une cinquième cible stratégique.

En travaillant selon des approches communes et harmonisées, ils ambitionnent de faire du CSC un mécanisme au service de ses membres, un cadre d'apprentissage collectif, un réseau mobilisable d'expertise et de savoirs, enfin une plateforme d'échanges évènementiels.

Cette présente cible a été identifiée lors des deux jours d'atelier réalisés en octobre 2020 . Elle s'appuie sur l'expérience du CSC 2017-2021 et sur les résultats du projet d'apprentissage collectif. Son élaboration a nécessité la participation active de l'ensemble des ACNG.

3.5.2 Approches

Les stratégies mises en œuvre dans le cadre de la cible 5 par les ACNG ainsi que par leurs partenaires, s'organisent en un ensemble d'approches structurées et libellées comme suit :

1. Stimuler l'innovation et produire ensemble des connaissances par l'apprentissage collectif, des méthodologies et des outils, notamment dans les domaines de l'accompagnement de nos partenaires, de l'observation du changement, de la conduite des concertations multi-acteurs ;
2. Mutualiser les connaissances, les compétences et les ressources ; mettre en place un système de veille informationnelle sur les sujets essentiels;
3. Renforcer les capacités des acteurs.trices des OSC/AI.

3.5.3 Champs d'intervention et activités

Les champs d'intervention suivants reflètent la diversité et la complémentarité des actions qui seront mises en œuvre par les ACNG et leurs partenaires dans le cadre de cette cible:

1. Mutualisation des ressources documentaires existantes par le partage d'informations et la mise en commun de productions : études, évaluations, documents de capitalisation, vidéos ;
2. Co-crédation et élaboration de nouveaux outils et méthodologies, réalisation d'études communes ;
3. Renforcements mutuels via des visites d'échanges, rencontres thématiques, partages d'expériences, formations sur des sujets d'intérêt communs ;
4. Regards et participations croisés lors des processus d'élaboration, de suivi et d'évaluation de projets ;
5. Définition d'indicateurs communs ou complémentaires au sein des synergies.

3.5.4 Activités par champ d'intervention

Pour rendre cette cible plus concrète, les ACNG ont identifié une série d'outils à mettre à disposition de l'ensemble des autres ACNG et d'activités. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle est structurée selon la numérotation des champs d'intervention.

N°	ACNG qui proposent	Activités proposées
1	Solidagro	Ciblage des zones rurales à grande insécurité alimentaire, focus sur l'empowerment des femmes
	BD	La note genre
	Eclosio	Le parcours entrepreneurial
	Sos Faim	Auto diagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan
	Echos Com	Le processus d'accompagnement et de concertation
2	M/F	Enquête sur l'intégration du genre dans les politiques publiques
	PLAN INT	Etude sur les masculinités au Sénégal (rôle des hommes dans l'équité de genre)
	ECLOSIO	Cartographie des synergies, des projets en cours et à venir
	ECLOSIO	Bulletin périodique avec un informateur/animateur dédié
	ECHOS COM	Observation du changement
	ULB-C°	Récolte de données terrain digitalisée (Kobo collect)
	ULB-C	Cartographie SIG, GPS, télédétection, drone
	UNI4COOP (Eclosio et ULB-C)	Etudes d'impact de l'agroécologie
3	M/F	formation Genre comme Condition de Développement durable
	Echos Com	formation processus d'accompagnement et outils d'intelligence collective
4	CRB	suivi et gestion des risques (ex: un risque commun à une zone)
5	CRB	suivi évaluation d'indicateurs communs permettant d'évaluer l'impact des synergies

3.5.5 Evaluation collective et indicateurs de changement⁴⁰

Ci-après sont présentées quelques idées pour évaluer les changements provoqués par notre approche collective, ce que la fonctionnalité de Nio Far a fait naître ou évoluer pour chaque cible dans nos modes d'intervention.

En effet, la redevabilité n'est pas seulement due à la DGD mais aux ACNGs eux-mêmes et aux partenaires nationaux.

- Indicateurs d'apprentissage collectif : deux types d'indicateurs peuvent être identifiés :
 - ceux relatifs à des « opérations » : nombre de capitalisations par exemple (*indicateur quantitatif*)

⁴⁰ Les fédérations nous suggèrent aussi des indicateurs d'apprentissage; ils pourraient se référer à la mesure dans laquelle...

1. les capacités personnelles du personnel impliqué dans le processus d'apprentissage se sont améliorées ;
2. les processus d'apprentissage interne de l'organisation ont été améliorés grâce au trajet d'apprentissage ;
3. la politique, les stratégies et les interventions de l'organisation concernant le renforcement des capacités ont été ajustées à la suite des nouvelles connaissances acquises au cours du trajet d'apprentissage ;
4. la qualité des interventions visant à renforcer les capacités et les relations avec les partenaires s'est améliorée grâce au trajet d'apprentissage.

- ceux liés à des processus : compétences nouvelles acquises par exemple, ou encore : meilleure connaissance réciproque (*indicateur qualitatif*).

En ce qui concerne cette cible stratégique, des instruments de mesure qualitative seront préférés : par exemple un tableau de bord simple comportant au maximum 6 lignes d'indicateurs qualitatifs, des questions du type : qu'est-ce que mon organisation/projet a obtenu comme résultats supplémentaires/compétences nouvelles grâce à cet apprentissage collectif ? Qu'est-ce qui a évolué, changé depuis 1 an ? Ce tableau serait rempli chaque année, la comparaison d'une année à l'autre permettant de noter les évolutions essentielles et d'organiser une méta-évaluation avant 2026 sur base de critères mutualisés et harmonisés.

- Evaluation par cible stratégique : quels sont les changements que les ACNGs arrivent à créer ensemble (ex. pour la CS2 : renforcer les capacités des acteurs sur la transition agroécologique) ? Il serait bon de se limiter à deux indicateurs de changement par cible stratégique.
- La cartographie des incidences permet aussi d'observer les changements (cf ToC).

3.5.6 Modalités de fonctionnement

Notre cible stratégique fonctionnera selon les modalités suivantes :

- Les ACNGs s'engagent à contribuer aux activités: financièrement de façon équitable et / ou à travers la mise à disposition de moyens matériels et humains, en fonction de leurs intérêts.
- La responsabilité et gestion première sera portée par Eclosio/UNI4COOP (lead), au sein d'un comité d'animation, et sous réserve de financement par les ACNGs;
- Un bulletin périodique sera produit avec un informateur/animateur dédié;
- Des outils de communication à distance seront spécifiquement utilisés (ex : partage de documents sur le cloud via dropbox ou google drive);

Des rencontres d'apprentissage collectif seront organisées tous les 3 ou 4 mois, en complément du forum des acteurs (qui est organisé conjointement au dialogue stratégique). Celles-ci pourront s'inspirer des conférences d'harmonisation animées par les Agences Régionales de Développement.

3.5.7 Implication des acteurs

Pour que cette cible soit mise en œuvre de manière viable, elle devra se traduire par un engagement matériel et/ou financier des ACNGs. Voici les trois axes qui ont permis aux ACNGs de définir leurs contributions:

	Axes de contribution	Engagements concrets des ACNG
1	Co-construction d'apprentissage entre pairs (approche processus)	● Impliquer chaque ACNG ; toutes sont concernées ● Identifier des «points focaux» régionaux pour l'animation du processus dans les zones d'intervention, spécifiques pour chaque outil ● Planifier et suivre les tableaux de bord des programmes (cf cartographie par zones) ● Remonter régulièrement des analyses de contexte et de risques
2	Réseau mobilisable d'expertise et de ressources	● Identifier des ressources à partager et à valoriser dans le cadre du CSC: véhicule, outils, experts, salles,... ● Systématiser le partage d'information: vidéos, études, formations, évaluations, documents de capitalisation
3	Plateforme d'échanges événementielle	● Systématiser le partage d'informations et l'utilisation des plateformes d'échange (bibliothèque virtuelle) ● Prévoir un minimum de places (2) dans les sessions de formation pour l'ouvrir aux membres du CSC et aux partenaires nationaux ● Planifier des rencontres en intégrant les membres du CSC et les partenaires locaux: partage/restitution d'études, de diagnostics, de projets de recherche, capitalisations.

4	Outils de communication et de suivi	• Identifier l'expertise des ACNG • Mobiliser les chargés de communication et de suivi des ACNG
---	-------------------------------------	--

3.5.8 Risques et mesures d'atténuation

Comme pour toute autre cible stratégique, des points d'attention, des risques devront être pris en compte pour les atténuer autant que possible :

N°	Titre et description des risques	Niveau : probabilité et impact	Mesures d'atténuation des risques
1	Potentielles difficultés de coordination pour des raisons géographiques (partenaires dans différentes régions, certains ACNG n'ont pas de représentation locale)	Probabilité : faible Impact : fort	Appuyer la structuration et la co-construction entre ACNGs et renforcer les cadres de concertation existants Appuyer la participation au suivi-évaluation pour des interventions en complémentarité ou en synergie Privilégier une bonne circulation de l'information entre ACNGs autant que vis-à-vis des décideurs, des partenaires et des utilisateurs.
2	Capacité limitée à définir des cadres de mise en cohérence entre nos différents programmes, à nous mettre ensemble, relativement aux contraintes et aux particularités des organisations que nous représentons	Probabilité : faible Impact : fort	L'implication effective de chaque membre La souplesse de la démarche La disponibilité de moyens financiers

4 PARTIE 4: RELATIONS AVEC LES CSC THÉMATIQUES

En annexe se trouvent les contributions des CSC thématiques au CSC géographiques. Ci-dessous, sont résumées les modalités des relations identifiées par les ACNG du CSC Sénégal, sont précisés les liens identifiés entre chaque cible du CSC Sénégal et les CSC thématiques

4.1 Liens de la CS1 avec les CSC thématiques

4.1.1 CSC Villes durables

Le CSC Villes Durables, qui vise la co-crédation avec les acteurs locaux d'une politique de ville durable inclusive et résiliente, devra, notamment, par ses réseaux d'échange et de bonnes pratiques multi-pays, être en capacité d'apporter des éclairages, des modèles, des instruments et des outils à la démarche d'amélioration de la gouvernance territoriale recherchée par la cible 1. A l'inverse, cette dernière, par son action multi-acteurs de terrain et localisée, s'apparente à un laboratoire pour le CSC Villes Durables.

La présence d'ACNGs communs dans la cible 1 et le CSC Villes Durables favorisera cet enrichissement mutuel, à l'exemple du renforcement d'une politique locale de Développement Durable et d'atteinte des ODD.

De manière plus spécifique, les articulations suivantes sont à relever :

Cibles stratégiques du CSC Villes Durables		Cible stratégique 1 du Sénégal
CS1 : Co-construire et mettre en œuvre la politique locale de développement durable		
Approches Villes Durables		Approches CS1 du Sénégal
A	Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes, les outils et les ressources pour une politique de développement durable, en accordant une attention particulière aux défis environnementaux et à l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.	Approches 1, 3, 4 et 7
B	Définir et mettre en œuvre des processus et des outils efficaces qui facilitent le dialogue, la coordination et la collaboration entre les acteurs afin d'encourager la co-crédation et la mise en œuvre de politiques locales pour le développement durable (gouvernance multipartite).	Approches 1, 2, 7 et 8
E	Développer et mettre en œuvre une politique intégrée pour le développement durable (politique transversale)	Approche 1, 4 et 7
CS2 : Co-construire et mettre en œuvre la politique locale de développement durable.		
A	Sensibiliser les gouvernements et les acteurs locaux aux principes, aux concepts et à la pertinence d'une ville durable	Approche 5
B	Renforcer les capacités des gouvernements locaux pour contribuer à une ville durable	Approche 5
C	Renforcer les capacités des acteurs locaux	Approche 5
D	Développer et partager des méthodologies, des outils et des ressources pour les différents types de capacités	Synergie : « Modéliser le renforcement de capacités »
CS 3 : modèles économiques durables et inclusifs		
C	Faciliter le développement de modèles économiques inclusifs et/ou circulaires	Approches 1, 2 et 7
E	Favoriser la participation des citoyens dans la co-crédation de nouvelles solutions multi-acteurs pour des systèmes économiques territoriaux plus durables	Approche 1 et 7
F	Documenter les approches, résultats et enseignements	Approche 8

4.1.2 CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)

Le littoral de la Petite Côte du Sénégal au Delta du Sine Saloum fait partie des territoires d'intervention du Programme d'Action National pour l'Adaptation du Sénégal et du programme PAPBio de l'Union Européenne (UE). Eclasio/UNI4COOP, membre de ce CSC résilience est partenaire de mise en œuvre du projet PAPBio. Ce projet développe des approches innovantes : le renforcement de la gouvernance des écosystèmes de mangrove à l'échelle paysagère ; actions de recherche dans divers domaines dont la sociologie appliquée à la biologie et la gouvernance des ressources naturelles. Ces approches et leurs résultats seront partagés avec le CSC Sénégal.

Les ACNG membres de ce CSC seront aussi mises en relation avec les plateformes mangrove existantes dans leur zone afin qu'ils s'inspirent de leur modèle pour mettre en place un réseau plus grand, capable de prendre en charge la dimension holistique de l'approche territoriale et de porter le plaidoyer sur plus de droits. Le dialogue entre les pairs partenaires sera fortement encouragé à travers des visites et voyages d'échanges et la mise en œuvre d'actions collectives et au niveau national.

D'autre part, la CS1 met au cœur de ses approches la concertation multi-acteurs et l'amélioration de la gouvernance territoriale. Ces dynamiques englobent, dans l'esprit des ACNG, la conception des politiques locales et la gouvernance des écosystèmes et ressources naturelles. Ces dynamiques abordent les questions du CSC "Résilience" du point de vue des populations, de leurs représentations et croyances. Ainsi le CSC Sénégal peut accompagner le CSC Résilience à co-construire des solutions locales.

Finalement, en développant des actions de sensibilisation et de plaidoyer dans le cadre du CSC Résilience, UNI4COOP contribuera également à la bonne gouvernance locale et au respect des droits humains de la cible 1.

4.1.3 CSC Enseignement supérieur

Les synergies et complémentarités se feront via l'insertion/appui au développement des universités au sein des territoires, en particulier des nouvelles universités.

Il est également possible que des interventions soient financées par des membres du CSC HE&S4SD dans le domaine des droits humains, plus spécifiquement en relation avec les droits de l'enfant. Des synergies seront dans ce cas recherchées avec les acteurs du CSC Sénégal, certains partenaires sénégalais des EES belges étant possiblement également partenaires d'ACNG membres du CSC Sénégal.

Finalement, des liens peuvent être établis entre la cible spécifique 1 du CSC Sénégal et l'objectif stratégique 1 du CSC HE&S4SD "Accroître les capacités individuelles", qui spécifie que "(...) Cet objectif englobe la formation aux compétences transversales telles que la citoyenneté mondiale, la pensée critique, les compétences de leadership, permettant aux personnes formées de devenir des citoyens du monde critiques, disposant des compétences et de la motivation nécessaires pour s'engager activement dans la société mondiale". Cet objectif sera surtout atteint par l'octroi de bourses d'étude ou de stage en Belgique à des personnes individuelles, les boursiers revenant ensuite au Sénégal avec de nouvelles compétences.

4.1.4 CSC Travail Décent

Ce CSC développe notamment 3 problématiques qui sont en résonance avec les approches de la CS1 :

- le développement économique local, la création d'emplois durables verts sont en lien avec les approches 1, 2, 4, 5, 6 et 7 de la CS1
- les questions relatives au droit du travail peuvent être incluses dans la cible 6 pour la promotion des droits humains
- enfin le dialogue social inclusif, y compris avec les acteurs informels, sont pleinement intégrables dans le cadres des approches 1 et 7

4.2 Liens de la CS2 avec les CSC thématiques

4.2.1 CSC Travail Décent

Ce CSC plaide comme nous pour une juste rémunération, un partage équitable de la valeur ajoutée

4.2.2 CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)

La préservation des ressources naturelles et écosystèmes, l'adaptation au Changement Climatique (CC) sont des thèmes qui font écho à nos approches

Le CSC résilience cible les zones de mangroves; UNI4COOP partagera avec les ACNG de ce CSC des connaissances sur l'exploitation durable des services écosystémiques fournis par les mangroves et des connaissances sur l'approche basée sur les communautés et la mise en défens des zones sensibles en réponse au changement climatique.

Les expériences sectorielles en Systèmes Alimentaires Durables (SAD) d'UNI4COOP et territoriale du SAD de ce CSC pourront également être partagées et capitalisées, ce qui permettra aux collectivités cibles de mieux choisir la porte d'entrée de leur approche SAD.

Finalement, les ACNG des deux CSC pourront collaborer pour garantir un accès inclusif au marché aux communautés cibles.

4.2.3 CSC Enseignement supérieur

La CS 2 s'intéresse à des recherches-actions (production, inoculum, aspects nutritionnels, ...), potentiellement réalisées dans le cadre de synergies avec ce CSC (propositions à être déposées sur des thématiques en lien avec la CS2 dans le cadre des appels à projet de ce CSC).

4.2.4 CSC Villes durables

UNI4COOP contribuera à la cible 2 du CSC Sénégal via l'amélioration des connaissances et l'exploitation durable des services écosystémiques fournis par les mangroves, mais également de développement de chaînes de valeur écologisées de produits issus des écosystèmes de mangroves et l'amélioration des revenus des femmes et des jeunes ;

4.3 Liens de la CS3 avec les CSC thématiques

4.3.1 CSC Travail Décemment

Les points de convergence de la CS3 avec la CS thématique du Travail décent se concentrent autour de : l'accès équitable à l'emploi pour tous, femmes, jeunes et migrants confondus, avec un accent sur l'employabilité des jeunes, sur une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi sur le marché du travail.

Les actions communes sont potentiellement nombreuses et peuvent se traduire en termes de renforcement des capacités des OSC belges d'une part, à travers un plaidoyer tant au niveau local que national, et des OSC partenaires d'autre part, via le développement d'offres de formations alternatives telles que la Validation des Acquis de l'Expérience favorisant l'insertion professionnelle, ou encore la promotion de l'économie sociale et solidaire créatrice d'emplois verts, pour s'affranchir de l'informel.

Un autre point de convergence se situe également au niveau de l'extension du droit à la protection sociale : assurer une couverture universelle en matière de protection sociale et d'accès aux soins de santé en particulier pour les travailleurs de l'économie informelle et les groupes vulnérables (en situation de pauvreté, en situation de handicap)

4.3.2 CSC Enseignement supérieur

Le CSC Enseignement supérieur a pour objectif stratégique 6 de renforcer l'interface recherche-société, notamment 1/ en mettant en place des réseaux et des plates-formes d'expertise et de partage d'expérience et 2/ en favorisant les interactions entre demande et offre dans la perspective de solutions appliquées. Ces domaines sont en lien direct avec la CS 3. Via leurs appels d'offre, des projets pourront également être financés dans ces domaines.

4.3.3 CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)

Le travail réalisé par UNI4COOP sur les territoires de mangrove contribuera, dans ces territoires, à la promotion de dynamiques socio-économiques inclusives, objet de la cible 3 du CSC Sénégal

Ces dynamiques incluent l'amélioration de l'accessibilité à l'emploi, en particulier des jeunes et des femmes.

4.4 Liens de la CS4 avec les CSC thématiques

4.4.1 CSC Travail Dément

Ce CSC thématique intègre la notion de protection sociale des travailleurs et de l'accès à la santé pour bénéficier de conditions de travail décent. Le lien avec les enjeux sanitaires est par conséquent naturel et se concentrera sur les enjeux de couverture maladie universelle et de renforcement des services sanitaires déconcentrés.

Plusieurs ACNG sont d'ores et déjà impliqués dans le soutien aux mutuelles communautaires de santé, notamment en zone rurale pour permettre aux travailleurs ruraux, notamment issue du secteur de l'agriculture et de l'élevage, de bénéficier d'un accès aux services de santé à moindre coût. Ainsi l'ARES (membre du CSC HE&S4SD), Solidarité mondiale ainsi que la Croix-Rouge ont soutenu au cours du programme 2017-2021 des actions de renforcement de la couverture maladie universelle. Ces programmes considèrent l'accès aux soins de santé comme l'extension du droit à la protection sociale avec une attention particulière pour les travailleurs de l'économie informelle et les groupes vulnérables (en situation de pauvreté, en situation de handicap, ...). Les résultats et leçons apprises de ces actions permettront d'ajuster les interventions sur la thématique sur le prochain programme.

4.4.2 CSC Résilience (eaux, forêts et autres écosystèmes)

L'analyse du contexte sénégalais, nous a confortés dans notre volonté d'inscrire les enjeux sanitaires dans une approche globale liant la santé humaine, animale et l'environnement de vie. Aussi les ACNG impliqués dans la CS4 apporteront une importance particulière sur la façon dont le milieu naturel, l'assainissement, l'équilibre des écosystèmes influence la santé des communautés. Entre 2017 et 2021, des premières actions de sensibilisation liant l'environnement à la santé ont permis de créer une dynamique d'ACNG intéressées sur ces thèmes (Caravanes de sensibilisation santé-environnement dans la région de Thiès)..

Nous veillerons dans le programme 22-26 à développer les actions et de possibles recherches sur les liens entre préservation des ressources naturelles et des écosystèmes et la santé humaine.

Enfin, la capacité des communautés à déployer des comportements et des bonnes pratiques sanitaires est considérée comme un des piliers de la résilience communautaire, notamment pour faire face au choc tel que l'épidémie de Covid-19. Les actions déployées dans le cadre de cette cible stratégique 4 s'intégreront pleinement dans cette approche de résilience. Les ACNG veilleront à promouvoir l'échange des données et à créer des cadres de concertation sur le thème.

5 PARTIE 5: SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS

Les synergies et les complémentarités entre ACNG belges sont au cœur du processus de construction du Cadre Stratégique Commun. Considérées au départ (2017-2021) comme des obligations, elles sont devenues au fil du temps de nouvelles sources de motivation dans les actions de changement qui animent les ACNG.

Les synergies et complémentarités présentées ci-dessous sont indicatives et liées aux états d'avancement de l'identification des programmes de chaque ACNG. Elles sont donc amenées à évoluer, se préciser, se diversifier éventuellement.

Légende: les colonnes mentionnent douze différentes caractéristiques des synergies et des complémentarités. Dans la suite des tableaux, ne sont repris que les numéros.

En ce qui concerne leur nature, les catégories 1 à 7 recouvrent principalement des synergies et complémentarités opérationnelles, alors que la catégorie 8 recouvre surtout des synergies organisationnelles.

Nature des Synergies et Complémentarités (S ou C)								Positionnement institutionnel			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non	Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives	Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances	Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international	Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice	Informar, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias	Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias	partage de ressources	Entre les membres du CSC: ACNG belges	Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux	entre ACNG et acteurs de la coopération bilatérale	entre CSC Sénégal et CSC thématiques

CS1 - Nom de la cible: Territoires, gouvernance et droits humains																
Nom synergie ou complémentarité	Appr.	ODD	sous- ODD	Noms des ACNG impliqués	1 ⁴¹	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nexus coaching territorial et SAD	1	11, 8		Echos, BD, Rikolto, SOS Faim, Eclasio/UNI4COOP, Iles de Paix, Solidagro, VVSG	C	S	C	C	C	S	C		X	X	X	X
Economie locale, verte et solidaire	2, 3	8,		Echos, BD, UNI4COOP (Eclasio + ULB-C°), Solidagro, Brulocalis, VVSG	S	S	S	C	C	S	S		X	X	X	X
Suivi des processus de TAE	4, 5, 6, 7, 8	2, 6, 8, 11, 12, 13		CRB/CRS, Solidagro, Iles de Paix, sos faim, UNI4COOP (Eclasio + ULB-C°), BD, Géomoun, Rikolto	S	S	C	C	C	S	S		X	X		
Cadres de concertation à l'échelle des territoires (zones agro-écologiques)	1	11, 16,17	11-3, 11a, 11b, 12-8, 17-1, 6-5, 1-5	Echos Com, Brulocalis, Solidagro, Croix Rouge	C		C	S			C		X	X	X	X
Outil de collecte des données/ODD	2	11,17		Echos Com, Brulocalis, Croix Rouge	S	S	S	C								
Modèle incitatif pour prise en compte des ODD dans les politiques locales	3	16,17		Echos Com, Brulocalis	S											
Constituer un cadastre des acteurs	5	16, 17		Echos Com, Brulocalis, Croix Rouge	S											
Mettre à niveau pouvoirs exécutifs locaux et acteurs de la société civile	5	6, 11, 17		Echos Com, Brulocalis, BD	S	C	S	C	C	C	C		X			
Modéliser renforcement de capacités	5	11, 16, 17		Echos Com, Brulocalis	S											
Instruments de politique participative	7	11, 16, 17		Echos Com, Brulocalis	S											
Partenaire commun (APAF-Sn)	1, 2	1, 2	13, 15	ULB-C°/Uni4coop et BD	C	C	C	C				C	X	X		
Partenaire commun (ABK-S)	1, 2, 3	1, 2	6, 12, 13, 15,	ULB-C°/Uni4coop et Îles de Paix	C	C	C	C				C	X	X		
Genre et CT	4	5, 10, 11		Plan International, Brulocalis, VVSG,M/F	S	S	S	C	C	S	C	S	X			rsl
Droit à la participation des enfants en vulnérabilité ds région de Ziguinchor	6	16	16.7	SHC, Geomoun		S	S	S								
Promotion et amélioration des droits humains et des droits de l'enfant	6	5, 10, 16		SHC, GEOMOUN, Dynamo Int, SOS VE, Plan Int, Solidagro	S	S	C	S	C	S	S	S	X			

⁴¹ 1 : Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non ; 2 : Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives ; 3 : Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances ; 4 : Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international ; 5 : Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice ; 6 : Informer, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias ; 7 : Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias ; 8 : Partage de ressources ; 9 : Entre les membres du CSC: ACNG belges ; 10 : Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux ; 11 : entre ACNGs et acteurs de la coopération bilatérale ; 12 : Entre les membres du CSC et d'autres CSC géographiques ou thématiques

CS2 - nom de la cible: Promouvoir les systèmes alimentaires durables															
Nom de la synergie	Approche	ODD	Noms des ACNG impliquées	1⁴²	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Club RACINE	1	1, 2, 3, 5, 8 et 12	BD, Solidagro, Eclasio/UNI4COOP, Rikolto, Iles de Paix, Autre Terre, APEFE, ULB-C°	S	S	C	C	C	C	C	x	x	x		x
TaFAé			Eclasio/UNI4COOP, SOS Faim, IDP, Autre Terre, ULB-C, Solidagro, BD, APEFE	S	S	S	C	C	C	C		x	x	x	
Semences paysannes	2		Solidagro, SOS Faim, Autre Terre, BD, Iles de Paix, UNI4COOP (ULB-C°, + Eclasio), Rikolto	S	S	S	S	S	S	S		x	x	x	
	4	1, 2, 5 et 8	Solidagro, BD	S	S	S	C	C	C	C		x			x
	5	1, 2, 5 et 8	Iles de Paix, APEFE, BD	C	C	C	C	C	C	C		x	x	x	
l'environnement dans la chaîne de valeur (outils d'autodiagnostic et de suivi)	6	1, 2, 5, 14, 15	BD, NI4COOP (ULB-C°, + Eclasio), VVSG (observateur), Rikolto	C	C	C									
Economie circulaire	7	13	Autre Terre, Solidagro, Rikolto	S	S	S									
DyTAES	8	12	SOS Faim, UNI4COOP (ULB-C°, + Eclasio), Autre Terre, IDP, BD, Solidagro, Rikolto, M/F	S	S	S	S	S	S	S		x	x		
mutualisation des études sur les besoins des agripreneurs jeunes			BD, Rikolto	S	S	S	C	C	S	C		X	X		
études et capitalisations sur commercialisation et Agro Eco			BD, Autre Terre, APEFE, Iles de Paix, Solidagro, Rikolto	S	S	C	C	C	C	S	X	X	X		
clubs RACINE , visites, formations, échanges s/ commercialisation			BD, Autre Terre, APEFE, Iles de Paix, ULB-C°	C	C	C	S	C	C	C	X	X	X	X	
Accompagnement À Distance d'Expérimentations Multipartenaires DIADEM			Eclasio/UNI4COOP, ULB-C°, SOS FAIM, RIKOLTO et SOLIDAGRO												

⁴² 1 : Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non ; 2 : Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives ; 3 : Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances ; 4 : Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international ; 5 : Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice ; 6 : Informer, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias ; 7 : Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias ; 8 : partage de ressources ; 9 : Entre les membres du CSC: ACNG belges ; 10 : Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux ; 11 : entre ACNGs et acteurs de la coopération bilatérale ; 12 : Entre les membres du CSC et d'autres CSC géographiques ou thématiques

CS3 - Nom de la cible: dynamiques économiques, sociales, inclusives et entrepreneuriales																
Nom de la synergie ou de la complémentarité	Ap pro che	ODD	sous-ODD	ACNG impliquées	1⁴³	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réflexion commune sur l'adéquation formation-emploi (en cours)	2	4 5 8	4.5, 5.1, 5.2 8.2, 8.3, 8.5, 8.8 8.10, 8.b	Eclosio/UNI4COOP, APEFE, Plan Int, SHC	C	S	S	C	C	S	C	S	X	X	X	TD
Entrepreneuriat féminin	3 et 4	5 8 9	5.a, 5.b 8.6 9.3, 9.d 8.2, 8.3 8.10, 8.11 9.b, 9.c,	BD, Plan Int, Autre Terre, IDP, APEFE, Solidagro, UNI4COOP (Eclosio + ULB-C°), VVSG CRB/CRS, Plan International, Géomoun	C	S	C et S	C et S	S	C et S	S	x	X	X	X	TD
Renforcement de l'inclusion	1 &5	4, 5, 9	4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.7, 4.a, 4.c, 5.1, 5.b, 9.c.	SHC, Plan International, Geomoun	C	S	C	C	C	S	C		X			
Renforcement mutuel sur les thématiques égalités genre, agriculture durable et métiers connexes.	2, 3, 4	4, 5, 9	4.5, 5.1, 5.2, 9.b, 9.c, 9.d,	Rikolto, Plan International	S	S	S	C	C	C	C	C	X			

⁴³ 1 : Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non ; 2 : Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives ; 3 : Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances ; 4 : Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international ; 5 : Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice ; 6 : Informer, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias ; 7 : Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias ; 8 : Partage de ressources ; 9 : Entre les membres du CSC: ACNG belges ; 10 : Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux ; 11 : entre ACNGs et acteurs de la coopération bilatérale ; 12 : Entre les membres du CSC et d'autres CSC géographiques ou thématiques

CS4 - Nom de la cible: Enjeux sanitaires

Nom de la synergie ou de la complémentarité	Approche	ODD	sous-ODD	Noms des ACNG impliquées	1 ⁴⁴	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Promotion des mutuelles et des bonnes pratiques de santé	1	3, 5, 17	3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.8 5.2, 5.6, 17.7	Graim CRB/CRS CDEB/AMS	C	C		C	S		x	x	x			
Actions complémentaires sur cette approche	2	3, 5	3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.8 5.2, 5.6 17.7	CDEB/AMS; CRB/CRS; SHC, Solidagro, CUSAED/Dynamo, Action Damien	C	C		C	C		x	x	x			
lien entre les différents échelons de la pyramide sanitaire en matière de pathologies otologiques chez l'enfant+ prévention sanitaire au sein du secteur de l'éducation	3	3, 5, 17	3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.8 5.2, 5.6 17.7	Graim CRB/CRS CDEB/AMS Action Damien; SHC			C	C			x	x	x			
Actions complémentaires sur cette approche	4	3,5, 17.7	3.1, 3.2, 3.4, 3.5, 3.8 5.2, 5.6, 17.7	Graim, CRB/CRS, CDEB/AMS Action Damien, CUSAED/Dynamo	C	C	C	C	C							
Partage croisé d'expertises techniques (nutrition/santé - entreprenariat/agroécologie).	5	2	2.1, 2.2	CRB/CRS, BD, CDEB/AMS, UNI4COOP (Eclasio + ULB-C°)	S	C	C	C	C		x	x	x	x		
Actions complémentaires sur cette approche	5	2		CRB/CRS, Solidagro												
Promotion des premiers secours au niveau communautaire	6	2	2.1, 2.2	CRB/CRS RKV/CRS	C	C	C	C				x	x			
Promotion de l'éducation inclusive, de l'hygiène, de l'assainissement et du développement durable	7	6, 11, 13.1, 15.4	6.1, 6.2, 6.3, 6.6 11.1, 11.6	CRB/CRS CDEB/AMS, Solidagro, Autre Terre, SHC	C	C	C				x	x	x			
Caravane de la sensibilisation sur l'environnement, le genre et la santé	8	15, 11	15.4 ; 11.6	CRB/CRS, BD, UNI4COOP (Eclasio+ULB-C°), SHC, APEFE, Autre Terre, Solidagro	S	C	C	S	S		x	x	x			
Partage de bonnes pratiques en santé et contrôle de l'infection	8	3	3.1, 3.2, 3.3	AMS, CDEB, ACTION DAMIEN	S	C	C	S	S		x	x	x			

⁴⁴ 1 : Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non ; 2 : Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives ; 3 : Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances ; 4 : Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international ; 5 : Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice ; 6 : Informer, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias ; 7 : Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias ; 8 : partage de ressources ; 9 : Entre les membres du CSC: ACNG belges ; 10 : Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux ; 11 : entre ACNGs et acteurs de la coopération bilatérale ; 12 : Entre les membres du CSC et d'autres CSC géographiques ou thématiques

CS5 - Nom de la cible : Nous sommes ensemble (Nyo Far) - Synergies transversales

Toutes les actions prévues dans le cadre de la CS5 sont constituées de synergies entre acteurs, principalement des synergies informationnelles, organisationnelles et d'apprentissage collectif. Elles ne sont pas toutes précisées ici mais elles sont reprises dans la description de la CS 5 (et dans l'annexe 1 - partie 7). Les synergies présentées ci-dessus se distinguent par un processus plus **structurel**, les autres actions de la CS5 pouvant être **ponctuelles**.

Nom de la synergie transversale	N°ODD	N°sous-ODD	Noms des ACNG impliquées	1 ⁴⁵	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Formation Genre, condition du Développement durable	1, 2, 5, 8, 9	1.2, 1.4, 1.a, 1.b, 2.2, 2.3, 8.2, 8.3, 8.10, 8.11 9.b, 9.c	Plan International, APEFE, SHC, Eclosio/UNI4COOP, BD, M/F, Solidagro, Iles de Paix.	C	S	S	C	S	S	S	S	X	X	X	Travail décent
PKIO - Plateforme des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement	16, 10, 8, 6, 1, 5	16-6, 16-7, 10-2, 10-3, 10-4, 8-7, 6b, 1-4, 1-5	Plan International, SOS Villages d'enfants, Dynamo International, GEOMOUN, SHC, Solidagro	S	C	C	S	C	S	S	S	X			

⁴⁵ 1 : Renforcer les capacités et le leadership de partenaires communs ou non ; 2 : Mise en œuvre et promotion de pratiques et d'actions alternatives ; 3 : Décisions et processus visant à générer, construire et intégrer de nouvelles connaissances ; 4 : Développer ou renforcer les articulations et les alliances aux niveaux régional, national et international ; 5 : Surveiller, enquêter et documenter les cas, rapporter, signaler, action en justice ; 6 : Informer, promouvoir, sensibiliser, développer des campagnes, communiquer par les médias ; 7 : Plaidoyer politique, y compris le lobbying, les campagnes, la communication via les médias ; 8 : partage de ressources ; 9 : Entre les membres du CSC: ACNG belges ; 10 : Entre ACNG belges et d'autres acteurs internationaux ; 11 : entre ACNGs et acteurs de la coopération bilatérale ; 12 : Entre les membres du CSC et d'autres CSC géographiques ou thématiques

Apprentissage collectif en période de covid 19 (février 2021)



6 PARTIE 6: PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

La Déclaration de Paris de l'OCDE avait en son temps mentionné l'harmonisation comme une pratique souhaitable⁴⁶ mais rares étaient les Etats qui avaient adopté des mesures en vue de sa concrétisation.

L'harmonisation ne se conjugue pas seulement au niveau des pays donateurs, mais aussi au niveau intérieur à chaque pays. Si la Belgique est parmi les pionniers en la matière, les ACNG du Sénégal, avec leur cible stratégique "nous sommes ensemble", ont voulu quant à eux marquer visiblement leur adhésion à cette démarche.

L'élaboration du Cadre Stratégique Commun du Sénégal a conduit les participants à redoubler d'ardeur pour travailler ensemble. Ils ont établi le travail collaboratif au rang de cible stratégique avec l'intention de provoquer un effet d'entraînement qui dépassera les participants au CSC pour s'étendre par exemple à des membres de la Plate-Forme des ONG européennes au Sénégal (PFONGUE) et à des OSC d'autres continents.

On trouvera donc dans la cible stratégique 5 les informations relatives au processus d'apprentissage collectif, les actions prévues, les caractéristiques et les particularités de cette cible (partie 3) et les synergies / complémentarités structurelles (partie 5).



Apprentissage collectif: photo prise à l'issue de l'atelier de Thiès en octobre 2020

⁴⁶**Harmonisation** – Les pays donateurs se concertent, simplifient les procédures et partagent l'information pour éviter les doublons.

ANNEXE 1: inscription par chaque ACNG de sa contribution à la cible 5 “nous sommes ensemble” – synergies informationnelles et organisationnelles

Le tableau ci-dessous montre les contributions des ACNG dans la cible 5. En fonction de l'identification des programmes des ACNG, certaines informations ci-dessous peuvent évoluer. Ce tableau témoigne de la logique collaborative et d'apprentissage mutuel présente entre les ACNG et avec leurs partenaires.

Chaque ONG s'est engagée à participer à cette cible par des moyens financiers dégagés de son programme . Les actions prévues constituent autant de synergies entre les ACNG.

Nom de l'ACNG	1 Co-construction d'apprentissage entre pairs (approche processus)	2 Réseau d'expertise et de ressources (études, évaluations, capitalisation, vidéos)	3 Plateforme d'échanges événementielle	4 Outils de communication et de suivi
Echos Communication	Co-construire des modèles/outils d'évaluation multi-acteurs des politiques publiques locales/territoriales, d'observation du changement		Participer à la Gestion des Savoirs Partager les informations	Appui ponctuel de la chargée de communication Appui des équipes com des centres coaching territorial
Eclosio	Participation à l'élaboration d'un outil commun Remontée régulière des analyses contexte/risques	Mise à disposition de la salle de réunion à Thiès Partage des informations	Participation à la Gestion des Savoirs Partager les informations Bloquer un minimum de places dans les formations (Agroécologie, entreprenariat)	Appui ponctuel de la chargée de communication Appui ponctuel du chargé de suivi évaluation
SHC	Partage d'informations, de leçons apprises et de bonnes pratiques Organisation d'ateliers communs	Partage de bureaux avec Eclosio/UNI4COOP à Thiès (sous-location)	Oui	Non (équipe trop petite)
Rikolto	Participation à l'élaboration d'un outil commun Remontée régulière des analyses contexte/risques en lien avec les systèmes alimentaires durables et la production agricole durable.	Partage d'information sur la production et les résultats de nos pilotes sur les systèmes alimentaires durables	Participation à la production et la gestion des connaissances dans les systèmes alimentaires et la production agricole durable.	
SOS Faim	identifications et suivis communs de programme à Tambacounda (SOS Faim - Ile de paix - Autre Terre)		Partage d'information et de publications	
APEFE	Co-construction des indicateurs de changements, des outils d'évaluation en contribuant aux moments de regroupements des ACNG	Mise à disposition de salles de réunion, organisation logistique et matérielle d'ateliers, invitations à des événementiels ou ateliers à thématiques d'intérêts communs. Co-voiturage, co-financement de l'organisation des moments de partage	Participation à la production et la gestion des connaissances en matière d'entrepreneuriat féminin, de formation de formateurs, et en général, les éléments de capitalisation de la CS3, partage des textes stratégiques de référence pour étayer les changements contextuels	Appui ponctuel du/de la Chargé.e de communication (couverture d'événements, photos, alimentation des réseaux sociaux)
Plan Internat.	Participation à l'élaboration d'un outil commun Remontée régulière des analyses contexte/risques Formations en lien avec les thématiques de genre et les droits de l'enfant	Partage des informations et des résultats d'études	Oui	
Brulocalis	Co-construire des modèles/outils d'évaluation multi-acteurs des politiques publiques locales/territoriales (?)	Ouvrir/Utilisé/renforcer les bureaux de développement local des communes et leurs ressources accessibles (cartographie, etc) pour faciliter/appuyer/conforter les politiques de développement locales interventions des ACNG (?)	Ouvrir au minimum les activités de formation pertinentes aux ACNG présentes sur le territoire des communes partenaires (cfr cartographie)	
Le Monde selon les femmes	Ouverture à la formation Genre comme Condition de développement Durable. (2	Documents et outils de formations sur le genre. Accès libre sur le	oui	Non

	formations de deux semaines/formulation pour le programme)	site + documents reçus lors de la formation GCDD		
BD	Formations thématiques en agroécologie, renforcement des capacités... Visites d'acteurs et échanges de pratiques avec les clubs RACINE. Ateliers d'échanges et de co-construction (RACINE). Participation à un document commun.	Bureau, déplacements, expert commercialisation, expert agroécologie.	Oui	Non
CRB	Participation à l'élaboration d'outils communs (évaluation, enquêtes ménages, cartographie, communication externe)	Partage d'information sur les enjeux sanitaires et de réduction des risques de catastrophe	Oui	
AMS/CDEB	bonnes pratiques			
Iles de Paix	partage d'informations - bonne pratique - SAD	bureau commun SoS Faim, Autre Terre et Iles de Paix à Tambacounda	oui	
ULB-C°/UNI4C OOP	Participation à l'élaboration d'un outil commun Remontée régulière des analyses contexte/risques OIE : Appui à la mise en place et suivi de l'Outil d'Intégration Environnemental (un des outils recommandé par la DGD) Appui cartographie participative, SIG/drone/télédétection envisageable SIG, cartographie participative Mise en place d'un système de mesure d'impact de la performance de l'agroécologie avec Eclasio	Partage des informations et des résultats d'études. Mise en place d'un système de mesure d'impact de la performance de l'agroécologie avec Eclasio Appui cartographie SIG/drone/télédétection envisageable OIE : Appui à la mise en place et suivi de l'Outil d'Intégration Environnemental (un des outils recommandé par la DGD)	OUI Participer à la Gestion des Savoirs Partager les informations Contribution fonctionnement TAF AE	non
Dynamo International	Partage d'information sur l'approche droit de l'enfant			Appui ponctuel de la chargée de communication
SOS-VE	Partage d'informations, de leçons apprises et de bonnes pratiques sur l'approche droits de l'enfant Remontée régulière des analyses contexte/risques		Participer à la Gestion des Savoirs Partager les informations Participation autres ACTIONS et/ou à leurs partenaires aux formations	Appui ponctuel de la chargée de communication
Solidagro	Partage d'information sur l'approche droit notamment l'application du droit à l'alimentation, du droit à la santé et du droit à l'alimentation		Participation à la gestion des connaissances	
GEOMOUN	Partage d'information et bonnes pratiques sur l'approche droit de l'enfant			
Autre terre	partage d'informations et de bonnes pratiques en SAD et gestion des déchets	bureau commun SoS Faim, Autre Terre et Iles de Paix à Tambacounda	OUI	
Action Damien	partage d'informations et de bonnes pratiques en matière de santé et contrôle de l'infection	Mise à disposition d'une salle de réunion à Dakar	OUI	Non (équipe trop petite)

7 ANNEXE 2: détail de quelques synergies et complémentarités

Ci-dessous, cible par cible, sont décrites quelques synergies. Les synergies précisées ici ne sont présentées que dans un objectif illustratif et ne sont donc pas exhaustives

7.1 CS1

Synergie / Complémentarités	Plan International, Brulocalis
Type	Synergie informationnelle et opérationnelle
Objectifs de la S	<u>Genre et collectivités territoriales :</u> Collaboration et renforcement mutuel essentiellement sur les axes suivants : • un partage d'information entre acteurs sur les bonnes pratiques en matière de renforcement de capacité des femmes dans la gouvernance à tous les niveaux • des actions de sensibilisation envers le grand public et de plaidoyer envers les garants de droits sur le respect du cadre national en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre dans les rôles décisionnels (ex : loi sur la parité)

Synergie CS2	ULB-C° et Îles d Paix : ABK-S ULB-C° et BD : APAF Sn
Type	Synergie opérationnelle
Objectifs de la S ou C	<i>Partenaire commun</i> Accompagnement du partenaire par les ACNGs avec leurs propres spécificités et compétences, de manière transversale et/ou dans des zones différentes et/ou des groupes cibles différents. Partage des informations sur le partenariat, échanges sur les bonnes pratiques, Mutualisation de ressources.

7.2 CS3

Synergie / Complémentarité	APEFE, Le Monde selon les femmes, BD, SOLSOC, Plan International
Type	Synergie opérationnelle
Objectifs de la S ou C	Entrepreneuriat féminin

	Mutualiser des renforcements de capacités en ouvrant des formations thématiques, séminaires ou conférences d'intérêt commun aux partenaires respectivement appuyés. Valoriser des expériences concrètes de plusieurs ACNG pour promouvoir un <u>développement intégré et efficace respectueux de l'environnement et du genre (activités génératrices de revenu spécifiquement pour les femmes)</u>. Promouvoir l'autonomisation des femmes et renforcer l'égalité entre femmes et hommes par le partage de bonnes pratiques, d'outils de suivi/évaluation, etc. et la mutualisation de l'expertise.
--	--

Synergie / Complémentarité	APEFE - Eclasio/UNI4COOP - SHC - Plan International - BD
Type	Synergie informationnelle et opérationnelle
Objectifs de la S ou C	<i>Adéquation Formation/Emploi - Insertion professionnelle/Employabilité</i> Mutualiser des renforcements de capacités en ouvrant des formations thématiques, séminaires ou conférences sur les questions de l'adéquation Formation/Emploi aux partenaires respectivement appuyés. Valoriser les expériences concrètes de plusieurs ACNG pour améliorer <u>l'insertion professionnelle</u> des jeunes (hommes et femmes). Promouvoir la diversification de l'offre de formation professionnelle (courtes, alternance, apprentissage etc.) par l'échange sur les bonnes pratiques et la mutualisation de l'expertise.

Synergie / Complémentarité	SHC, Plan International
Type	Synergie opérationnelle
Objectifs de la S ou C	<i>Renforcement de l'inclusion :</i> Renforcement de l'intégration et de l'accès à l'éducation d'enfants en situation de vulnérabilité, en particulier des jeunes filles et d'enfants en situation de handicap visuel dans les zones d'intervention communes afin de promouvoir l'égalité des chances.

Synergie / Complémentarité	Rikolto, Plan International
Type	Synergie opérationnelle

Objectifs de la S ou C	<i>Renforcement réciproque de l'égalité de genre et de l'agriculture durable dans la formation et réflexion commune pour décroisement de celles-ci :</i> Renforcement de façon réciproque : • D'une part, renforcement par Rikolto de l'agriculture durable (techniques de cuisson nutritive, formation à l'utilisation des tracteurs, alimentation saine des cantines scolaires, etc.) dans les centres de formation professionnelle dans lesquels Plan International intervient • D'autre part, renforcement par Plan International de l'égalité de genre (promotion du leadership féminin, dialogues intergénérationnels, etc.) dans les organisations paysannes avec lesquels Rikolto travaille • Enfin, réflexion commune autour d'un décroisement des formations pour une intégration des jeunes travaillant « sur le tas » et pour les filles dans des métiers stéréotypés « masculins »
-------------------------------	---

7.3 CS4

Synergie/complémentarité	CRB/UNI4COOP (Eclasio et ULB-C*) : partage croisé d'expertise technique (nutrition/santé - entrepreneuriat/agroécologie)
Type	Synergie opérationnelle
Objectif de la synergie/ de la complémentarité	Promouvoir un développement intégré et efficace en connectant les approches sur la promotion de la santé communautaire, la sécurité alimentaire et le renforcement des moyens d'existence. Dans ce cadre, il s'agira de valoriser l'expertise de soutien à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'agroécologie d'Eclasio/UNI4COOP (voir cible 3) et celles de promotion des bonnes pratiques de santé communautaire et nutritionnelle de la Croix-Rouge, pour qu'ainsi les équipes de chaque organisation bénéficient de cette approche croisée, au profit de leurs bénéficiaires respectifs -indépendamment de leur zone d'intervention.

Synergie/complémentarité	CRB/Solidarité Mondiale : promotion des mutuelles et des bonnes pratiques de santé
Type	Synergie opérationnelle
Objectif de la synergie/ de la complémentarité	La synergie visera à valoriser l'expertise sur la promotion et le soutien des mutuelles de santé de WSM et de son partenaire GRAIM, au sein du réseau des volontaires de la Croix-Rouge Sénégalaise pour accroître le nombre d'adhérent aux mutuelles via des sensibilisations réalisées par les volontaires formés par GRAIM, et ainsi renforcer l'accès à la santé des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées. La collaboration permettra de même de promouvoir les bonnes pratiques de santé communautaire en valorisant les relais communautaires -dont volontaires Croix-Rouge et

	travailleurs/euses de la santé communautaire en vue de prévenir tout risque de santé qui viendrait peser sur le système.
--	--

<i>Synergie/complémentarité</i>	<i>CRB/BD : renforcer et intégrer l'environnement et la promotion de la santé</i>
<i>Type</i>	<i>Synergie opérationnelle</i>
<i>Objectif de la synergie/ de la complémentarité</i>	Élargir la couverture géographique et renforcer les expertises des acteurs sur la sensibilisation environnementale des volontaires Croix-Rouge et sur la prévention et la promotion de la santé communautaire au sein des organisations soutenues par BD. Promouvoir un développement intégré et efficace en connectant les approches sur la promotion de la santé communautaire, de la bonne gestion de l'environnement et la souveraineté alimentaire. Sensibiliser et former les membres du réseau des organisations de base des partenaires de BD en vue de promouvoir la santé et prévenir les maladies.

<i>Synergie/complémentarité</i>	<i>SHC- Autre Terre</i>
<i>Type</i>	<i>Synergie opérationnelle</i>
<i>Objectif de la synergie/ de la complémentarité</i>	Promotion de l' éducation inclusive, de l'hygiène, de l'assainissement et du développement durable dans notre zone d'intervention commune à Kaolack .

<i>Synergie/complémentarité</i>	<i>CDEB-AMS/SHC</i>
<i>Type</i>	<i>Synergie opérationnelle</i>
<i>Objectif de la synergie/ de la complémentarité</i>	La synergie visera à créer le lien entre les différents échelons de la pyramide sanitaire en matière de pathologies otologiques chez l'enfant, ainsi qu'à inclure certaines politiques de prévention sanitaire au sein du secteur de l'éducation: dans ce cas les valeurs-ajoutées et expertises de SHC (écoles, enseignement spécialisé) et CDEB/AMS (FOSAs du 2ème et 3ème échelon) sont complémentaires pour développer une action holistique sur la prévention, détection et traitement précoces, ou la prise en charge

	plus spécialisée de pathologies otologiques dont les complications peuvent mener à de la malentendance sévère ou de la surdité. La collaboration visera principalement à systématiser le lien entre les établissements d'enseignements fondamentaux et secondaires normaux et spécialisés et le service ORL de l'Hôpital d'Enfants Albert Royer pour développer la sensibilisation, les examens cliniques préventifs et les traitements curatifs des enfants.
--	--

7.5 CS5

Synergie / Complémentarité	Dynamo, Geomoun, Plan International, SHC, SOS VE
Type	Synergie informationnelle
Objectifs de la S ou C	<u>PKIO - Plateforme des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement</u> Objectifs : créer une assise sociétale et politique aussi large que possible quant à l'importance des droits de l'enfant au sein de la coopération au développement Collaboration et renforcement mutuel essentiellement sur l'axe suivant : • sur des échanges de bonnes pratiques, d'informations, de méthodologies et de contacts qui permettent aux différents acteurs d'améliorer leurs actions spécifiques

Synergie / Complémentarité	Eclosio/UNI4COOP, APEFE, BD, Le Monde selon les femmes, Plan International, SHC
Type	Synergie informationnelle et opérationnelle
Objectifs de la S ou C	<i>Renforcement mutuel des ACNG sur les approches Genre</i> • Mutualiser des renforcements de capacités en ouvrant des formations thématiques, séminaires ou conférences sur les questions de genre aux partenaires respectivement appuyés. • Valoriser les expériences concrètes de plusieurs ACNG pour améliorer l'impact du genre dans les interventions. • Promouvoir l'autonomisation des femmes et renforcer l'égalité entre hommes et femmes par l'échange sur les bonnes pratiques et la mutualisation de l'expertise.

8 ANNEXE 3: les CS thématiques

8.1 CSC RESILIENCE

Lien CSC Sénégal et CSC Résilience

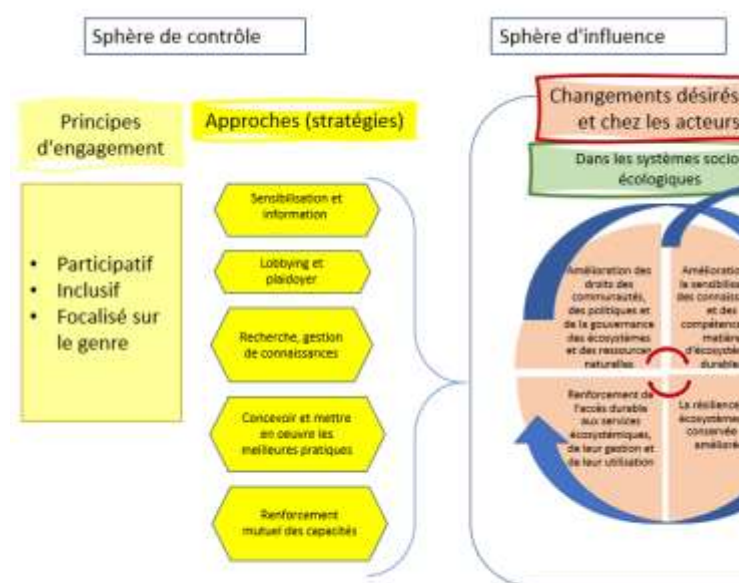
1. Bref aperçu du CSC sur les systèmes socio-écologiques

Ce CSC est axé sur la résilience des systèmes socio-écologiques et l'utilisation durable des services écosystémiques. L'amélioration des écosystèmes et l'utilisation durable des services écosystémiques contribueront à améliorer le bien-être des communautés locales. Ce cadre est basé sur 4 ODD (objectifs de développement durable): n° 6 (eau propre et assainissement), n° 13 (action pour le climat), n° 14 (vie sous l'eau) et n° 15 (vie sur terre). Ces 4 SDG sont considérés par le Stockholm Resilience centre comme la base de tous les autres SDG. Une biosphère saine est une condition

pr
du
de
sc
lo
pr
ur
ac
na
pr



conomique
ésentée ci-
s d'acteurs
mmunautés
vile; écoles
recherche,
ération et
; autorités
ile; secteur



(© Azote Images for Stockholm Resilience Centre,

2. Cibles stratégiques communes dans le CSC thématique

1. Amélioration des droits, des politiques et de la gouvernance des écosystèmes et des ressources naturelles
2. Amélioration de la sensibilisation, des connaissances et des compétences en matière d'écosystèmes durables
3. Renforcement de l'accès durable aux services écosystémiques et de leur gestion/utilisation
4. La résilience des écosystèmes est conservée et/ou améliorée

3. Membres du CSC thématique au Sénégal

Membre CSC	Partenaires / types de partenaires	Groupes-cibles / acteurs impliqués
CEBioS	Ministère de l'Environnement Centre de suivi écologique	Tous les acteurs
UNI4COOP (Eclasio/UNI 4COOP et ULB-C°)	OSC partenaires (Nébeday et APIL membre), universités (Universités de Dakar et du Sine Saloum) et centres de recherche, réseaux transnationaux (UICN, RAMPAO ⁴⁷ , PRCM ⁴⁸), C5D	Société civile, chercheurs, étudiants, élèves autorités locales, autorités nationales, exploitants familiaux et groupements d'intérêt économiques, gestionnaires d'aires (marines) protégées.

⁴⁷ Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest—www.rampao.org

4. Défis prioritaires pour le CSC thématique au Sénégal

Les⁴⁹ principales causes naturelles de la perte de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes sont : la sécheresse et ses corollaires, la dégradation et la salinisation des eaux et des sols, l'érosion hydrique et éolienne. Les causes anthropiques majeures sont: les feux de brousse, la surexploitation des ressources biologiques, les défrichements, l'impact des aménagements hydro-agricoles, la fragmentation et la destruction des habitats, le braconnage et les pollutions. A cela il faut ajouter sur le littoral: les infrastructures côtières, l'urbanisation, l'érosion côtière, la montée du niveau de la mer et le développement des industries extractives (pétrole, gaz, zircon, ...) et les prélèvements de bois de chauffe dans les mangroves. Au plan juridique et réglementaire, les principales causes de perte de biodiversité sont: une réglementation spécifique inappropriée concernant les domaines et activités qui affectent la biodiversité, la non application et/ou la mauvaise application de la réglementation concernant l'accès à certaines ressources biologiques, les incohérences et insuffisances dans les codes et lois régissant l'exploitation des ressources biologiques, la rigidité du statut des aires protégées et l'harmonisation insuffisante dans la réglementation des ressources partagées avec les pays limitrophes. Au plan institutionnel et scientifique, les causes de perte de biodiversité sont principalement: une insuffisance des programmes de lutte contre la pauvreté, les lacunes dans la connaissance qualitative et quantitative des ressources biologiques disponibles, une faible valorisation des acquis de la recherche et une prise en compte insuffisante du savoir traditionnel concernant l'utilisation des ressources biologiques, une insuffisance des études d'impacts des projets de développement susceptibles d'affecter la biodiversité, une répartition inadéquate des bénéfices tirés de la conservation et de l'exploitation des ressources biologiques et enfin, la disparition progressive des rites et croyances qui justifient l'existence des forêts et bois sacrés.

5. Approches-clé pour le CSC thématique au Sénégal

CEBioS œuvrera pour l'application de la Convention sur la Biodiversité Biologique par la collaboration avec le ministère de l'Environnement, la société civile et la communauté scientifique pour l'exécution du Clearing House Mechanism, le renforcement de la connaissance taxonomique et par des actions de sensibilisation des communautés ainsi que des autorités et preneurs de décision.

UNI4COOP travaillera dans le cadre de ce CSC-Résilience sur les écosystèmes de mangroves et sur le plateau périphérique des zones de mangrove de la Petite côte du Sénégal et du Delta du Sine Saloum. Les actions concerneront : i) la sensibilisation des communautés sur les effets des pressions anthropiques, la résilience de cet écosystème et des communauté tributaires; ii) le renforcement des capacités des leaders communautaires et des élus en leadership, genre et plaidoyer; iii) la mise en œuvre de modèles de gouvernance participative et concertée des mangroves; iv) la production de connaissances et l'actualisation des savoirs endogènes pour renforcer la prévision et l'anticipation des impacts des changements climatiques et les mécanismes adaptation; v) la promotion et l'appui à la mise en œuvre de modèles de valorisation des ressources naturelles, notamment sur les ressources ligneuses (bois énergie) et vi) le développement de chaînes de valeur des produits issus des écosystèmes de mangroves (halieutiques, saliculture, riziculture, apiculture, bois etc..) pour améliorer les revenus des femmes et des jeunes.

6. Relation entre CSC thématique et CSC Sénégal

Cibles CSC

⁴⁸ Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest - <http://www.prcmarine.org>

⁴⁹ <https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nbsap-01-fr.pdf>

Cibles stratégiques du CSC Sénégal	thématique			
	CS 1	CS 2	CS 3	CS 4
Cible 1 – Territoires, gouvernance et droits humains (ODD 11)	X	X	X	X
Cible 2 - Promouvoir les systèmes alimentaires durables	X	X	X	X
Cible 3 - Dynamiques économiques, sociales, inclusives et entrepreneuriales	X	X	X	X
Cible 4 - Enjeux sanitaires				

Chaque fois qu'une occasion se présentera, CEBioS informera les membres du CSC des publications qui concernent le pays et sur les cours, appels, échanges ou séminaires pertinents.

UNI4COOP contribuera à la CS 1 du CSC Sénégal via la préservation et conservation de cet écosystème et la mise en œuvre de modèles de gouvernance participative et concertée des mangroves sur le littoral de la Petite Côte du Sénégal et le Delta du Sine Saloum. En développant des actions de sensibilisation et de plaidoyer, UNI4COOP contribuera également à la bonne gouvernance locale et au respect des droits humains. A travers la PFONGUE, nous allons aussi mener des concertations thématiques sur la Gestion des Ressources Naturelles-GRN avec un focus sur la mangrove (et donc avec toutes les ACNG intéressées). Le travail avec les réseaux RAMPAO et PRCM, en collaboration avec des universitaires de Belgique et d'Afrique de l'ouest (dont du Sénégal) visera à modéliser et anticiper les évolutions de zones côtières au vu des impacts prévisibles des changements climatiques

UNI4COOP contribuera à la cible 2 du CSC Sénégal via l'amélioration des connaissances et l'exploitation durable des services écosystémiques fournis par les mangroves, mais également de développement de chaînes de valeur écologisées de produits issus des écosystèmes de mangroves et l'amélioration des revenus des femmes et des jeunes ; donc contribuera à la promotion de dynamiques socio économiques inclusive de la cible 3 du CSC Sénégal.

Par ailleurs, UNICOOP contribuera à la cible 2 du CSC Sénégal en particulier en matière d'amélioration de l'accessibilité à l'emploi, en particulier des jeunes et des femmes.

8.3 CSC ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CSC thématique enseignement supérieur et recherche au service du développement durable/ «Higher education and science for sustainable development »(HES4SD)

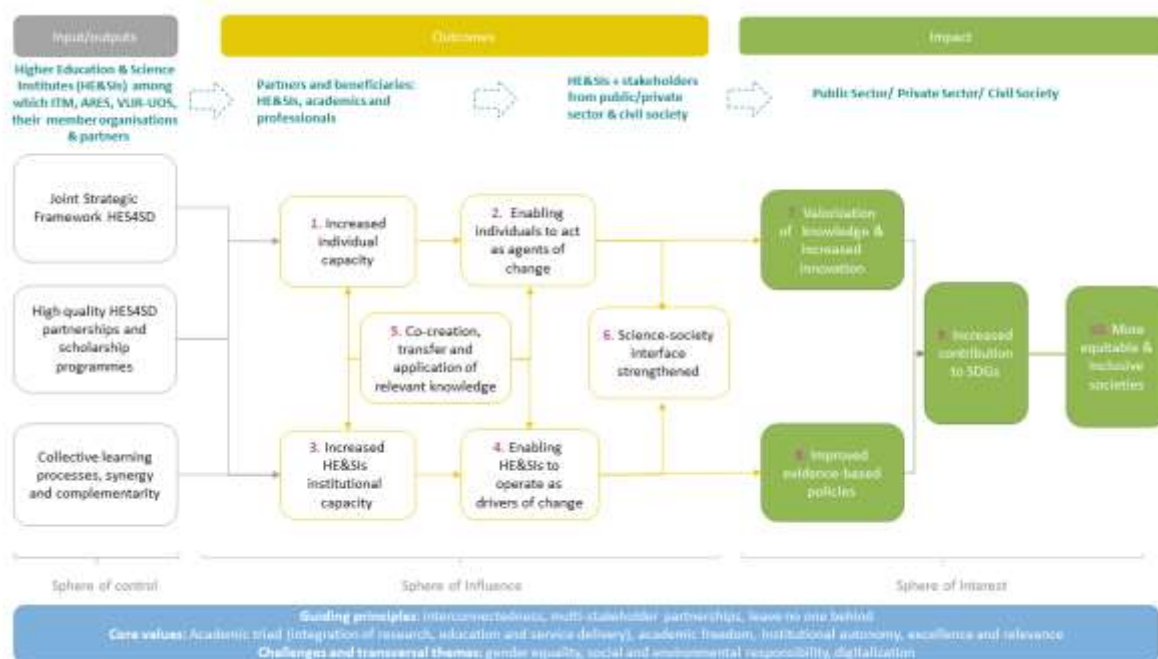
1. Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable et ses acteurs.

Forte de leur autonomie et leur droit d'initiative et d'innovation, deux organisations coupoles (l'ARES et le VLIR-UOS) ainsi que l'Institut de médecine tropicale (IMT) ont initié le CSC thématique Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable (CSC **HES4SD**). Les initiateurs du CSC s'appuient sur leur longue histoire commune dans la mobilisation efficace de l'énorme potentiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la coopération scientifique en vue du développement durable. Ils œuvrent également à les rendre accessibles à d'autres partenaires belges, locaux et internationaux, de différentes façons : en tant que partenaire au sein d'un partenariat multi-acteurs, en tant que conseiller scientifique auprès des projets, de partenaires ou d'organes politiques d'autres partenaires ; en tant que plate-forme de partage des résultats scientifiques de pointe, d'informations, d'expertise et d'expériences et d'exploration des possibilités de synergies et de complémentarité.

Ensemble, les trois initiateurs du CSC représentent 60 établissements d'enseignement supérieur (EES) belges, soit 11 universités, 32 écoles supérieures, 16 écoles des arts et l'IMT. Les partenaires avec lesquels ils collaborent dans les 30 pays sélectionnés (voir en annexe) sont principalement des universités, des écoles supérieures, des écoles des arts, des écoles polytechniques, des laboratoires de recherche et de référence, des centres scientifiques (notamment des programmes de contrôle des maladies et des instituts de santé publique). Toutes ces institutions, notamment les trois initiateurs, seront dénommées Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques (IESS). Par des collaborations avec la société civile, le secteur privé et public, les IESS contribuent au développement de nombreux secteurs de la société.

En qualité d'organisations coupoles, l'ARES et le VLIR-UOS, qui regroupent un vaste éventail d'institutions membres, couvrent tous les champs académiques et scientifiques. En ayant recours à des appels de propositions concurrentiels pour plusieurs types d'interventions, ils contribuent à l'ensemble du spectre des ODD. L'IMT est un acteur clé de la Médecine tropicale et de la santé publique et il contribuera directement, mais pas uniquement, à la réalisation de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être : donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges).

2. Visualisation de la Théorie du changement (TdC)



3. Les Objectifs stratégiques communs du CSC HES4SD

Le CSC **HES4SD** a pour objectif général sur le long terme de contribuer de manière significative à la réalisation des 17 ODD et pour objectif final de contribuer au développement « de sociétés toujours plus équitables et inclusives ». Pour réaliser cet objectif, les six objectifs stratégiques suivants ont été identifiés et guideront les interventions spécifiques, en se fondant sur l'expertise de chaque initiateur du CSC.

Objectif stratégique 1 : Accroître les capacités individuelles. L'accroissement des capacités individuelles doit être considéré comme le résultat des activités d'éducation ou de recherche de/par des personnes individuelles, principalement grâce à des programmes de bourses d'études. Cet objectif englobe la formation aux compétences transversales telles que la citoyenneté mondiale, la pensée critique, les compétences de leadership, permettant aux personnes formées de devenir des citoyens du monde critiques, disposant des compétences et de la motivation nécessaires pour s'engager activement dans la société mondiale.

Objectif stratégique 2 : Permettre aux personnes individuelles d'être des agents du changement. Cet objectif stratégique se fonde sur le fait que l'HES'SD permet aux personnes intégrées dans des organisations (secteur privé ou public ou société civile) d'augmenter leur potentiel à être des agents du changement.

Objectif stratégique 3 : Accroître les capacités au sein des Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques. Renforcer les capacités des IESS dans les domaines suivants :

1. accroître les capacités de recherche, d'éducation et de services à la société
2. accroître les capacités d'informations, renforcer les structures sur les plans des infrastructures technologies
3. accroître les capacités de gestion (gouvernance, administration, finance)
4. accroître les capacités collaboratives et de réseautage.

Objectif stratégique 4 : Permettre aux Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques d'être des moteurs du changement. Les IESS activent leurs performances améliorées, ce qui leur permet d'être des moteurs du changement ayant pour but d'avoir un impact significatif sur la société. Cela peut être réalisé à la fois par la co-création, le transfert et l'application des connaissances pertinentes (OS5) et/ou par le renforcement de l'interface recherche-société (OS6).

Objectif stratégique 5 : Co-création, transfert et application des connaissances pertinentes. Les quatre premiers objectifs stratégiques contribuent de manière significative à la réalisation de cet objectif clé. En unissant les forces et en agissant en synergie, le CSC favorise la création et la diffusion des connaissances pertinentes et à la pointe au sein des IESS du monde entier, de leurs communautés locales et réseaux internationaux.

Objectif stratégique 6 : Renforcer l'interface recherche-société. Le partage d'informations et les actions concertées entre IESS ayant pour but la fertilisation croisée entre science et société, ils peuvent être facilités par des réseaux et plates-formes d'expertise et de partage d'expérience; favorisant les interactions entre demande et offre dans la perspective de solutions appliquées et de politiques fondées sur des faits avérés. La société est envisagée dans son acception la plus étendue, à savoir tous les acteurs publics, privés et de la société civile, au-delà des IESS (par ex. entreprises, décideurs publics, ONG, la communauté dans son ensemble).

4. Approches clés

- **CSC HES4SD.** Le cadre vise à unir les forces des acteurs académiques belges et de leurs partenaires pour contribuer à la réalisation de changements sociétaux alimentés par le monde académique et reposant sur une approche scientifique reliant les IESS avec l'ensemble de la société. Ce cadre se développera progressivement et il restera dynamique, afin de réagir aux opportunités et aux priorités politiques.
- **Des partenariats IESS4SD et des programmes de bourses d'études qualitatifs.** Les programmes respectifs des initiateurs comprendront des interventions telles que : Des programmes de bourses individuelles ; Des programmes de renforcement des capacités de recherche, d'enseignement et de formation et de services à la société ; Le renforcement de l'information, des infrastructures et des structures technologiques; Le développement d'aptitudes de gestion ; Des initiatives de renforcement des interfaces entre le monde académique et scientifique (national et international) et la société et du réseautage ; Des actions de support

à la politique, etc. La liste de pays jointe en annexe donne une information indicative sur les pays dans lesquels les trois initiateurs envisagent de développer des programmes ; que ce soient pour des bourses uniquement, ou des programmes/projets institutionnels plus étendus.

- **Processus d'apprentissage collectif, synergie et complémentarité.** Les initiateurs du CSC s'attacheront à construire et renforcer des synergies et complémentarités au-delà de leurs partenariats avec des IESS et, pour ce faire, ils définiront des mécanismes opérationnels. Les initiateurs du CSC s'attendent à ce que le processus d'apprentissage collectif, la synergie et la complémentarité soient déterminants dans la réalisation des résultats et de l'impact tel que définis dans la TdC, de façon plus efficace et novatrice.

5. Opportunités de complémentarité et de synergie

Dans un premier temps, la complémentarité et la synergie seront explorées et réalisées entre les initiateurs et leurs organisations membres et partenaires. Ils pourraient coopérer et se renforcer mutuellement dans les domaines de la recherche conjointe, de l'enseignement et des domaines de gestion. La synergie pourrait émaner de la collaboration de plusieurs IESS à des projets et programmes spécifiques, comme c'est le cas dans de nombreux programmes actuels. Dans un second temps, le CSC **HES4SD** cherchera explicitement des complémentarités et des synergies, au-delà des IESS, avec d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, tant au niveau national qu'international. Une participation active de ces acteurs sera recherchée dans des projets et programmes spécifiques, dans le but de renforcer les objectifs communs (complémentarité) ou de stimuler la collaboration entre le monde académique/scientifique et des acteurs de la société dans son ensemble (synergie). La synergie et la complémentarité seront prises en compte dans la sélection de partenaires éventuels pour de futurs projets et collaborations.

6. Interaction avec d'autres CSC (géographiques et thématiques)

Les initiateurs du CSC envisagent l'organisation conjointe de trois dialogues stratégiques au moins dans un pays partenaire, en consultation avec les IESS partenaires locaux, l'ambassade et la DGD. Les initiateurs envisageront des modalités hybrides permettant une participation mondiale pour un impact environnemental minimum. À cette occasion, un événement accessible aux acteurs belges et locaux du développement peut être organisé, qui met l'accent sur l'échange de résultats de projets, le réseautage entre anciens boursiers et boursiers actuels et l'identification de synergies et de complémentarités éventuelles. Les initiateurs du CSC continueront à développer des mécanismes permettant de partager systématiquement des informations sur les projets en cours et sur le lancement et les résultats des appels de bourses et des propositions de projets. Nous encourageons les acteurs des autres CSC à participer activement, à utiliser les plateformes qui seront mises à leur disposition et à présenter des demandes spécifiques de conseils scientifiques, de renforcement des capacités et de collaboration avec les acteurs universitaires. Nous nous appuyons également sur les relations existantes entre les acteurs du CSC thématique HES4SD et les ACNG individuels. Les représentants et les partenaires du CSC HES4SD participeront aux dialogues stratégiques d'autres CSC thématiques et géographiques en fonction des besoins. Les initiateurs du CSC soutiendront activement l'identification et l'engagement des parties prenantes et des partenaires en facilitant les contacts entre les HES4SD et les acteurs belges, locaux et internationaux du développement (y compris ENABEL, BIO, ...) actifs dans le pays ou la région. Le CSC HES4SD propose également un ou plusieurs points de contact principaux (voir annexe 2) dans le but de faciliter une continuité de la communication sur les approches suggérées en matière de synergie et de complémentarité à l'avenir.

Annexe : Liste indicative de pays

No	Country	VLIR-UOS	ARES	ITM	Geographic JSFs	Decent work	Sustainable Cities	Resilience
1	Belgium							
2	Benin							
3	Bolivia							
4	Burkina Faso							
5	Burundi							
6	Cambodia							
7	Cameroon							
8	Cuba							
9	DR Congo							
10	Ecuador							
11	Ethiopia							
12	Guinea							
13	Haiti							
14	Indonesia							
15	Kenya							
16	Madagascar							
17	Morocco							
18	Mozambique							
19	Nepal							
20	Niger							
21	Peru							
22	Philippines							
23	Rwanda							
24	Senegal							
25	South Africa							
26	Tanzania							
27	Tunisia							
28	Uganda							
29	Vietnam							
30	Zimbabwe							
Total		28	30	30	23	20	14	22

Indicative list (2022-2026)

	Scholarship + project country
	Scholarship (+ potential future project country)
	Scholarship country
	Actor not active in this country
	JSF in this country

8.5 CSC TRAVAIL DÉCENT

LÉGENDE DES SURLIGNEMENTS: liens vers CS3, liens vers CS4

1. Définition du travail décent

Le cadre de référence thématique du CSC Travail Décent est l'Agenda Travail Décent de l'Organisation internationale du travail (OIT). En résumé, le travail décent peut être résumé comme suit:

Travail décent:

Un travail productif librement choisi ;
 Avec un revenu qui couvre les besoins de la famille du-de la travailleur·euse ;
 Avec une protection sociale ;
 Dans le respect des droits fondamentaux du travail, y compris la liberté d'association et le droit de participer aux négociations sociales collectives ;
 Avec un traitement égal de tou·te·s les travailleur·euse·s sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions politiques ou religieuses ;
 Avec des garanties de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

L'Agenda pour le travail décent repose sur quatre piliers qui se chevauchent en partie et qui s'articulent - le genre et l'environnement étant des thèmes transversaux :

1. Créer des emplois décents et productifs
2. Promouvoir les droits des travailleur·euse·s
3. Promouvoir l'accès à la protection sociale
4. Renforcer le dialogue social

2. La cible stratégique commun du CSC Travail Décent

Les acteurs du CSC Travail Décent contribueront – à travers leurs programmes DGD – à une cible stratégique commune: **Promouvoir le travail décent pour un développement durable, équitable, solidaire et inclusif : créer des emplois, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social pour toutes et pour tous.**

3. Acteurs du CSC Travail Décent au Sénégal

3.1 OSC belges: WSM, ANMC, BIS, SOLSOC, UNMS-SOLIDARIS

3.2. OSC-partenaires nationaux des OSC belges:

Type d'organisation	Groupe(s) cible
WSM/ANMC	
Action Jeunesse Environnement : ONG socio éducatif	Jeunes diplômés (es) sans emploi, femmes transformatrices
Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal : organisation syndicale	Travailleurs formels à statut précaires (gardiens, mines...)
Groupe de Recherche et Appui pour les Initiatives Mutualistes : Structure d'appui mutualiste	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale

Union Nationale des Mutuelles de Santé Communautaires du Sénégal : organisation mutualiste (faîtière)	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale
Réseau National Multi Acteurs de Protection sociale : Réseau	travailleur.euses ruraux et de l'économie informelle sans protection sociale
BIS	
CNTS(Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal) -organisation syndicale	Travailleurs et travailleuses vulnérables en général et de l'économie informelle en particulier
Solsoc/ UNMS -Solidaris	
OYOFAL PAJ Réseau de mutuelles jouant aussi un rôle de structure d'appui	Mutuelles de santé et Unions de mutuelles de santé Tous les citoyens n'ayant pas une couverture santé, et ne pouvant accéder aux services de santé, travailleur.euses de l'économie informelle
GREEN-Sénégal Structure d'appui aux initiatives d'économie sociale et solidaire.	Initiatives d'économie sociale et solidaire, associations de femmes transformatrices

4. Défis prioritaires concernant le travail décent dans le pays – identifiés par les OSC partenaires.

Création d'emplois

- Disponibilité des emplois décents, durables (en finir avec des emplois précaires (90% de travailleurs (euses) dans l'informel), la flexibilisation du travail et emplois verts (promotion de la transition juste)
- Accès équitable à l'emploi pour tous / tes (femmes, jeunes, migrants)
- Coordination entre les structures chargées de la promotion de l'emploi des jeunes
- Employabilité des jeunes (taux de chômage de 17,44% [ANSD 2018])
- Adéquation entre la formation et le marché de l'emploi
- Viabilité financière des structures de promotion de l'emploi des jeunes, de financement, d'accompagnement et de placement
- Respect des normes : hygiène, santé, sécurité, environnement (HSSE) dans les lieux de travail et fonctionnalité des comités de santé et de sécurité mis en place par les travailleurs (euses)
- Valorisation et validation de l'expérience informelle acquise (certification des métiers)
- Mise en place d'un environnement incitatif spécifique à la création et à la promotion d'entreprises pour une transformation de l'économie informelle (allègement de la fiscalité)

Droits de travail

- Réduction des discriminations basées sur le genre en matière de respects de droits du travail
- Existence des services nécessaires et accessibles aux travailleurs (euses) pour protéger et défendre leurs droits (médiation, assistance juridique en cas de conflits du travail, ...)
- Application des décisions de justice

- Ratification, traduction dans les textes nationaux et application des normes internationales de travail (C 189, C190 de l'OIT...)
- Vulgarisation/appropriation des normes internationales sur les lieux de travail
- Existence de cadre de référence de droits de travail et respect de ces droits y compris aux hommes, femmes et enfants qui travaillent dans l'économie informelle.
- Mise en place de conventions réglementant les relations de travail entre les représentants des travailleurs (euses) à statut précaire et leurs employeurs
- Mise en place d'un environnement incitatif pour l'implémentation de la Recommandation 204 de l'OIT pour une formalisation de l'économie informelle

Protection sociale

- Implication de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de protection sociale
- Extension de la protection sociale aux travailleurs (euses) ruraux et de l'économie informelle et formels à statut précaire (et des besoins spécifiques liées au genre); ces travailleurs(euses) ne sont pas couverts par les programmes de protection sociale réservés aux plus pauvres car n'étant pas considérés comme «suffisamment pauvres». Le Sénégal est à un taux de protection sociale de 50% dont 20% ne bénéficiant que de la couverture risque maladie (tableau de bord mondial sur la protection sociale, 2020)
- Harmonisation des politiques de protection sociale (cadre juridique, ciblage inclusif, interopérabilité des régimes, mobilisation des financements, harmonisation des paquets offerts, cadre de pilotage)
- Pérennité institutionnelle et financière des systèmes de protection sociale (assistance sociale, assurance sociale, etc...)
- Couverture en sécurité et santé sur les lieux de travail surtout des travailleurs (euses) de l'informel
- Efficacité du ciblage des groupes / travailleurs (euses) les plus vulnérables,
- Mise en œuvre de la réglementation UEMOA sur les mutuelles sociales
- Développement de systèmes de protection sociale adaptatives face aux chocs liés aux changements climatiques, aux risques de pollution et de dégradation de l'environnement(et autres risques comme la pandémie COVID 19)
- Promotion des droits et de la santé sexuelle et reproductive

Dialogue social

- Promotion du dialogue tripartite à tous les niveaux de décision (et non une concertation après fixation de stratégies)
- Mise en place d'un mécanisme de suivi tripartite
- Existence de cadres de concertation et de dialogue social inclusif comprenant les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle
- Structuration et organisation des travailleurs (euses)
- Respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective
- Dynamisme du dialogue social au niveau des branches d'activités en dépit des avancées institutionnelles / du dialogue social au niveau des entreprises
- Vulgarisation de la Charte sur le pacte social
- Renforcement de capacités des partenaires sociaux et du dialogue citoyen avec OSC
- Instauration de dialogue social permanent pour la prévention et le règlement des conflits sociaux dans le secteur public

5. Approches clés du CSC Travail Décent au Sénégal

1. Approches de renforcement de capacités des OSC belges

Soutenir et renforcer les capacités des OSC partenaires en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique Latine et aux Caraïbes.

Articuler et mettre en réseau, favoriser la coopération et l'organisation d'actions communes entre OSC du Sud au niveau local, national, continental et international.
Concevoir et mener des actions politiques et de plaidoyer – de l'analyse du problème jusqu'au monitoring de l'implémentation - sur le travail décent au niveau de la Belgique, aux niveaux continental et international.
Promouvoir le dialogue social et la participation citoyenne.
Partager des connaissances et s'engager à apprendre mutuellement sur les programmes et les thèmes du travail décent
Promouvoir le gendermainstreaming et des actions spécifiques en faveur de l'égalité entre hommes et femmes
Promouvoir la 'gouvernance environnementale' des OSC partenaires en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique Latine et aux Caraïbes
2. Approches de renforcement de capacités et d'action des OSC partenaires
- Informer, organiser, former et mobiliser le groupe cible et les bénéficiaires - Développer les services aux membres et aux bénéficiaires: - o Création d'emplois: Promouvoir l'économie sociale et solidaire - o Création d'emplois: Promouvoir et organiser des initiatives de formation et d'insertion professionnelle - o Droits du travail: Vulgariser, sensibiliser et former les travailleurs/euses - o Droits du travail: Appuyer l'offre d'un service juridique de qualité aux travailleurs/euses - o Protection Sociale: Vulgariser, sensibiliser et former les travailleurs/euses, les personnes vulnérables et les décideurs politiques - o Protection Sociale: Promouvoir, soutenir les mutuelles de santé et les organisations solidaires de santé et renforcer les connaissances sur le droit à la santé et la santé dans toutes les politiques - o Dialogue Social: Promouvoir l'unité d'action syndicale - o Dialogue Social: Renforcer l'indépendance et la gouvernance démocratique des organisations de travailleurs - o Dialogue Social: Œuvrer à un cadre régulateur - o Dialogue Social: Renforcer les capacités de représentation et de défense des droits et des revendications - o Dialogue Social: Promouvoir la représentation des femmes et des jeunes dans le dialogue social - Concevoir et mener des actions politiques et de plaidoyer au niveau local, national, régional et international - Promouvoir le dialogue social, les négociations collectives et la participation citoyenne

La théorie du changement stratégique commune vers le travail décent pour tout.e.s dans le monde entier exige une approche qui lie le niveau local et national avec le niveau régional et international. Au niveau national, l'accent est mis sur l'appui et le renforcement des OSC-partenaires dans la réalisation de leurs objectifs en matière de travail décent, leur ancrage institutionnel et leur rôle en tant qu'OSC dans leur pays. Toutefois, rien de tout cela n'est possible sans connexion avec les pays voisins, la région, le continent ou le niveau mondial.

En effet, dans notre monde globalisé, les problèmes, les solutions liés au travail décent ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Exemples : la couverture santé universelle, le Règlement communautaire de la mutualité de l'UEMOA, le financement de la protection sociale, la plate forme de Lomé sur la mutualité au XXI^{ème} et la transition juste ont une dimension nationale mais la solution nécessite également des actions aux niveaux régional et continental. Les OSC doivent également jouer un rôle aux niveaux régional, continental et international afin que les changements qu'elles cherchent à apporter soient durables pour leurs membres. Inversement, les changements au niveau international ou régional peuvent être un levier pour les changements nationaux, comme la ratification par les pays des accords internationaux sur les droits du travail (exemple : C190, C189, R02 et R204 de l'OIT)..

6. Relation entre CSC thématique et CSC Sénégal

Il y a des opportunités de complémentarité avec les acteurs du CSC Géographique Sénégal. En effet, les acteurs du CSC Travail Décent s'engagent :

- à participer aux concertations, aux échanges ou aux apprentissages collectifs organisés par le CSC du pays, le cas échéant.
- à identifier avec quelques acteurs de CSC pays des synergies possibles autour de certaines cibles stratégiques sur base de leurs intérêts
- à participer au dialogue stratégique annuel du CSC du pays.

Les acteurs du CSC Travail Dégcent choisiront une personne de contact vers laquelle toutes les communications pertinentes peuvent être adressées et qui organisera le suivi des communications avec les autres acteurs du travail d'égcent intervenants dans le pays.

8.7 CSC VILLES DURABLES

Liens entre le CSC Sénégal et le CSC Sustainable Cities

1. Vision relative aux Sustainable Cities

Le CSC thématique Sustainable Cities réunit des acteurs de la coopération non-gouvernementale qui développent des processus d'urbanisation, de décentralisation et de bonne gouvernance (locale). L'urbanisation rapide est l'une des tendances les plus importantes du 21^e siècle, et elle s'accompagne de transformations administratives continues, avec un transfert de compétences et de moyens entre les niveaux d'administration, et modifie les rapports entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Des cadres internationaux comme l'Agenda 2030 (ODD), le New Urban Agenda et l'Accord de Paris sur le climat soulignent le rôle et les opportunités offerts par le niveau local dans la transition vers une société durable.

Qu'est-ce qu'une Sustainable City ?

Les Sustainable Cities sont des métropoles, villes et villages bien gouvernés, coproduits démocratiquement par des élus responsables, des administrations transparentes, des communautés et citoyens constructifs, et un secteur privé responsable. Elles sont en mesure de développer des relations ville-campagne régénératrices écologiquement saines et de répondre aux besoins spécifiques généraux et sociaux de tous les citoyens, y compris les citoyens défavorisés et vulnérables, sans compromettre les besoins des générations futures. Les Sustainable Cities sont financièrement stables, elles encouragent des mécanismes décisionnels hybrides, multi-couches et intègres, elles donnent accès à une diversité de formes de citoyenneté et d'autonomisation, et sont interconnectées dans des dynamiques de gouvernance plus larges de l'État, de la région et de localités avoisinantes.

2. L'objectif commun du CSC Sustainable Cities

Les acteurs du CSC Sustainable Cities contribuent par le biais de leurs programmes DGD à l'un des objectifs communs : *promouvoir les Sustainable Cities à travers le monde, notamment des villes, communes ou territoires délimités dans lesquels les objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals ou SDG) sont réalisés. La Sustainable City reste dans les limites écologiques de la planète, et garantit en même temps les conditions sociales minimales qui sont nécessaires pour assurer le bien-être de ses habitants.*

Les cibles stratégiques arrêtées dans le CSC Sustainable Cities sont:

- *Les autorités locales co-construisent et mettent en œuvre avec d'autres acteurs une politique locale de développement durable.*
- *Les autorités et acteurs locaux renforcent leurs capacités à façonner la ville durable.*
- *Les acteurs économiques locaux, y compris les gouvernements locaux, adoptent des pratiques d'approvisionnement inclusives qui stimulent la consommation et la production durables*

3. Acteurs du CSC Sustainable Cities au Sénégal

ACNG belges	Organisation partenaire des ACNG belges au Sénégal	Groupe-cible	Focalisation/fonctionnement autour du thème
Brulocalis	Les 4 gouvernements locaux de Grand-Dakar – Berchem-Ste-Agathe, Marsassoum – Anderlecht Léona - Hastière, Mbour-Molenbeek-St Jean	· Les populations des communes de Grand-Dakar, Léona, Mbour, Marsassoum · Les élus et fonctionnaires locaux des communes impliquées, concernés par le secteur d'intervention · <i>(plus indirectement) : les partenaires locaux des communes impliquées</i> - <i>(plus indirectement) : les autorités d'autres niveaux gouvernementaux (de par le fait</i>	· Bonne gouvernance locale · Développement socio-économique local durable et inclusif · Gestion participative des politiques locales - Renforcement général des services communaux de base

		<i>que le développement de l'administration locale les amène à faire évoluer leur organisation, la législation et leurs pratiques)</i>	
VVSG	Les gouvernements locaux de Tambacounda – Sint-Niklaas Sokone – Zemst KemoPoDi – Deinze Lievegem (3 partenariats communaux)	· La population des communes de Tambacounda, Sokone et KemoPodi · Les élus et fonctionnaires locaux des communes impliquées, concernés par le secteur d'intervention · <i>(plus indirectement) : les partenaires locaux des communes impliquées</i> (Plus indirectement : les autorités d'autres niveaux gouvernementaux (de par le fait que le développement de l'administration locale les amène à faire évoluer leur organisation, la législation et leurs pratiques)	· Bonne gouvernance locale · Gestion de déchets · Valorisation de déchets · Autonomisation économique des femmes et des jeunes · Économie circulaire
Rikolto	-Collectivités locales (Villes de Dakar, Ville de Thiès); - Agentscommunaux responsables des marchés et petits commerces de quartier(kiosques) -Direction générale des cantines scolaires, comité de gestion des cantines scolaires au sein des écoles -Instituts de recherche -ONGs et réseaux partenaires	-Organisations de producteurs et maraichers dans les zones périurbaines. -Partenaires privés (marchés, supermarchés et superettes). -Organisation de la société civile (Association des consommateurs, Association de Nutrition et d'alimentation du Sénégal (ANAS), Association des parents d'élèves) -Direction de 4 Ecoles à Dakar et à Thiès	Systèmes alimentaires durables dans les villes bâtis sur des modèles d'affaires inclusifs. -Alimentation saine au niveau des cantines scolaires -Initiation au micro jardinage au niveau des écoles -Gestion et valorisation des déchets (femmes et jeunes) - économie circulaire
Echos	Rikolto, Croix-	Collectivités locales, les jeunes	Ville durable, ville

Commun ication	Rouge, synergie de mutualisation synergies avec les ACNG belges, Brulocalis et VVSG	animateurs coachs, entreprises sociales (sociale business du type recyclages du plastique, ISC locales et radios locales,	verte en collaboration avec la Ville de Dakar, résilience aux chocs extérieurs (type pandémie, inondations, etc), changement climatique, éducation citoyenne
COTA	Autorités locales (TBD) Organisations de la société civile (TBD)	Autorités locales, organisations de la société civile	Renforcement de la gouvernance locale à travers des mécanismes participatifs, de concertation, de coordination pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies de développement local Amélioration de l'inclusion des populations vulnérables

4. Défis prioritaires pour les Sustainable Cities au Sénégal identifié par les ACNG et leurs partenaires locaux

L'urbanisation apporte une plus grande prospérité, mais entraîne également des problèmes de développement, tant pour les villes que pour les zones périurbaines et rurales avoisinantes. L'expansion urbaine implique donc en même temps de nouvelles opportunités et de nouveaux défis pour des communautés au Sénégal. Près de 46.7% de la population sénégalaise vit en zone urbaine, ce qui constitue un défi majeur pour les autorités locales.

Entre 2016 et 2020 le Plan Sénégal Emergent a insufflé une nouvelle dynamique socio-économique au pays, visant le bien-être des hommes, des femmes, des jeunes ainsi que des publics vulnérables et des trajectoires de développement sobre en carbone.

Le pays a intégré des principes de développement durable dans les politiques nationales afin d'inverser la tendance à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement.

La crise du Covid-19 a été un accélérateur d'inégalités. Les restrictions imposées ont fortement impactés l'économie informelle dans les grandes villes dans lesquelles les activités journalières représentent la source principale des revenus de la population urbaine ; contrairement aux zones rurales.

Six défis majeurs :

Défi de gouvernance territoriale :

- Renforcement des capacités des collectivités territoriales
- Concertation et coordination multi-acteurs
- Articulation des différentes échelles territoriales (quartier/commune/intercommunalités/ville), et/ou administratives (services de l'Etat, services des collectivités territoriales, ...)
- Cohésion sociale
- Participation citoyenne et démarches inclusives
- Gestion intégrée participative
- Système instable en ce qui concerne les élections locales => incertitudes pour la réalisation des programmes de partenariats municipaux

- Retards et ambiguïtés dans le transfert des moyens du niveau fédéral au niveau local => difficultés à renforcer les capacités des gouvernements locaux

Défi de résilience :

- Face aux changements climatiques
- Face aux risques naturels et catastrophes naturelles
- Face aux chocs pandémiques

Défi des conditions de vie :

- Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables
- Propreté/hygiène
- Cadre de vie, environnement, poumons verts

Défi de sauvegarde d'environnement :

- Urbanisme
- Infrastructures urbaines durables
- Energies : découverte de pétrole aux larges des côtes sénégalaises (en relation avec la protection des ressources naturelles)

Défi d'emplois, notamment des jeunes et des femmes

- L'accès des populations locales, et des jeunes et des femmes en particulier, à un emploi décent, durable et inclusif dans leurs territoires respectifs ;

Défi d'un système alimentaire urbain durable et inclusif

- L'accès à une alimentation saine, durable et nutritive pour tous les citoyens
- Une alimentation saine et équilibrée dans les cantines scolaires
- Un accès aux marchés urbains pour les petits producteurs
- Forte pression sur les terres fertiles, (récupération des déchets fruits et légumes des différents marchés par des jeunes et des femmes pour la fabrication de compost)

5. Principales approches autour des Sustainable Cities au Sénégal

Le basculement mondial vers des Sustainable Cities requiert une approche qui associe le niveau local et national au niveau régional et international. Au niveau national, l'accent est mis sur le soutien et le renforcement des partenaires locaux afin qu'ils puissent contribuer à la ville durable. Cela n'est cependant pas possible sans établir le lien avec ce qui se passe au niveau régional, continental ou mondial autour des Sustainable Cities. Les cadres internationaux sont des cadres directeurs mais peuvent également être influencés par des acteurs locaux. Les connaissances et les bonnes pratiques sont partagées en dehors des limites de la ville. Au Sénégal, Les ACNG se concentreront principalement sur les approches et objectifs suivants afin de répondre aux défis :

Afin de répondre à ces défis, les ACNG se concentreront principalement sur les approches et objectifs suivants.

Cible stratégique 1 relative à la gouvernance	Coconstruire et mettre en œuvre la politique locale de développement durable.
Cet objectif sera réalisé via différentes approches : l'acquisition de connaissances comme prérequis à l'élaboration des politiques ; la création et l'implémentation d'outils efficaces de dialogue, de coordination et de coopération entre acteurs, afin de favoriser la cocréation et la co-implémentation ; la mise en œuvre d'un plaidoyer à différentes échelles pour améliorer le contexte opérationnel des villes ; le développement d'une approche intégrée via la coopération inter / intra institutionnelle et intersectorielle et la gouvernance multi-niveaux.	
Approches	ACNG

A	Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes, les outils et les ressources pour une politique de développement durable, en accordant une attention particulière aux défis environnementaux et à l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.	COTA, Echos Communication, Rikolto, VVSG, Brulocalis
B	Définir et mettre en œuvre des processus et des outils efficaces qui facilitent le dialogue, la coordination et la collaboration entre les acteurs afin d'encourager la co-création et la mise en œuvre de politiques locales pour le développement durable (gouvernance multipartite).	COTA, Echos Communication, Rikolto, VVSG, Brulocalis
C	Mener un plaidoyer auprès des différents niveaux de gouvernement et d'autres institutions (UE, ONU, ...) pour améliorer le contexte (judiciaire, juridique, politique...) dans lequel les gouvernements et les acteurs locaux opèrent.	VVSG, Brulocalis
D	Promouvoir la coopération territoriale et intergouvernementale (gouvernance à plusieurs niveaux)	VVSG, Brulocalis
E	Développer et mettre en œuvre une politique intégrée pour le développement durable (politique transversale)	Echos Communication, VVSG, Brulocalis

Cible stratégique 2 relative aux capacités	Co-construire et mettre en œuvre la politique locale de développement durable.
Ces capacités concernent aussi bien la volonté, les connaissances, et les compétences que les attitudes, processus et ressources. Sont couvertes les autorités locales en tant que telles, mais aussi les autres parties prenantes telles que les citoyen.ne.s, les associations et le secteur privé, avec une attention particulière pour les populations marginalisées. La réalisation de cet objectif passera par : un travail de sensibilisation de tous ces acteurs aux cadres et concepts existants tels que les ODD, la théorie du doughnut ; le renforcement de leurs ressources (financières) et de leurs capacités techniques, managériales, d'animation, de plaidoyer, etc. ; le développement d'outils et de mécanismes d'apprentissage spécifiques.	

	Approches	ACNG
A	Sensibiliser les gouvernements et les acteurs locaux aux principes, aux concepts et à la pertinence d'une ville durable (= appropriation).	Echos Communication, VVSG, Brulocalis
B	Renforcer les capacités des gouvernements locaux pour contribuer à une ville durable. Cela comprend, entre autres, les éléments suivants - Le renforcement des capacités techniques et de leadership en ce qui concerne les principes de bonne gouvernance (gouvernements efficaces, compétents et responsables). - Le renforcement des capacités à mener des politiques participatives, inclusives et fondées sur des preuves, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables - Renforcer les capacités à développer et à mettre en œuvre une politique multidisciplinaire, intégrée et territoriale pour appliquer la vision d'une ville durable. - Renforcer les capacités pour soutenir les processus de participation multi-acteurs. - Renforcer les capacités à mesurer l'impact des diverses initiatives qui contribuent à une ville durable. - Renforcer les capacités de lobbying (conjoint). - Améliorer et utiliser plus efficacement les financements mis à la disposition des autorités locales pour la mise en œuvre du développement durable.	COTA, Echos Communication, VVSG, Brulocalis
C	Renforcer les capacités des acteurs locaux(société civile, secteur privé, écoles, associations, citoyens, etc.) pour contribuer à une ville durable. Cela comprend, entre autres, les éléments suivants - Le renforcement des capacités (techniques) pour participer activement à la société durable. - Le renforcement des capacités à s'engager et à dialoguer avec les gouvernements locaux. - Le renforcement de la sensibilisation des citoyens à leurs droits et devoirs (en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables). - Le renforcement des capacités nécessaires pour que les acteurs locaux puissent assumer de manière optimale leur rôle de chien de garde vis-à-vis du gouvernement (local). - Renforcer les capacités à mesurer l'impact des différentes initiatives qui contribuent à une ville durable. - Renforcer les capacités de lobbying (conjoint). - Améliorer et utiliser plus efficacement les financements mis à la disposition des acteurs locaux pour la mise en œuvre du développement durable.	COTA, Echos Communication, Rikolto, VVSG, Brulocalis

D	Développer et partager des méthodologies, des outils et des ressources pour les différents types de capacités.	COTA, Echos Communication, VVSG, Brulocalis
E	Mettre en place des mécanismes d'échange entre pairs et d'apprentissage mutuel entre les gouvernements locaux et les acteurs au sein d'un pays, d'une région ou au niveau international.	COTA, Rikolto, VVSG, Brulocalis

Cible stratégique 3 sur les modèles économiques durables & inclusifs		<i>Les acteurs économiques locaux adoptent des pratiques d'approvisionnement inclusives qui stimulent la consommation et la production durables</i>
Les acteurs économiques locaux sont prioritairement visés ici, afin qu'ils adoptent des pratiques d'approvisionnement inclusives stimulant la consommation et la production durables et renforçant les liens entre villes et campagnes. Les approches préconisées ici incluent : le renforcement des producteurs locaux engagés dans des démarches de durabilité, en mettant l'accent sur leur connexion avec les entreprises et marchés urbains, et ce dans des conditions commerciales équitables (ex. marchés publics) ; le soutien à l'entrepreneuriat durable, en particulier des jeunes ; l'implication des citoyennes dans la cocreation des systèmes économiques territoriaux durables (ex. citizen science, donut labs)) ; l'approvisionnement en produits sains issus de l'agriculture durable des cantines scolaires par des organisations de producteurs ; la fabrication du compost par des jeunes et des femmes avec des déchets provenant des marchés et supermarchés.		
Approches		ACNG
A	Faciliter la gestion durable des écosystèmes et territoires dans lesquels sont produits les biens consommés en ville, y compris la résilience des acteurs locaux (producteurs, PME) qui dépendent de ces écosystèmes.	Rikolto
B	Professionaliser les organisations de producteurs et renforcer les fournisseurs de services en vue d'assurer un accès équitable des producteurs et entrepreneurs aux services et ressources (y compris financières) nécessaires au développement de leur activité commerciale durable, indépendamment de leur genre ou de leur âge.	Rikolto, VVSG
C	Faciliter le développement de modèles économiques inclusifs et/ou circulaires qui connectent les producteurs et entreprises durables des zones rurales, péri-urbaines et urbaines aux marchés urbains dans des conditions commerciales équitables, y compris dans le cadre d'achats institutionnels par les gouvernements locaux et les	Echos Communication, Rikolto, VVSG, Brulocalis

	acteurs locaux (cantines scolaires, marchés publics, etc.)	
D	Faciliter le développement et l'incubation d'entreprises contribuant à la production et la consommation territoriale durable et renforcer les écosystèmes locaux de soutien aux PME durables.	Rikolto
E	Favoriser la participation des citoyens dans la cocréation de nouvelles solutions multi-acteurs pour des systèmes économiques territoriaux plus durables (e.g. via des initiatives de "citizen science", des donuts labs, des ateliers d'échanges avec le secteur privé et le monde académique, le renforcement des organisations de la société civile sur ces thématiques, l'organisation de campagnes de sensibilisation, etc.)	Echos Communication , Rikolto, Brulocalis
F	Documenter les approches, résultats et enseignements et les mobiliser afin d'encourager les acteurs locaux et nationaux, y compris les gouvernements, à investir dans la réplique des approches.	Echos Communication , Rikolto, Brulocalis

6. Opportunités pour la complémentarité & la synergie avec les acteurs du CSC Sénégal

- Dans le CSC Sénégal : la cible stratégique principale est la gouvernance locale et approches territoriales, par ailleurs VVSG sera observateur pour les cibles stratégiques 1, 2 et 3.
- Cible 3 : Urbain, péri-urbain, rural continuum urbain. Un travail sur les conditions sanitaires de certains marchés urbains reste à mener, et la liaison avec les zones maraîchères alentours, tant pour les intrants comme le compost que pour les produits agricoles reste à effectuer. Il serait aussi intéressant de mettre certains producteurs du continuum urbain en lien avec des supérettes au niveau des villes. Le track record de certains acteurs (VVSG) dans des villes moyennes pourront être utile pour approcher ces thèmes de manière systémique.
- Des synergies et partages de connaissances sont possibles avec les autres organisations belges qui sont déjà au Sénégal ou qui comptent démarrer leurs activités :
- VVSG Kemopodi (Djander) dans la région de Thiès qui est une des villes cibles pour le programme FSC-Economie circulaire. Spécialiste dans la valorisation des déchets avec la fabrication de compost et autonomie économique des femmes et des jeunes.
- Iles de Paix si jamais le démarrage des activités se concrétise au Sénégal, possibilité d'augmenter les rendements des OPs qui vont approvisionner les villes dans le cadre d'un programme agro écologique. Tambacounda Ville Cible pour expansion du programme FSC
- La présence commune de plusieurs ACNG au sein du CSC Villes Durables et CSC Sénégal/Cible 1 devrait permettre d'enrichir mutuellement les 2 CSC, avec, d'une part, une vision plus transversale, trans-pays qui s'appuie sur des bonnes pratiques, des outils, des instruments de renforcement de la gouvernance locale, et d'autre part, une intervention locale qui peut servir de laboratoire territorial.

9 ANNEXE 4: Participants et Observateurs

Organisation	participant	observateur
--------------	-------------	-------------

Action Damien - Damiaaactie	x	
APEFE	x	
ASF	x	
Autre Terre	x	
BD	x	
CDE-B	x	
CRB	x	
DYNAMO	x	
ECHOS	x	
Exchange Expertise		x
Eclosio/Uni4COOP	x	
GEOMOUN	x	
IDP	x	
M/F	x	
MEMISA	x	
Plan International	x	
Rikolto	x	
SHC	x	
SOLIDAGRO	x	
SOS Faim	x	
SOS VE	x	
ULB-Coop/UNI4COOP	x	
ARES		x
BRULOCALIS	x	
CEC		x
CNCD 11.11.11		x
Join For Water		x
RKV		x
SOLSOC		x
VSF		x
VVSG		x
PROTOS		x